L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1110 - VENDREDI 22 AVRIL 2011 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

«Réel partenaire de l'AGRICULTEUR depuis 1856»

AVIVA Assurances (ABEILLE ASSURANCES)

NOUVELLE MUTUELLE EN FRAIS RÉELS*

Assure le risque GRÊLE depuis toujours !

*Selon conditions générales et particulières.

MONGIN Jean-Jacques - FRANEY Stéphane

• 6, rue Dampierre (place des Cordeliers) Auxerre
Tél. 03 86 72 08 38 - Fax. 03 86 72 08 39

• 5 B, Route de Paris - Avallon
Tél. 03 86 31 90 13 - Fax. 03 86 31 69 84

E-mail: mongin-franey@aviva-assurances.com

▶ Sommaire



Expérimentations
Écophyto 2018: on va savoir si c'est possible... p 14

P 04 **Actualité** Côte d'Or
Chambre d'agriculture: tout n'est pas négatif en élevage

P 08 **Actualité** Nièvre
Assemblée générale de la FDSEA: Jean-Michel Lemétayer fait le tour des dossiers agricoles

P 11 **Actualité** Yonne
110 Bourgogne: la coopérative décroche un nouveau trophée

P 12 **Actualité** Bourgogne
AG Afdi BFC le 13 mai à Auxerre: la volatilité des prix en débat

P 14 Filières **Cultures**
Visite d'exploitation à Saint-Privé (89): des rencontres sous le signe du développement durable

P 17 Filières **Élevage**
Truites gestantes, poules pondeuses: les aides au bien-être animal

Pneus agricoles

Un marché qui se regonfle



Comment éliminer les pneus d'ensilage ?

Depuis le début de l'année, le marché du pneumatique agricole redécolle. Certains manufacturiers évoquent une hausse des ventes de 40% dans le secteur des grandes cultures. Ce frémissement est à mettre au crédit de cours de céréales en hausse. *p.19-21*

Photo: Réussir

G. BUCHEZ

Corbigny Tél. 03 86 20 17 38 • Moulins Engilbert Tél. 03 86 84 31 33 • Luzy Tél. 03 86 30 05 63 • Bazolles Tél. 03 86 38 97 00



PRESSES LELY WELGER
RP 415 • RP 445
Pick-up 2,25 m.
Conditions exceptionnelles sur machines en stock

* Sous réserves d'acceptation du dossier

www.lely.com — innovators in agriculture

MAZERON
89200 MAGNY
mazeron-sas.com
tel : 03 86 33 17 70

PORTES OUVERTES D'USINE
Du 26 au 29 avril 2011

- Présentation des nouveautés contention et des évolutions produits
- buffet / buvette
- prix spéciaux
- déstockage



l'Agenda

Côte d'Or

Groupama Planning des assemblées générales

(rendez-vous à 18h30 si horaire non précisé)
Montigny-sur-Aube : mardi 19 avril à la salle des rencontres à Montigny (10h)
Recey-sur-Ource : mardi 19 avril à la grande salle du foyer rural
Bligny-sur-Ouche : mardi 26 avril à la salle des fêtes
Mirebeau : jeudi 28 avril à la salle polyvalente de Magny-saint-Médard
Pouilly-en-Auxois : vendredi 29 avril à la salle polyvalente
Saulieu : mardi 3 mai à l'espace Jean Bertin
Fontaine française : mercredi 4 mai à la salle des fêtes (10h)
Liernais : jeudi 5 mai à la salle du temps libre
Vitteaux : vendredi 6 mai à la salle Gilbert Mathieu
Seurre : lundi 9 mai au lycée rural de Chamblanc
Arnay-le-Duc : mardi 10 mai à la salle Saint-Laurent

Fédération charolaise assemblée générale le 3 mai à Pouilly

L'assemblée générale de la Fédération charolaise aura lieu le mardi 3 mai au pôle agricole de Pouilly-en-Auxois de 16 heures à 19 heures. A l'ordre du jour : présentation des comptes, rapport d'activités, rapport moral, actions à conduire sur 2011-2012, proposition de modification des cotisation, élections du tiers renouvelable pour 2011 (6délégués), intervention du GDS sur le sanitaire du département et les perspectives du département, présentation du concours spécial 2012 par Michel Baudot, présentation de Charolais Evaluation 71, par Denis Brochot.

«Rétro Pic Nic» à Drée

A partir de 11h, Drée, petit village à proximité de Sombernon attend tous ceux qui voudront bien participer à un pique-nique rassemblant des amateurs de véhicules de collection ou de prestige, dans un cadre champêtre, en bordure d'un ruisseau. Pas de réservation et un accueil en musique. Stand restauration et buvette pour tous ceux qui n'auront pas eu le temps de préparer leur pique-nique.
Contact : 06 87 25 36 78 ou 03 80 49 78 26. Mail : mecapassion21@orange.fr

PAC déclaration 2011, la Chambre vous accompagne

La Chambre d'agriculture organise un accompagnement à la télédéclaration sous forme de ½ journée collective en salle informatique. Au cours de ces temps d'accompagnement, un conseiller sera présent pour répondre à vos questions tant sur la réglementation liée à la déclaration PAC que sur l'utilisation de Télépac.
Ces ½ journées auront lieu à Dijon, Pouilly-en-Auxois et Châtillon-sur-Seine. Pour vous inscrire, vous pouvez contacter :
Estelle Lagneau à Becquerel (assistance à Dijon et Châtillon)
Tel : 03.80.28.81.20
Céline France à Pouilly en Auxois (sauf le mercredi)
Tel : 03.80.90.89.09

Nièvre

Terre d'ovin

Assemblées de sections

Les assemblées de section de la coopérative Terre d'ovin se dérouleront :
Dans la Nièvre, le 22 avril à 10, salle des fêtes de Rix

Formation Chien de troupeau

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise, de nouveau, deux stages de formation intitulés « dresser son chien de troupeau ». Le premier, de niveau initiation, se déroulera le **28 avril et le 18 mai** à Saint-Saulge, le second, perfectionnement 2è niveau, le 20 avril et le 11 mai. Le chien de troupeau est un moyen de limiter et de réduire le nombre d'accidents liés à la manipulation des animaux. La MSA en recense plus de 6000 chaque année. Grâce au chien, les agriculteurs peuvent gagner du temps, faciliter leur travail, diminuer les risques au contact des animaux, notamment bovins. La formation a pour objectif de vérifier que le chien est apte au travail, peut être dressé et elle permet aussi de s'entraîner avec les conseils du formateur, Sébastien de Montmollin, moniteur agréé de l'Institut de l'Elevage. Tarif: 90 euros par participant. Inscription avant le 8 avril. Contact: Christophe Rainon au 06 72 39 76 43.

JA58 Assemblée générale le 29 avril

Les JA de la Nièvre tiendront leur assemblée générale annuelle le **vendredi 29 avril** prochain à partir de 14 heures à la salle des fêtes de Donzy. Fabrice Prévotat animera une table ronde sur le thème: « Quelle est aujourd'hui la place de nos représentants agricoles au sein des OPA »? Renseignements: JA58 au 03 86 93 40 91.

ASAVPA Assemblée générale le 30 avril

L'assemblée générale annuelle de l'Association des salariés agricoles pour la vulgarisation du progrès en agricole (ASAVPA) se déroulera **samedi 30 avril** à partir de 15h30 à la salle de la mairie de Saint-Saulge. Le thème retenu est « la retraite et les salariés de la production agricole » avec l'intervention de Mme Colodiège, de la MSA Bourgogne.

Formation Bilan et compte de résultat

La Chambre d'agriculture organise une journée de formation sur le thème « lire un bilan et un compte de résultat » le jeudi 5 mai de 9 à 17 heures à Nevers. Présentation du bilan et du compte de résultat (organisation, contenus détaillés) et utilisation pratique de ces deux outils à partir des documents comptables des stagiaires sont au programme de cette journée animée par Laurent Bisson et Christiane Carteron, d'Agricompta 58. Pouvoir interpréter les documents de base, c'est important pour mieux prendre ses décisions et avoir une vue objective de sa situation. La formation coûte 50 euros par participant pour les ressortissants VIVEA (hors frais de repas). Renseignements: Laurence Evers au 03 86 93 40 36 ou par mail laurence-evers@nievre.chambagri.fr.

Instants santé Canton de Decize

La MSA Bourgogne organise ses instants santé pour le canton de Decize, **du 10 au 13 mai** au Centre social de La Machine. Pour s'inscrire à cet examen de santé gratuit, il suffit de retourner le bulletin d'inscription rempli à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée déjà envoyée par la MSA.

Instants santé Canton de Moulins-Engilbert

La MSA Bourgogne organise ses Instants santé pour le canton de Moulins-Engilbert **du 16 au 20 mai** au Centre social de Moulins-Engilbert (à côté de la mairie). Ces examens de santé sont gratuits. Pour s'inscrire, il suffit de retourner le bulletin d'inscription dans l'enveloppe pré-timbrée déjà envoyée par la MSA.

Formation Gérer ses relations humaines

La Chambre d'agriculture, associée à l'Association des Actrices nivernaises, a repoussé sa formation « gérer ses relations humaines avec la communication non violente » aux **24 et 25 mai** 2011 (9h – 17h30) à la Maison du Diocèse, 21 rue Gustave Mathieu, 58000 Nevers. Grâce à ce stage ouvert à toute personne désirant développer sa communication interpersonnelle, il s'agit d'expérimenter une manière de communiquer en 4 points: « énoncer des observations objectives, différencier nos sentiments de nos interprétations et jugements, découvrir et expérimenter nos aspirations profondes, présenter une demande de façon positive, concrète et réalisable ». Eliane Régis, formatrice certifiée en communication non violente (CNV) proposera une alternance d'échanges, d'apports méthodologiques, de mises en situation et d'exercices pratiques. Tarif: 90 euros par participant ressortissant du fonds Vivea. Contact: Marie-Solange Durand au 03 86 93 40 32. Inscriptions avant le 30 avril.

Certiphyto Voie D et voie C

La Chambre d'agriculture de la Nièvre organise deux nouvelles sessions d'accès au Certiphyto. La première, par la voie D, aura lieu les **25 et 27 mai** à Moulins-Engilbert, la seconde, par la voie C, le **25 mai** à Nevers (9h -17h30). L'objectif est de mieux connaître les produits phytosanitaires, leurs risques pour la santé et l'environnement et comment les limiter. Le stage est gratuit mais un chèque de caution de 50 euros est demandé à l'inscription, qui sera rendu aux participants à l'issue de la formation. Contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01. En partenariat avec la Chambre d'agriculture, le CFPPA de Château-Chinon propose également une formation Certiphyto par la voie D, les **18 et 19 mai**. Contact: Christophe Corne au 03 86 79 49 30.

MSA Instants santé du canton de Decize

La MSA Bourgogne organise ses instants santé pour le canton de Decize, du 10 au 13 mai au Centre social de La Machine. Pour s'inscrire à cet examen de santé gratuit, il suffit de retourner le bulletin d'inscription rempli à l'aide de l'enveloppe pré-timbrée déjà envoyée par la MSA.

Foire annuelle agricole commerciale et artisanale de Dun les places

Aura lieu le 23 avril. Nombreux exposants, artisans, producteurs et artistes du Morvan. Plusieurs animations de rue et jeux divers seront organisés pour les petits et les grands, des éleveurs présenteront leur bétail, suivi d'un concours avec remise de prix au cours du vin d'honneur. Un vide grenier aura également lieu. restaurantion buvette..

Salers de bourgogne

L'assemblée générale de l'association «Salers de bourgogne» aura lieu le jeudi 28 avril 2011 à 14h30 au marché au Cadran Route de Saint Saulge à Corbigny (Nièvre) suivie de la visite de l'élevage «plein air intégral» de l'Earl Guillemain.
Renseignement 03 86 58 48 50.

Yonne

Rencontre Optimiser les ressources fourragères et la main d'œuvre en élevage

Alysé et 110 Bourgogne organisent jeudi 12 mai, à l'EARL de la Jaunière à Moulin sur Ouanne, de 10 h à 17h, une journée de rencontre et d'information technique sur «l'optimisation des ressources fourragères et de la main d'œuvre en élevage».
Au programme :
A partir d'une plate-forme de 100 micro parcelles : point sur les choix variétaux (espèces, variétés, association et mélange), les techniques d'entretien des prairies (fertilisation, désherbage, rénovation), la place de l'herbe dans le système fourrager (récolte, organisation de chantier), valorisation des animaux
Sur une exploitation laitière et par des présentations en stands : pistes de réflexion sur l'organisation du travail et la cohérence « main-d'œuvre-moyen de production » en système laitier et allaitant
Rens et inscriptions auprès d'ALYSÉ au 03 86 94 22 02 ou auprès de 110 Bourgogne au 03 86 53 44 22

Quarré-les-Tombes Exposition artisanale des régions de France

La 24e édition de l'exposition artisanale des régions de France aura lieu à Quarré-les-Tombes, du vendredi 22 avril à 11 h au lundi 25 avril inclus. Thème de l'exposition cette année, « le bois ». L'occasion de découvrir des métiers du bois, d'hier et d'aujourd'hui avec la présence de nombreux artisans : sabotier, vannier, fabricant de tuiles en bois, bûcheronnage, maniement de grues… Au total, 85 créateurs ou métiers d'art présents, venus de 32 départements différents. Animation musicale par le club de danse folklorique de Quarré-les-Tombes, la chorale « Quarré-mi-fa-sol » et l'école de trompes de chasse « Saint-Hubert ». Entrée gratuite les 3 jours

Formation Reconnaissance des maladies, des parasites et des carences de la vigne

Afin d'améliorer vos connaissances ou celles de vos salariés pour ce qui concerne les besoins nutritifs de la vigne, les différentes carences possibles et afin d'être en mesure d'identifier tout problème sanitaire sur une parcelle (maladies, adventices, parasites ou ravageurs), le CFPPA d'Auxerre la Brosse organise une formation « reconnaissance des maladies, parasites et carences de la vigne ». Les participants bénéficieront d'une formation en petits groupes (10 à 12 personnes maximum), d'une durée de 4 jours maximum en fonction du positionnement
Dates de la formation : 24 mai, positionnement - Du 25 au 27 mai, formation
Cette formation peut être prise en charge partiellement ou totalement par vos fonds de formation (Vivea, Fafsea ou autres)
Renseignements : tél 03 86 94 60 20 – Fax 03 86 94 60 21

Villevallier Certiphyto

La Maison Familiale et Rurale de Villevallier organise des sessions de formation Certiphyto, se déroulant sur 2 journées :
• **Mardi 10 et jeudi 12 mai**
• **Mardi 17 et jeudi 19 mai**
Renseignements : tél 03 86 91 12 15

MSA Instants santé pour le canton d'Auxerre

La Caisse régionale MSA de Bourgogne propose une deuxième session pour un bilan de santé gratuit à tous ses assurés et ayants droits du canton d'Auxerre âgés de 25 à 74 ans, du lundi 2 au vendredi 6 mai, sur le site de l'Yonne, 14 bis rue Georges Guynemer à Auxerre
L'occasion de faire le point sur l'état de santé de chacun.
Participer à ces examens, c'est préserver encore plus son capital santé. Pour en permettre la bonne organisation, retournez au plus vite l'imprimé d'inscription reçu, à l'aide de l'enveloppe pré timbrée jointe.

Apecita Permanence

La prochaine permanence mensuelle de l'APECITA se tiendra mardi 10 mai, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture auprès de Jocelyne Foutoyet, tél 03 86 94 22 11

en bref

Télépac objectif 80% de télédéclarations Pac en France d'ici à 2013

«Les agriculteurs ont jusqu'au 16 mai pour rendre leurs déclarations de surfaces pouvant bénéficier d'aides Pac», a indiqué Edward Jossa, président-directeur général de l'Agence de services et de paiement (ASP), lors d'une conférence de presse à Paris le 13 avril. En 2010, 41% des agriculteurs ont télédéclaré leurs demandes d'aides. Cette année, l'objectif est d'atteindre 50% et 80% en 2013. Pour atteindre ces chiffres, la procédure en ligne a été simplifiée. Par exemple, la transmission automatique des données fiscales des bénéficiaires d'aides agricoles aux services de Télépac, ainsi qu'une clarification des données demandées lors de la connexion au service, ont été réalisées. Enfin, Edward Jossa a indiqué *«qu'il est possible de remplir sa télédéclaration avant la date limite du 16 mai 2011, car ceci permettrait d'éviter les erreurs grâce aux points de contrôles et aides automatiques du serveur»*.

Prix alimentaires «en zone dangereuse» selon la Banque Mondiale

Lors d'une réunion du FMI et de la Banque Mondiale (BM), le 14 avril à Washington, le président de la BM, Robert Zoellick, a estimé que les prix alimentaires avaient atteint *«la zone dangereuse»*. Selon lui, les prix alimentaires ont déjà augmenté alors que les stocks de matières premières sont relativement bas. *«Les prix alimentaires sont supérieurs de 36% à ce qu'ils étaient il y a un an et restent proches de leur pic de 2008. Déjà, 44,millions de personnes sont tombées sous le seuil de pauvreté depuis juin dernier»*, a indiqué Robert Zoellick. Selon lui, si l'indice des prix augmente encore de 10%, 10 millions de personnes supplémentaires vont tomber sous le seuil de pauvreté, et une hausse de 30% entraînerait 34 millions de personnes *«vers les bancs des pauvres du monde»*.

Lait les professionnels peuvent saisir la Commission interprofessionnelle des pratiques contractuelles

Dans le cadre de la contractualisation dans le secteur laitier, le Cniel a mis en place la Commission interprofessionnelle des pratiques contractuelles (CIPClait), présidée par Pierre Lepetit, inspecteur général des finances. Celle-ci vient d'ouvrir son site internet. Via le site internet www.cipclait.com, tout producteur, opérateur économique ou acheteur de lait de vache peut désormais saisir la Commission pour obtenir un avis sur toute question relative à la contractualisation préalablement à la signature des contrats, sur des clauses contractuelles ou sur toute pratique contractuelle. La saisine de la Commission peut être réalisée *«au moyen d'un formulaire téléchargeable sur le site à transmettre par courrier postal ou à envoyer directement depuis le site complété, signé et accompagné du contrat objet de la demande»*, précise le Cniel dans un communiqué.

en **chiffres**

- 14%

Le prix moyen de carcasse de viande bovine était en recul de 14% par rapport au dernier trimestre 2010

en **lettres**

« La Chine attribuera cette année 18,01 milliards de yuans (NDLR:2,75 milliards de dollars) supplémentaires de subventions destinées à la production agricole. »

a annoncé récemment le ministère chinois des Finances.

Au total, 140,6 milliards de yuans, y compris cette nouvelle somme, seront destinés à l'augmentation de la production agricole en 2011, un chiffre en croissance de 14,7 % sur un an. Le gouvernement chinois a décidé d'allouer un total de 988,45 milliards de yuans pour l'agriculture, les paysans et les régions rurales en 2011, un chiffre en croissance de 15,2 % sur un an.

▶ Solidarité

Plus de 2 300 bouteilles de grands vins de Bourgogne offertes pour la vente de charité

Un élan de générosité collectif, massif et spontané

Les bourguignons aiment le Japon et apprécient la culture japonaise. Fortement marqués par la triple catastrophe qui s'est abattue sur le Japon le 11 mars dernier, ils ont été nombreux à offrir leurs vins pour la vente aux enchères qui sera prochainement organisée au profit de la Croix Rouge Japonaise.

Dès le 11 mars, de nombreux domaines viticoles, caves coopératives et maisons de vins de Bourgogne, ont joint leurs efforts pour soutenir les japonais frappés par les éléments. Spontanément, plusieurs d'entre se sont associés au projet Bourgogne Solidarité Japon, lancé par l'association Mosaïque Bourgogne International, et ont offert leurs vins pour soutenir une vente de vins aux enchères dont le produit sera offert à la Croix Rouge Japonaise.

Après 2 semaines, 2 368 bouteilles de vin de Bourgogne ont été offertes par plus de 280 entreprises viticoles originaires de tout le vignoble. De très nombreuses bouteilles de 75 cl mais aussi des Magnums, des Jéroboams et même quelques Mathusalems et Salmanazars.
Toutes les appellations de Bourgogne sont représentées depuis les Régionales jusqu'au Grands Crus, en passant par les Villages et les Premiers Crus. Toutefois, certains noms feront sans doute rêver un peu plus les acheteurs potentiels : quelques Chambertin, dont un 1988 et un 1999, des Corton-Charlemagne, un Jéroboam de Clos de la Roche 2002, une Romanée Conti 1971, plusieurs Bâtard-Montrachet… Si de nombreux vins sont issus des beaux millésimes de la décennie 2000, quelques flacons plus anciens pourraient élever le débat (Chablis 1er Cru Montée de Tonnerre 1962, Bonne Marre 1973, Magnums de Chambertins Grand Cru 1947 par exemple). Le catalogue de la vente, en cours de réalisation devrait attirer passionnés et amateurs éclairés.

Cet élan de solidarité, né de l'initiative de l'association Mosaïque Bourgogne International, s'est enrichi de la participation active de l'ensemble de la filière des vins de Bourgogne. Il reflète l'affection profonde que la Bourgogne porte au Japon et aux Japonais depuis de nombreuses années.

Les partenaires de l'opération
- Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne (BIVB), Beaune
- Transport J.F. Hillebrand, Beaune
- Christie's France SNC, avec le soutien du département international des vins, Paris
- L'agence de communication & d'édition Ecrivin, Beaune
- Le Studio Culturevin, image et communication, Lyon
- Fédération des Négociants-Éleveurs de Grande Bourgogne (FNEB), Beaune
- Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne (CAVB), Beaune
- Tous les sympathisants au projet, les japonais résidants en Bourgogne, les acteurs intimement liés économiquement ou culturellement au Japon en Bourgogne.

▶ En image

«Les climats de Bourgogne» en marche



Photo: Jonas Jacquel-GuisProd

La marche dans les vignes comptait à peine plus d'un kilomètre, mais la route est encore longue vers l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. Ils étaient 2500 le 8 avril dernier à marcher à la tombée de la nuit dans les vignes entre Chambolle-Musigny et le Château du Clos-Vougeot, pour soutenir la candidature des Climats de Bourgogne. Des anonymes, des artistes, des bénévoles, des viticulteurs bien sûr et des élus ont participé à cette mobilisation exceptionnelle. Au terme de cette marche chargée de symboles, 53 élus représentant les collectivités territoriales, l'Etat et les fédérations professionnelles, ont solennellement signé la Charte territoriale des climats du vignoble de Bourgogne, marquant ainsi l'engagement collectif de tout un territoire à préserver et valoriser ce site. Le dossier de candidature sera déposé en fin d'année 2011. Le lâcher de lanternes célestes à la fin du rassemblement a vu monter les espoirs de tout un territoire pour une inscription, si la candidature était retenue, en 2013.

le **billet**

Restos du cœur maladresse européenne

En décrétant que l'essentiel des denrées alimentaires fournies gratuitement aux personnes les plus démunies de l'UE devaient provenir des stocks publics, la Cour de justice de Luxembourg menace l'existence même de ces programmes européens qui furent lancés dans l'urgence lors de l'hiver exceptionnellement froid de 1986. Car, aujourd'hui, les stocks sont quasiment vides et, dès lors, les fonds européens destinés aux plus pauvres pourraient être fortement réduits dès 2012 et probablement aussi les années suivantes. En s'en prenant ainsi directement à la frange la plus faible de la population, même si leur décision est sans doute très étayée sur le plan du droit, les juges européens écornent très sérieusement l'image de solidarité que la plupart des responsables européens s'efforcent d'imprégner à l'Union. Ce sont tout de même 13 millions de citoyens qui, vivant dans la précarité, sont contraints de passer régulièrement par les restos du cœur pour manger à leur faim !

A.E.

Irrigation

La Chambre prend position

La Loi sur l'Eau et les milieux aquatiques introduit le principe de gestion collective des prélèvements d'eau à usage d'irrigation, par la mise en place d'un organisme appelé Organisme unique de gestion collective. La Chambre souhaite remplir cette mission de gestion de l'eau destinée à l'irrigation.
La Chambre d'agriculture de Côte d'Or vient de se porter candidate pour une désignation comme Organisme Unique (O.U.) de gestion des prélèvements d'eau à usage agricole sur le département de la Côte d'Or, principe introduit par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA 2006-1772 du 30/12/2006). Cet organisme a pour principal objectif la gestion durable, cohérente et équilibrée de la ressource en eau, correspondant à l'objectif de la Directive Cadre Européenne sur l'eau (DCE) avec un retour à l'équilibre en 2015, pour usage d'irrigation, sur une zone bien spécifique. Cet O.U. devient l'interlocuteur unique des préleveurs irrigants. La candidature de la Chambre d'agriculture porte sur l'ensemble des périmètres des Zones de Répartition des Eaux (ZRE) de Côte d'Or : Ouche, Tille, Vouge et nappe profonde de Dijon Sud. La candidature à l'O.U. se justifie par le travail de gestion et d'organisation engagé depuis plusieurs années avec les irrigants de Côte d'Or, de manière à ce qu'il s'inscrive durablement dans le département et que les actions mises en place soient poursuivies, tout en s'assurant de la compatibilité de celles-ci avec les objectifs des SAGE existants sur les secteurs concernés. Dans le cadre de la procédure de désignation de l'organisme unique, (art R211-113 du Code de l'Environnement), cette candidature fait l'objet d'un avis publié et affiché en mairie, dans chaque commune du périmètre du 4 avril au 6 mai. De plus, un exemplaire du dossier de candidature et un registre sont à disposition du public, à la préfecture - direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon - bureau A214 et aux secrétariats des sous-préfectures de Montbard et Beaune depuis le 4 avril et ce, jusqu'au au 6 mai, de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30 ou sur rendez-vous. Le Préfet a 6 mois à compter du jour de la réception du dossier, pour prendre l'arrêté préfectoral de désignation de l'Organisme Unique.

Pour tout renseignement concernant cette candidature, contacter la Chambre d'agriculture au 03 80 28 81 31.
Communiqué

Chambre d'agriculture

Tout n'est pas négatif en élevage

La première session de l'année de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or s'est tenue dans le canton de Saulieu. Un rendez-vous dans lequel les nombreuses problématiques de l'élevage ont été évoquées, mais à chaque fois accompagnées de messages encourageants.

L'élevage a pris une part importante de la session de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or qui s'est déroulée vendredi dernier à La-Roche-en-Brenil. Pour le président Dominique Chambrette, un travail sur les charges et la compétitivité des exploitations s'impose, devant les difficultés à pouvoir obtenir une hausse de prix du kg de viande. *«Il y a beaucoup de choses à faire dans l'alimentation, il faut que les exploitations deviennent plus autonomes»* souligne Dominique Chambrette, *«il y a également les coûts des bâtiments, par rapport à leur temps d'utilisation, et les coûts de la mécanisation qui pèsent énormément...Nous réfléchissons activement à cela»*.

La Chambre d'agriculture s'apprête à réunir un groupe d'une dizaine d'éleveurs du département. L'objectif sera d'établir un *«tableau de bord»* disponible pour tous les éleveurs de Côte d'Or. *«Il y a de fortes différences d'une exploitation à une autre. Le but sera d'évaluer les différents postes et voir ceux que l'on peut améliorer»* précise le président, *«nous allons nous donner les moyens pour que nos ingénieurs puissent répondre au mieux aux problèmes rencontrés sur le terrain»*.

Deux autres études seront prochainement menées par la Chambre d'agriculture. Il s'agira de savoir si un projet d'engraissement collectif est possible sur le département, et voir si la dimension des fermes actuelles (nombre de vaches par actif) correspond à la dimension des fermes de demain.

Un riche exposé au programme

Le moment le plus attendu de la session était l'intervention de Philippe Chotteau, le directeur du groupement d'études bovines à l'Institut de l'élevage. Ce dernier s'est prononcé sur la crise traversée, ou plutôt, la *«mutation»* traversée. *«Oui, les revenus des éleveurs bovins viande vont mal depuis quatre ans et en particulier en Bourgogne»* signale Philippe Chotteau, *«0,7 ou 0,8 Smic par travailleur familial à temps plein, c'est vraiment très faible. Cela est d'autant plus vrai que la charge de travail est importante et que les capitaux à mettre en œuvre sont conséquents avec une fourchette allant de 250 000 à 350 000 euros par travailleur à temps plein»*. Malgré ce constat, Philippe Chotteau se veut optimiste en signalant qu'il y a *«plus d'atouts que de handicaps en élevage. Ce n'est pas toujours facile à dire, surtout quand on a la tête dans le sac, mais il y a des perspectives dans l'élevage et je suis optimiste»* explique le directeur du groupement d'études.



Ce rendez-vous à permis au président Dominique Chambrette de dresser un état des lieux de l'agriculture, et plus particulièrement de l'élevage, à la préfète Anne Boquet. Celle-ci participait à sa première session de Chambre.

Un œil sur la Turquie

Tout d'abord, des perspectives avec les marchés mondiaux. Philippe Chotteau voit beaucoup d'espoirs sur l'Égypte et surtout sur la Turquie: *«Le marché italien ne va pas très bien, heureusement que d'autres marchés apparaissent. L'Égypte et la Turquie sont des marchés structurellement importateurs, ils ont peu de terres arables, leur population est importante et leur niveau de vie augmente»*. L'Allemagne a été la première à s'intéresser à ce marché turc et les prix ont sensiblement augmenté (près de 1€/kg !). *«Le cheptel allaitant allemand n'a que 700 000 vaches et ne suffira pas»* précise Philippe Choteau, *«en France, nous avons 4 400 000 vaches... Ce marché turc permettrait d'alléger le marché, ce n'est peut-être pas une utopie de penser à une filière franco-turque comme la filière franco-italienne que nous avons depuis cinquante ans»*.
D'autres perspectives existent à court terme, le directeur d'études mise sur des avancées significatives en ce qui concerne la contractualisation : *«ce sera compliqué car ce sont de vrais rapports de force. Par exemple, seule la moitié des jeunes bovins produits en France est consommée en France... Il y a de la place pour contractualiser avec les Français!»*

Applications côté éleveurs

À court terme, il y a des marges d'amélioration de la productivité. *«Quand on regarde le détail des revenus d'exploitation, il y a des disparités considérables, même pour le tiers supérieur des élevages. Il y a des raisons structurelles, des problèmes de parcellaires notamment dans l'Auxois-Morvan. Cela ne facilite pas la productivité. Autre chose : il y a sans doute eu des "sur-investissements" en mécanisation à un moment donné, quand la conjoncture était meilleure. Il y a aussi des problèmes de conception de système, peut-être des problèmes d'organisation... Il y a un grand intérêt à refaire du travail de groupe. Pour chaque petite région, il faut voir ce qui va, ce qui ne va pas, et faire de la comparaison entre exploitations»*. Cette idée rejoint parfaitement le projet de la Chambre d'agriculture de Côte d'Or.

AURÉLIEN GENEST

▶ Jean-Pierre Fleury: *«Arrêter d'écouter les histoires de cours de ferme»*



Le secrétaire général de la Fédération nationale bovine a fait part de bons chiffres liés à la viande bovine (consommation, abattage, export, import...). Jean-Pierre Fleury s'indigne de voir que la loi du marché *«ne fonctionne pas»* dans notre pays : *«Les prix n'augmentent pas alors que l'offre est inférieure à la demande...C'est une particularité française, liée à la grande distribution»*. Contractualisation et regroupement de l'offre sont évoqués par Jean-Pierre Fleury qui, au passage, invite les éleveurs à être plus *«exigeants»* au moment de la vente des animaux : *«Il faut arrêter d'écouter les histoires de cours de ferme : les volumes d'abattage sont en hausse (+10% par rapport à l'an passé), il y a de la demande et l'export marche bien (+15%) et il y a de la consommation (+7% au premier trimestre 2011)»*.

***En outre, le secrétaire général était récemment en voyage à Bruxelles. La FNB a alerté différents interlocuteurs européens sur la mauvaise passe de l'élevage. Plusieurs propositions ont été formulées et l'une d'entre elle a été retenue : la création d'un* groupe d'experts sur la viande bovine à Bruxelles sera étudié et mis au programme du conseil des ministres du mois de mai.**



Syndicat des propriétaires forestiers

Forestiers et agriculteurs, des intérêts communs

Le syndicat des Propriétaires Forestiers de Côte d'Or a tenu son assemblée générale annuelle le vendredi 8 avril dernier sur la commune de Binges.

A cette occasion, une cinquantaine d'adhérents, en présence de différentes personnalités dont Dominique Chambrette, président des Chambres d'agriculture départementale et régionale, ont pu approuver successivement :
- le rapport moral du président Joseph de Bucy,
- les comptes de l'exercice 2010 présentés par le trésorier Raoul de Magnitot,
- la réélection de quatre administrateurs comme prévue par les statuts.

Ensuite, le président a pu aborder différents sujets parmi lesquels dominait cette problématique récurrente de savoir comment concilier un impératif d'augmentation de la production de bois alors que de nouvelles obligations de préservation des sites forestiers continuent d'être imposées. Les propriétaires ont le sentiment que les réglementations s'empilent sans cohérence aucune, constituant une sorte de mille-feuilles environnemental tout à fait indigeste.

Dans ce cadre, deux sujets ont permis de mettre en évidence la solidarité accrue entre les forestiers et les agriculteurs dans la défense de leurs intérêts communs.

Au premier chef, c'est l'évolution de la réglementation au sein des sites Natura 2000 qui inquiète tous ces acteurs du terrain car les prochains décrets à venir sur les études d'incidence à réaliser pour toute une série d'opérations de gestion courante sur leurs propriétés respectives, annonce une ère de complications nouvelles où tout ce qui n'est pas permis serait désormais interdit. Ainsi cette évolution contraignante a encouragé les agriculteurs et les forestiers à faire part, lors des réunions de concertation, de leur réserve…et de leur souhait de voir ces nouvelles obligations harmonisées d'un département à l'autre au sein de la région Bourgogne. Ils regrettent néanmoins de ne pas être véritablement tenus au courant de l'avancement de ces dossiers.



Joseph de Bucy, le président du syndicat des propriétaires forestiers de Cote d'Or, a notamment abordé la réglementation de Natura 2000 et du parc national *«Entre Champagne et Bourgogne»*.

Au plan strictement départemental, mais débordant néanmoins sur la Haute-Marne, le second sujet qui fédère aussi les esprits, n'est autre que celui du futur parc national *«Entre Champagne et Bourgogne»*. Il reste beaucoup de flou dans ce qui se dessine pour les propriétaires forestiers ou les agriculteurs au sein de ce projet. En juillet dernier, le G.I.P., groupement d'intérêt public, a vu le jour. Il prend déjà une allure monstrueuse avec plus d'une centaine d'administrateurs ou de conseillers… En particulier, alors qu'avait été annoncé un *«parc de forêt feuillue de plaine»*, il apparaît que le périmètre désormais élargi risque d'englober des territoires qui n'ont plus rien à voir avec le concept initial. Là encore, les agriculteurs et les forestiers s'émeuvent de cette évolution fâcheuse et demandent que l'on définisse rapidement ce périmètre d'adhésion en respectant les critères initialement retenus. De plus, ils craignent de voir des préoccupations environnementales dogmatiques prendre le pas sur les nécessaires évolutions économiques à encourager pour l'avenir de ces territoires du nord de la Côte d'Or qui ont tendance à se dépeupler.

De nombreux autres sujets ont par ailleurs été abordés. A chaque fois, un dialogue constructif a pu s'instaurer et le président a rappelé la disponibilité du secrétariat du syndicat pour tenter de répondre aux questions que chacun se pose. A titre d'exemple, l'assemblée générale est toujours une occasion de rappeler que tout propriétaire reste responsable en cas d'accident survenu au détriment d'un tiers, par exemple en cas de chute d'un arbre. Il faut savoir que, par leur cotisation de quelques dizaines d'euros, les adhérents du syndicat bénéficient d'une assurance *«responsabilité civile»* de groupe qui les protège.

Au terme de la matinée, les propriétaires présents ont pu partager un repas convivial et l'après-midi a été consacrée, comme c'est désormais devenu une habitude, à une réunion de vulgarisation assurée par le C.R.P.F. (Centre Régional de la Propriété Forestière). Les participants ont découvert avec intérêt les étapes essentielles de la sylviculture du chêne qui n'a désormais, pour eux, plus de secret.

Syndicat des Propriétaires Forestiers de Côte d'Or, 42 Rue de Mulhouse, 21000 Dijon
Secrétariat: Pascale Martel,
03 80 36 21 40,
spfs21@wanadoo.fr

COMMUNIQUÉ

Info MSA

Comité de l'échelon local d'Is sur Tille / Selongey / Grancey le Château

Quand le danger s'appelle internet !



Le mercredi 23 mars, à l'initiative des délégués du comité de l'échelon local d'Is sur Tille / Selongey / Grancey le Château, une conférence débat sur les dangers d'internet s'est tenue, à la salle de l'orangerie à Is sur Tille.

Une trentaine de parents a été sensibilisée sur les risques encourus lors de l'utilisation des nouvelles technologies par les enfants et adolescents. Ainsi quelques conseils sur comment éviter l'addiction aux jeux vidéos, sur la limite de temps de connexion en fonction de l'âge, ou encore l'incontournable accès de l'ordinateur par les parents pour éviter les sites à caractères sensibles ou les risques des réseaux sociaux en ligne… ont pu être abordés.

Animée par l'association e-enfance, association reconnue d'utilité publique, et par Mme Portebois, psychologue, cette soirée a permis de répondre aux nombreuses questions des parents, et donc de leur permettre de se sentir moins désarmés face à l'emprise que cette nouvelle forme de communication a sur leurs enfants.

Net écoute (0820 200 000) a également été cité comme un service de conseil possible en la matière.

Ce débat avec ces spécialistes, sur un sujet plus que jamais au cœur de l'actualité, n'aurait cependant pas été possible sans la mobilisation des délégués pour le faire connaître.



AVENIR MOTOCULTURE
21 Arc sur Tille — 03 80 63 07 77
21 Ménétreux-le-Pitois — 03 80 96 08 05

BAZOLLES MOTOCULTURE
58 Bazolles — 03 86 38 97 09

ETS GATELLIER
58 Suilly-la-Tour — 03 86 26 33 93

SARL LUCAS
89 Cruzy-le-Châtel — 03 86 75 20 98
Antenne à Nuit/Ravière — 03 86 55 71 56
Antenne à Leuglay — 03 80 81 86 60

SARL MORTIER
21 Censerey — 03 80 84 43 76
71 St Bonnet — 03 85 24 72 05

SOMAC
89 Perrigny — 03 86 94 25 70
89 Soucy — 03 86 86 63 19

Coopérative de déshydratation d'Ivry en Montagne

Deux nouveaux adhérents de poids pour préparer l'avenir

La Coopérative de Déshydratation d'Ivry en Montagne vient d'accueillir deux nouveaux adhérents : les coopératives Bourgogne du Sud et Dijon céréales. Ces nouveaux partenariats et les synergies qui en découlent vont faciliter le développement de l'activité luzerne et amener de nouvelles pistes de diversification.

«*La luzerne a de l'avenir, il faut le dire et le répéter, en bio comme en conventionnel*». Louis Tournier, président de la Coopérative de déshydratation d'Ivry-en-Montagne, tient à ce que cela se sache. Lors de sa dernière assemblée générale, la coopérative a d'ailleurs pris un tournant important en accueillant de nouveaux adhérents, dont les coopératives Bourgogne du Sud et Dijon Céréales. Deux adhésions de poids qui vont lui permettre d'investir pour son développement. Le nouveau directeur du site, Yves Grosjean, souligne que ces synergies entre coopératives favorisent les investissements en vue d'augmenter la capacité de production de la coopérative au moment où le vaste projet d'Aiserey va justement accroître les surfaces de luzerne. En conventionnel, la luzerne représente aussi une alternative intéressante dans les traditionnelles rotations colza-blé-orge, «*qui montrent leurs limites*» remarque Yves Grosjean.

Se préparer à l'après 2013

Le développement des installations d'Ivry en Montagne est d'abord axé sur le cœur de métier : la déshydratation de la luzerne, avec une ouverture supplémentaire puisque l'entreprise passe de la seule prestation de service à la «*collecte et vente*». Tous les agriculteurs qui voudront cultiver de la luzerne trouveront là un débouché pour sa commercialisation. Objectif à terme : élargir la zone de production et de collecte sur un axe Beaune-Chagny ; les producteurs de grandes cultures de ces zones ayant tout intérêt à saisir cette opportunité d'enrichir leur rotation, tout en gagnant de précieuses unités d'azote grâce aux qualités agronomiques reconnues de cette production. La luzerne a toutes ses chances pour qui veut bien raisonner à la fois sur le plan économique et agronomique. «*Dans une approche systémique de l'exploitation, la luzerne permet à la fois une réduction des intrants et une réduction du temps de travail, cette plante, véritable "usine à engrais", libère des unités d'azote et restructure les sols*» explique Yves Grosjean. Louis Tournier remarque pour sa part que «*l'unité d'Ivry en Montagne est bien placée pour alimenter les marchés des gros consommateurs de luzerne que sont la Suisse et les pays alpins, les objectifs de développement actuel nous préparent en fait aux évolutions qui affecteront la production de luzerne dans les zones les plus productives actuellement. De petites unités comme la nôtre peuvent représenter une alternative pour les producteurs qui prendront le relais avec en plus l'avantage de la proximité*».

L'usine de déshydratation s'est déjà engagée dans la voie de la diversification puisqu'elle produit des pellets de bois (2500 t), en partenariat avec la Coopérative forestière de Bourgogne-Limousin, elle déshydrate aussi de la moutarde (2500 t) et du maïs (1500 t). L'entrée de nouveaux adhérents comme Bourgogne du Sud et Dijon Céréales va permettre d'étendre l'activité aux issus de céréales, à destination de l'alimentation animale. Ces activités complémentaires assurent l'activité tout au long de l'année, les 4000 t de production de luzerne déshydratée constituant une acticité saisonnière, même si cela reste le cœur de métier. L'objectif à atteindre de 6000 tonnes de production est désormais à portée de main.

ANNE-MARIE KLEIN



Yves Grosjean, directeur de la coopérative qui va conduire le projet de développement de la coopérative de déshydratation d'Ivry en Montagne et Louis Tournier, son président.

Charte «Auxois naturellement»

La barre des 230 éleveurs bovins est franchie

La présence d'un stand (avec plusieurs producteurs) et d'un éleveur «Auxois naturellement» au récent concours du Bœuf de Pâques était l'occasion de dresser un premier bilan de l'innovante démarche du Pays Auxois Morvan.



Le 10 avril, Jacky Coquillon participait au concours du Bœuf de Pâques. Cet éleveur du canton de Précy-sous-Thil adhère à la charte «*Auxois naturellement*» et pense que son adhésion a joué un rôle dans la vente de ses deux animaux.

Il y a plusieurs mois, le Pays de l'Auxois Morvan faisait une remarque difficilement contestable. La très grande majorité des animaux produits sur son territoire sont vendus jeunes et maigres à l'Italie pour finalement être consommés en France. Avec, à la clé, une perte importante de plus-value... En créant une charte «*Auxois naturellement*», le Pays de l'Auxois Morvan souhaite développer les circuits courts en favorisant l'engraissement local des bovins tout en diminuant l'impact des transports. Depuis fin juin 2010, 230 éleveurs de l'Auxois-Morvan ont adhéré à cette charte, soit près d'un éleveur sur deux dans le Pays de l'Auxois Morvan.

Déjà une plus-value ?

L'un de ces éleveurs a participé au dernier concours du Bœuf de Pâques qui s'est déroulé à Dijon le 10 avril. Il s'agit de Jacky Coquillon, habitant Clamerey dans le canton de Précy-sous-Thil. Ce dernier a tout de suite adhéré à cette charte. Ses motivations? «*Prouver que le produit est de qualité, se démarquer pour vendre des bêtes, satisfaire le consommateur*» répond l'éleveur dont les deux animaux présentés au concours ont trouvé preneur. Selon Jacky Coquillon, l'identification «*Auxois naturellement*» a joué un rôle dans les transactions: «*J'ai vendu à un boucher de Paris et à Bigard. Oui, je pense que l'identification Auxois naturellement a joué un rôle*». En ce qui concerne les prix, l'éleveur n'exclut pas l'éventualité des bienfaits de son adhésion à la charte : «*il y a un petit plus, on le ressent, c'est un peu plus cher. Mais l'élevage en a besoin, les éleveurs doivent retrouver leur place dans la société. Les prix doivent bouger. Sinon, c'est tout simplement la mort de l'élevage*».

Deux supermarchés, deux boucheries

Six mois après l'ouverture de la charte aux producteurs bovins, Matthieu Virely, chargé de mission au Pays de l'Auxois Morvan, dresse un bilan très positif : «*La charte est encore toute récente mais beaucoup d'éleveurs nous ont déjà rejoints, c'est encourageant. Nous avons mis en place des réunions de filières qui sont très constructives. Tout est désormais calé dans notre fonctionnement. L'objectif, aujourd'hui, est de développer de nouveaux marchés. Nous recherchons de nouveaux magasins et de nouvelles boucheries, en priorité sur le territoire. Nous visons un retour plus concret pour les éleveurs*». Aujourd'hui, deux boucheries (Chargueros à Venarey, les Triperies Dijonnaises) et deux supermarchés (Atac à Pouilly-en-Auxois et Super U à Venarey-lès-Laumes) vendent de la viande identifiée «*Auxois naturellement*». Un des deux bovins de Jacky Coquillon, vendu au concours du Bœuf de Pâques, sera prochainement sur les étales de ces deux supermarchés. Deux éleveurs sont également en vente directe : il s'agit de Laurent Picard à Noidan et de Pierre Groën à Vix-de-Chassenay. En outre, une convention de partenariat avec la Chambre d'agriculture sera prochainement signée. «*Pour nous, ce sera une reconnaissance et un appui complémentaire. Nous rejoignons ainsi leur projet de développer les circuits courts*» signale Matthieu Virely.

Contact : Matthieu Virely au 03 80 49 65 00 ou productions@pays-auxois.com

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur

Une charte...et une marque

La démarche «*Auxois naturellement*» est articulée autour d'une charte (comme les autres productions), mais également d'une marque spécifique, déposée et certifiée : «*Viande issue d'animaux nés et élevés en Pays de l'Auxois Morvan*». Cette marque, issue du cahier des charges VBF (Viande Bovine Française), rédigé par l'Interprofession Bovine, permet de respecter les obligations réglementaires tout en s'assurant d'un contrôle strict pour tous les opérateurs engagés, notamment envers la communication. Pour adhérer à la charte, il faut que les animaux soient nés et élevés dans la zone Auxois-Morvan puis abattus dans la région, que leur qualité minimale soit E, U ou R et que l'engraissement soit 2,3 ou 4. L'adhérent s'engage à maintenir des prairies permanentes et un paysage bocager sur sa propriété. La charte «*Auxois naturellement*», gratuite, ne concerne pas que les producteurs bovins. D'autres productions sont également présentes (vins, miel, viande ovine, bières, confitures, escargots, volailles, fromages...).

Avant l'AG des JA58

Fabrice Prévotat veut donner leur «juste place aux jeunes»

JA58 tiendra son assemblée générale annuelle le 29 avril à la salle des fêtes de Donzy. Après une matinée à huis clos, les jeunes agriculteurs s'interrogeront sur «quelle est aujourd'hui la place de nos représentants agricoles au sein des OPA ?» Une façon pour eux de revendiquer une meilleure compréhension et une plus grande ouverture à leurs rangs, de la part des ainés.

Le président de JA58, Fabrice Prévotat, prépare le débat qu'il animera le 29 avril en présence de représentants des organisations professionnelles agricoles.

Terres de Bourgogne: Quel est l'objectif de cette table ronde et pourquoi avoir choisi ce thème?

Fabrice Prévotat: *«L'intérêt de la table ronde est de révéler des vocations de jeunes responsables et de leur donner l'envie de s'investir. Les choses ne sont jamais gagnées d'avance. Je pars d'un constat. Nos représentants agricoles dans les OPA sont vieillissants. C'est une génération de personnes qui ont entre 45 et 65 ans et qui ont pris des responsabilités il y a 20 ans et dont nous n'avons pas l'impression qu'ils se préoccupent de leur renouvellement. Et, d'une façon générale, ils oublient de former des jeunes autour d'eux. Par exemple, aux dernières élections de chambre, dans les 25 premiers, il y avait deux JA qui avaient 34 ans et demi et qui ont très vite été atteints par la limite d'âge au sein de notre structure syndicale. Pour nous, ce n'est pas satisfaisant. D'autant plus que nous avons une crainte: que dans les structures professionnelles, les administratifs finissent par prendre le pas sur les administrateurs dans les décisions à venir. Nous ne voulons pas que nos représentants professionnels deviennent des pots de fleur ou des numéros sur un papier».*



Fabrice Prévotat animera la table ronde sur le thème *«quelle est aujourd'hui la place de nos responsables agricoles dans les OPA?»*

TDB: Votre constat concerne-t-il l'ensemble des OPA?

F.P.: *«Il ne faut pas généraliser. Certaines d'entre elles sont plus ouvertes aux jeunes. Je pense au Crédit agricole dont 30% des représentants sont des jeunes, par exemple. C'est aussi pour cela que la table ronde est ouverte à tous, adhérents et administrateurs d'OPA. Si certains sont plus ouverts, qu'ils viennent nous le dire! Suivant l'échelle des responsabilités, le plus important est de savoir comment nous, jeunes agriculteurs, nous pourrons nous sentir impliqués. Nous revendiquons notre juste place, à condition que nous ayons le sentiment que les aînés, soient prêts à partager le gâteau».*

PROPOS RECUEILLIS PAR EMMANUEL COULOMBEIX

▶ En bref

Départ Michel Gaillouste chez BBF

Le technicien de la Chambre d'agriculture qui s'occupait du dossier drainage dans la Nièvre, Michel Gaillouste, a quitté la maison. Depuis lundi 18 avril, il occupe de nouvelles responsabilités au sein de l'entreprise Bongard Bazot et fils.

Concours Prairies fleuries

Le Parc naturel régional du Morvan organise, pour la deuxième année consécutive, un concours de prairies fleuries. Ce concours est l'occasion de mettre en avant, au niveau local et national, l'intérêt des prairies extensives et la qualité du travail des agriculteurs dans des conditions difficiles sur des secteurs à fort enjeu patrimonial. Il vise à récompenser le bon «équilibre agri-écologique» des parcelles riches en espèces. Après inscription, un jury pluridisciplinaire visitera les parcelles début juin en présence des agriculteurs. La remise des prix aura lieu lors de la fête de l'automne, les 1er et 2 octobre prochains à Saint-Brisson (58). Informations: www.prairiesfleuries.fr ou Isabelle Civette ou Isabelle Bureau au PNR du Morvan, 03 86 78 79 00.

DDT Atlas des paysages de la Nièvre

La Direction départementale des territoires de la Nièvre vient d'organiser des ateliers des paysages dans l'ensemble du département. L'objectif est de réaliser un atlas des paysages de la Nièvre, afin de posséder un outil de connaissance de référence commun à tous les acteurs du territoire. Il devra en outre être opérationnel dans l'ensemble des actions d'aménagement du territoire. Le document final sera un rapport écrit décrivant les enjeux auxquels sont confrontés les paysages de la Nièvre et sera complété par des cartographies ainsi que, le cas échéant, par des schémas et croquis. Tout cela sera bouclé au 31 août 2011.

▶ Info MSA

Comité de l'échelon local de La Machine/Decize

De l'étable à la table !

Quand les enfants découvrent les différentes viandes et leur goût.

Le 31 mars, dans l'enceinte du collège de La Machine (58), les délégués du comité local de La Machine / Decize ont participé à l'animation de quatre ateliers visant à mieux faire connaître aux jeunes la viande et ses différents goûts.

200 élèves issus de neuf classes du collège et de l'école primaire ont pu tout au long de la journée assister à :

- Une présentation des différentes races de bovins en présence d'une vache et son veau de 6 semaines,
- Une information sur la traçabilité de la viande et les différentes nourritures animales,
- Une conférence sur l'alimentation humaine et *«comment bien se nourrir»*,
- Un exposé sur les filières des métiers de l'agriculture.



Les élèves ont posé de nombreuses questions auxquelles les élus MSA ont répondu en direct.

Après une dégustation de lait, ils ont pu prendre leur repas sur place grâce à un approvisionnement par la filière courte de proximité.

Cette journée a été également marquée par la présence de Mme Mongiat, Vice-Présidente du Conseil général de la Nièvre et chargée des Affaires Scolaires, M. Barbier, Conseiller Général chargé des Affaires Agricoles et M. Plovinet, adjoint au Maire de La Machine.

Riche en couleurs et en saveur, elle a conquis l'ensemble de ce jeune public mais aussi les adultes, élus et enseignants.

▶ Rendez-vous

Élimination des déchets de soins vétérinaires

Calendrier des collectes

Comme chaque année, la Société EDC, en concertation avec le Groupement de Défense Sanitaire, collectera les fûts plastiques entre les 9 et 13 mai prochain selon le calendrier suivant :

• le 9 mai

- Alligny Cosne : coopérative Cap Nievre, Suchet de 08h00 à 08h45*
- Varzy : coopérative Cap Nievre, route de champlémy de 09h15 à 10h45*
- Corbigny : Sicagemac, route de St Saulge de 11h15 à 13h00*

• le 11 mai

- Sermoise : GDS , ZA du Clos Ry de 08h00 à 09h30*
- Guérigny : Coopérative cap Nièvre, ZI Villemenant de 10h00 à 10h45*
- Chatillon : Coopérative Cap Nièvre route d'Aunay de 11h30 à 13h00*

• le 12 mai

- Moulins Engilbert : Sicafome 29 Route de Chatillon de 08h00 à 09h45*
- Château Chinon : parking municipal Jean Sallonnyer de 10h15 à 11h15*
- Montsauche les Settons : parking près du C.Agricole face aux containers de 11h45 à 12h45*

• le 13 mai

- Decize : Coopérative Cap Nièvre, Route de Champvert de 08h00 à 09h45*
- Cercy la Tour : Coopérative Cap Nievre, Route de Decize de 10h15 à 11h45*
- Luzy : Gare de la Coopérative Agricole TEOL de 13h00 à 14h30*

Pour tout renseignement, contacter le GDS au 03.86.90.18.90

* Horaires fixes, les heures d'arrivée ou de départ ne pourront être modifiées afin que tous les sites puissent être collectés.

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



• Bâtiments Agricoles et Industriels
• Bardage bois
• Panneaux préfabriqués
• Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr



Assemblée générale de la FDSEA

Jean-Michel Lemétayer fait le tour des dossiers agricoles

La FDSEA 58 a tenu son assemblée générale annuelle le 14 avril dernier dans la salle des fêtes de Pouilly-sur-Loire. Accueillis par Jean-Jacques L'Ete, maire, et Jean-Michel Masson, président du Syndicat viticole de Pouilly, les adhérents -près de 130- ont écouté l'ancien président de la FNSEA préciser les enjeux pour l'Agriculture de demain, en présence du préfet et de trois conseillers généraux de la Nièvre.



L'ancien président de la FNSEA a tenu un discours fleuve de près d'1h30 devant les 130 adhérents et invités présents à Pouilly-sur-Loire.

De multiples problématiques ont été posées durant toute la matinée et au cours d'un discours fleuve, *«avec plus de liberté que jamais»*, l'ancien président de la FNSEA Jean-Michel Lemétayer, dont c'était la troisième venue dans la Nièvre, s'est efforcé d'apporter des réponses. Évidemment, l'angoisse d'un retournement des cours dans les céréales et la crise de l'élevage étaient dans tous les esprits. Extraits (avec le JDC du 15 avril):

- Sur l'action syndicale, Jean-Michel Lemétayer a exhorté *«à faire rêver sans mentir»*. *«On sert à ceux qui sont restés chez eux. La première action à mener est de se faire comprendre de nos partenaires sociaux et par les associations de consommateurs»*.
- Sur l'aval des filières: *«Nous avons besoin de la grande distribution et des industriels comme ils ont besoin de nous. Il faut que nous soyons tous convaincus que chacun doit gagner sa vie»*.
- Sur la politique agricole commune: *«Notre énorme crainte, c'est que le débat budgétaire de l'Europe décide de tout avant que ne soit examiné le débat de la politique agricole. Et nous savons qu'il n'y aura pas de moyen budgétaire nouveau dans l'après-2013»*.
- Sur l'élevage bovin: *«On paye le manque de politique de filière. Aller en ordre dispersé pour affronter des marchés de par le monde, ce n'est pas sérieux»*.

L'ex président de la FNSEA a également fait part d'une grande inquiétude concernant l'hypothèse d'une nouvelle grande sécheresse cette année. De concert, le préfet de la Nièvre lui a répondu qu'il envisageait de réunir prochainement un comité sécheresse, au vu de la situation climatique.
De prochaines restrictions sont sans doute à prévoir dans le département. **E.C.**

Invités de marque

Parmi les invités qui ont fait le déplacement à Pouilly-sur-Loire, figuraient Nicolas Quillet, le préfet de la Nièvre, à la tribune officielle. Il était accompagné de Richard Siebert, DDT adjoint, ainsi que Muriel Lizzi, directrice de la DDCSPP. Trois conseillers généraux étaient également présents: MM. Daniel Barbier, Jean-Luc Gauthier et Thierry Flandin ainsi qu'un certain nombre d'élus locaux. Au cours du débat qui a suivi le discours de Jean-Michel Lemétayer, des questions ont été posées aux représentants de l'administration. Pierre Bobin, par exemple, est intervenu sur la problématique du défrichement, mais des questions ont aussi été posées sur le dossier des cours d'eau et la problématique des dégâts de gibiers.

Régis Amiotte part en retraite



Jean-Pierre Condamine, Jean-Michel Lemétayer et Stéphane Lafranchise entourent Régis Amiotte, le directeur de la FDSEA qui va prendre sa retraite en juin.

C'est officiel. Jean-Pierre Condamine, le président de la FDSEA58, l'a annoncé au cours de l'assemblée générale du syndicat. Régis Amiotte va partir en retraite à la fin juin. Le directeur de la fédération va faire valoir ses droits après trente-trois ans de bons et loyaux services. Un palmarès qu'ont salué les adhérents présents à Pouilly-sur-Loire par une salve d'applaudissements. L'ancien président de la FNSEA, Jean-Michel Lemétayer y est allé, lui aussi, de son compliment, acceptant de poser avec le futur retraité pour la photo souvenir. C'est Stéphane Lafranchise, qui assurera à partir de juin la coordination de l'action syndicale dans la Nièvre. Il devrait être entouré d'un nouvel animateur que la FDSEA a décidé de recruter.

Nouveau conseil d'administration

2011 était année élective à la FDSEA. Suite à un calcul sur les trois dernières années, le nombre d'administrateurs par arrondissement reste inchangé. Mais de nouvelles têtes ont fait leur entrée. Le nouveau conseil d'administration, qui se réunira le 6 mai à la Chambre d'agriculture, comportera 24 membres. Dans l'arrondissement de Château-Chinon, Stéphane Aurousseau, Thierry Cloix, Jean-Luc Flory et Philippe Rault remplacent Monique Bernard, Jean-Michel Gien, Jean-Claude Merlin qui ne se représentaient pas et Yves Vidalin, parti en retraite. Dans les arrondissements de Clamecy et Cosne-sur-Loire, les administrateurs restent inchangés. Dans l'arrondissement de Nevers enfin, Benoît Mathé remplace Jean-Claude Roubé qui a pris sa retraite.



2011 était année d'élections à la FDSEA. La répartition des administrateurs par arrondissement reste inchangée.

"Bien se nourrir"

La MSA propose un débat sur l'équilibre alimentaire

Une quinzaine de personnes s'est réunie lundi dernier dans la salle des fêtes de Rix, à l'invitation des élus MSA du canton de Varzy-Clamecy-Tannay. Une diététicienne nivernaise a rappelé les enjeux d'une bonne nutrition et quelques conseils à respecter.



La diététicienne Martine Ferry a exposé les objectifs du Plan national nutrition santé à la quinzaine d'invités de la MSA réunie lundi à Rix, au sud de Clamecy.

La MSA Bourgogne organise des actions à la demande de ses élus cantonaux, et ce pour un public plus ou moins large. *«Il peut s'agir de réunions débats ou de journées de formations»* explique René Maestracci, animateur de l'échelon local de la Nièvre à la MSA. Et c'est tout juste ce qu'ont choisi les élus du canton de Varzy-Clamecy-Tannay, réunis autour de leur présidente, Mme Lelu, au cours d'une réunion début 2011. Le rendez-vous était pris et le choix du thème -l'équilibre alimentaire- s'est imposé de lui-même, *«sachant que la nutrition a de nombreuses incidences sur la santé et qu'en termes de prévention, çà peut intéresser l'ensemble de la population rurale»* a-t-elle expliqué. Ce lundi 18 avril en fin de journée, la MSA a donc accueilli Martine Ferry, diététicienne, à Rix. L'intervenante a rappelé que le gouvernement avait doté la France d'un Plan national Nutrition Santé, dont les messages sont désormais bien connus: consommer chaque jour cinq fruits et légumes, trois produits laitiers, du poisson au moins deux fois par semaine, de la viande la moins grasse possible...

«Pas de bon ou mauvais aliment»

«Mais les Pouvoirs publics naviguent en pleine ambiguïté» souligne Martine Ferry, *«quand on voit les publicités pour les aliments industriels qu'ils laissent diffuser à la télévision»*. Et notamment l'impact que cela peut avoir chez les plus jeunes. Pour la diététicienne, toutefois, *«il n'y a pas de bon ou mauvais aliment. Il est essentiel de promouvoir une nutrition positive, adaptée aux besoins de chacun, et qui préserve le plaisir. On n'est pas là pour manger triste»!* Contrairement à il y a 4000 ans, le régime alimentaire a changé: *«fini le chasseur-cueilleur»* relève Martine Ferry. L'alimentation offre aujourd'hui tout ce qu'il faut mais à chacun de choisir son équilibre. *«Et s'il n'y a pas de carence, nous manquons de plus en plus de micronutriments, les vitamines, les poly-phénols, tous ces antioxydants qui nous aident à nous détoxiquer le corps»*. Par exemple, le régime crétois, à base de pourpier riche en Omegas 3 favorise beaucoup moins les maladies cardio-vasculaires, dégénératives ou l'obésité. Mais notre alimentation est de plus en plus carencée en Omegas 3. Tous les acides gras ne sont pas à bannir: *«on peut privilégier le rajout d'huile de noix ou de colza»* conclut-elle.

E.C.

Conseil général

L'agriculture rejoint l'environnement

Nouveau président de l'assemblée départementale, André Villiers a présenté les grandes lignes de son programme pour les trois années à venir. Inscrite dans la 3éme commission lors de la précédente mandature, l'agriculture rejoint désormais l'environnement sous la présidence de Michel Courtois.



Les membres de la 6ème Commission (de gauche à droite) : Jean-Pierre Bouilhac, Michel Courtois, Jean Massé, Dominique Bourreau, Jacques Baloup. Absent sur la photo, Jean-Marie Jost

L'une des premières décisions du président sortant, Jean-Marie Rolland, avait été de créer une 6e commission consacrée à l'environnement et aux énergies renouvelables. Son successeur, André Villiers, a rebattu les cartes et cette commission, toujours présidée par Michel Courtois, ancien agriculteur et conseiller général de Charny, intégrera désormais l'agriculture, l'aménagement foncier, l'environnement, l'eau et l'assainissement. Dans un discours fleuve de près de cinquante minutes, le nouveau président avait auparavant tracé les grandes lignes de ce que serait son programme pour les trois années à venir. Priorité au budget et à la surveillance *«d'éventuels dérapages»* ! Un suivi de l'exécution des finances sera ainsi réalisé tous les mois. D'ors et déjà, plusieurs alertes ont été posées. Un travail de mise à jour des investissements sera par ailleurs lancé, afin de les mettre en phase avec la capacité financière de l'instance départementale. Concernant les plus petites communes, un effort sera porté, afin *« de donner une nouvelle impulsion pour éviter qu'elles ne se sentent défavorisées »*. L'aide apportée aux communes et à leurs groupements étant désormais de la compétence de la nouvelle Commission des finances, rétablie par le président Villiers.

Toujours la fracture numérique

La fracture numérique reste encore bien réelle sur le territoire et l'Yonne n'échappe pas à la règle. Pour André Villiers : *«la fracture qui s'annonce, avec l'arrivée du très haut débit, est sans commune mesure entre les citoyens des villes qui auront la fibre à domicile et les ruraux qui ne l'auront pas avant 2030, voire jamais»*. Le Conseil général essaie toutefois d'en limiter les effets. Un schéma départemental d'aménagement numérique a été voté en ce sens en janvier dernier, pour un accès généralisé à Internet très haut débit (plus de 100 Mbs). Les premières réalisations concrètes devraient être mises en œuvre rapidement.

Dans le cadre de la politique «éducation», André Villiers souhaite mettre en œuvre une restauration de qualité dans les collèges, passant notamment par une valorisation de la production locale, conformément à la démarche inscrite dans la loi de modernisation agricole et une incitation des collectivités à intensifier l'achat en circuit court.

D. BERNERD

▶Zoom

Commission Agriculture et environnement

Composée de 6 membres, cette 6ème Commission a désormais en charge, outre l'agriculture et l'environnement, l'aménagement foncier, l'eau et l'assainissement.
Président : Michel Courtois
Vice-Président : Jacques Baloup (agriculture)
Vice-président : Jean-Marie Jost (laboratoire IDEA)
Secrétaire : Jean-Pierre Bouilhac
Membres : Dominique Bourreau, Jean Massé (eau-environnement)

Les autres Commissions

1ère Commission «Finances et logement», présidée par Alain Drouhin
2ème Commission « Economie et tourisme », présidée par Maurice Pianon
3ème Commission «Infrastructures et fonciers», présidée par Jean Pingal
4ème Commission «Solidarité départementale», présidée par Robert Bideau
5ème Commission «Jeunesse, sport et culture», présidée par Michel Pellerin

GAMBEY
71470 SAINTE-CROIX
Depuis 1/2 siècle au service de vos projets
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
Charpente - Couverture - Bardage - Serrurerie
CHAPUIS Fabrice - 21380 Marsannay-le-Bois
Tél./Fax : 03 80 40 41 97 - Port. : 06 86 48 99 67

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

Éco conduite

Mieux conduire pour moins consommer

Dans le cadre de la semaine du développement durable, les services de l'État ont organisé plusieurs actions à but pédagogique, notamment un stage d'éco-conduite à l'attention de leurs agents.

Pas tous les jours que, confortablement assis à l'arrière d'un véhicule de la Direction Départementale des Territoires, on se fasse conduire par le préfet de l'Yonne en personne ! Désireux de montrer l'exemple, Jean-Paul Bonnetain a tenu à participer à une session de formation éco-conduite. Ceintures attachées, contact mis, c'est parti pour une ballade de 15 minutes. Le temps pour l'inspecteur du permis de conduire assis à ses côtés d'enregistrer d'éventuels comportements propices à faire augmenter la consommation de carburants. On ne connaîtra pas le verdict à l'arrivée, seulement la consommation moyenne utilisée, sur un parcours alternant routes et ville : 6,9 l aux 100 km… *«Bien, mais peut mieux faire !»* Au tour d'Yves Granger, directeur de la DDT de l'Yonne de prendre le volant, avec au final une consommation légèrement inférieure de 6,2 l/100 km. Retour en salle pour une restitution des habitudes de conduite des *«stagiaires»* et une présentation des grands principes de l'éco-conduite, avant de refaire le même parcours initial en essayant d'appliquer les principes vus pendant la phase théorique.

L'économie d'un super tanker par an

L'éco-conduite n'est pas seulement apprendre les différentes manières d'économiser du carburant. Le but est bien également, d'avoir un véritable comportement citoyen au volant, afin de limiter l'émission de gaz à effet de serre, tout en diminuant le risque d'accidents. Sur une flotte d'entreprise, comme la DDT (une trentaine de véhicules), le gain n'est pas négligeable, pouvant atteindre jusqu'à 15% de carburant en moins pour 50% de risques d'accidents diminués.

Principales règles à prendre en compte : une conduite souple sans coups d'accélérateur, un entretien régulier de son véhicule (l'encrassement d'un filtre à air, c'est 3% de surconsommation assurée), l'usage du frein moteur (et non pas la roue libre, où l'on perd le contrôle du véhicule), un régime moteur équilibré évitant les sous et les sur régimes (le meilleur couple moteur entre 1 200 et 2 000 tours/mn)… Une conduite adaptée, sans vitesse excessive, c'est payant ! la consommation entre rouler à 110 et 130 km/h sur autoroute pouvant engendrer une différence de 2 l aux 100 km parcourus. Un facteur à ne surtout pas négliger : la pression des pneus, à effectuer au moins une fois par mois. Un bar en moins génère 6% de surconsommation de carburant. Une étude menée par Michelin, fait apparaître que si tous les véhicules roulant en France étaient correctement gonflés, on ferait l'économie de l'équivalent d'un super tanker par an !

Reste aux constructeurs automobiles à équiper de série à moindre frais tous les nouveaux véhicules, même les plus modestes, de coupe-moteur aux feus et autre régulateur de vitesse, pour participer à leur manière à l'économie d'énergie. Et aux compagnies pétrolières de ne pas prétexter une baisse de la consommation pour augmenter leurs tarifs, comme ça s'est déjà fait dans le passé !

DOMINIQUE BERNERD



Au volant, le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, participant au stage «éco conduite»

Apiculture

Médaille ukrainienne pour invention icaunaise

Apiculteur icaunais et vice-président de l'Association pour le Développement de l'Apiculture en Bourgogne, Marc Guillemain est également l'inventeur des «partitions», cloisons mobiles isolantes placées à l'intérieur des ruches. C'est à ce titre qu'une association apicole ukrainienne a décidé de le récompenser en lui décernant une médaille d'or.



Autour de Marc Guillemain et de gauche à droite : le préfet de l'Yonne, Jean-Paul Bonnetain, le député ukrainien Volodymyr Stretovytch, Jacques Hojlo, Conseiller général, Pascal Rouger, représentant de la Confédération paysanne et Gilles Abry, président de la Chambre d'agriculture.

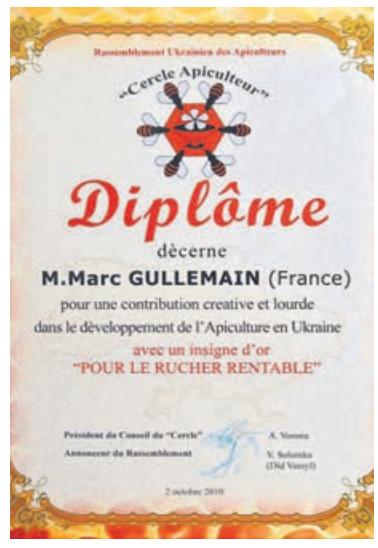
Le vice-président du *«Comité pour les questions de la législation»* au parlement d'Ukraine, Volodymyr Stretovytch, effectuant spécialement le voyage jusqu'à Auxerre, afin de remettre à un apiculteur icaunais une médaille d'or décernée par l'association ukrainienne des apiculteurs… Le préfet de l'Yonne le reconnaît bien volontiers : *«dans un premier temps, j'ai cru à un canular téléphonique !»* Mais l'histoire était bien réelle et s'est conclue en préfecture, dans le bureau du préfet Bonnetain, par la remise officielle de la dite médaille et du diplôme l'accompagnant.

A la manière d'une maison bien isolée…

Tout a commencé en 2007, lors d'une conférence sur l'apiculture à Armeau, où Marc Guillemain fait la connaissance d'Alex Komissar, chercheur ukrainien, spécialiste de la reproduction des abeilles. L'apiculteur icaunais lui présente ses travaux sur les cloisons mobiles placées à l'intérieur des ruches, destinées à en réguler la température en période d'hivernage, tout en adaptant le format de la ruche au nombre d'abeilles. Conquis par l'invention, Alex Komissar retourne dans son pays avec le matériel, qui depuis, est utilisé, notamment par l'association ukrainienne des apiculteurs, à l'origine de la distinction remise.

Apiculteur professionnel depuis 1992, Marc Guillemain s'est très vite intéressé à l'isolation thermique de ses ruches. L'époque des premières *«partitions-cadres»*, confectionnées artisanalement avec du polystyrène expansé protégé par un plastique transparent épais. Au fil des années et des recherches, le produit a évolué, réalisé aujourd'hui à partir de polystyrène extrudé haute densité (à très petites bulles), afin de limiter les pertes de calories par conduction et pour remplir le cadre de corps, non filé, servant d'ossature. L'ensemble est au final enveloppé *«d'Isobulle»* (film à bulles polyéthylène recouvert d'aluminium anodisé), dont la surface brillante réfléchit les infrarouges dégagés par la grappe d'abeilles. Le cadre-partition fini ayant l'épaisseur d'un cadre de miel operculé. L'intérêt est double : permettant à la fois d'éviter toute déperdition calorique, notamment en sortie d'hivernage lorsque les couvains réclament une température de 35°, mais aussi une redynamisation des ruches en cas d'effondrement, en resserrant la colonie, limitant d'autant les pathologies. Selon son inventeur : *«le système est efficace été comme hiver, un peu à la manière d'une maison bien isolée. Une maison classée "haute qualité environnementale" bien sur !»*

Engagé de longue date dans la vie sociale et associative, longtemps



pratiquant de handibasket de haut niveau (il fut notamment médaillé d'or aux jeux paralympiques de 1984), Marc Guillemain est un *«pur»*, à l'image du miel qu'il produit, souhaitant ne tirer aucun subside de son invention, qui n'est ni commercialisée, ni vendue ! Derrière l'outil technique, transparaît une méthode d'apiculture, que l'icaunais espère voir développer. Notamment en accueillant des stagiaires, pour dispenser son savoir-faire. Et ce n'est pas sans une certaine émotion, que Marc Guillemain a rappelé, face au grand nombre de personnes souhaitant effectuer un stage chez lui : *«combien cela m'a fait prendre conscience de ce que moi, handicapé, je pouvais à mon tour apporter aux autre»*.

DOMINIQUE BERNERD

110 Bourgogne

La coopérative décroche un nouveau trophée

110 Bourgogne s'est vue décerner le «Trophée de l'alternance», catégorie «innovation», par le Mouvement des Entreprises de France de Bourgogne. Une distinction qui récompense une stratégie développée auprès des jeunes depuis de nombreuses années.



Sur la photo, de gauche à droite : Jean-Michel Delagneau, président de 110 Bourgogne, Delphine Brion et Jean-Marc Krebs, directeur.

Les évolutions et bouleversements que connaît la production agricole (déréglementation des marchés, nouvelles demandes agro-environnementales, sécurité alimentaire…), conduisent la coopérative agricole 110 Bourgogne à accroître chaque jour les compétences de ses salariés. Outre la formation professionnelle continue (plus de 4% de la masse salariale), la coopérative embauche des jeunes principalement par la voie de l'alternance, tant en contrat d'apprentissage que de professionnalisation.

Le choix de l'alternance

Chaque année, ce sont 15 à 20 jeunes qui intègrent 110 Bourgogne, en contrat par alternance. Cette démarche correspond à plusieurs attentes : anticiper les départs en retraite de la génération baby boom des années 50 et renouveler les générations, créer un vivier de jeunes recrues opérationnel de suite, apporter de l'innovation dans les savoir-faire, afin de répondre aux nouveaux besoins des adhérents et clients.
Sur les 272 salariés du groupe, 25 sont issus de l'alternance. Un chiffre atteignant plus de 50% de l'effectif chez les moins de 35 ans. Véritable politique de recrutement au sein de l'entreprise, l'alternance offre plus d'un avantage :
Instauration d'un dialogue entre l'entreprise et le centre de formation, permettant une vraie corrélation entre le contenu enseigné et les missions en entreprise. Dans ce cadre, le service Ressources Humaines de 110 Bourgogne a pleinement participé au niveau national à l'élaboration des Certificats de Qualification Professionnels établis avec les partenaires sociaux

La valorisation du savoir des «anciens», tuteurs des apprenants

Création d'un vrai rapport entre le salarié et l'entreprise : le jeune apprenant ayant le temps d'apprécier toutes les facettes du métier avant de s'engager définitivement Le recrutement s'effectue dans tous les domaines : en premier lieu pour les professions correspondant au cœur de métier, technico-commercial en agro fournitures, agents de silo, vendeur conseil en jardinerie, technicien agricole… , par le biais de contrats annuels. Mais également, au gré des besoins spécifiques, en informatique, en gestion, secrétariat de direction, assistant RH ou dans le domaine de la sécurité.

Trophée de l'alternance, catégorie «innovation»

C'est avec le contrat établi entre l'IFAG/110 Bourgogne et Delphine Brion, que la coopérative a obtenu le trophée. En 2009, Delphine, jeune titulaire d'un BTS en communication, souhaitait finaliser ses études avec l'Institut Français de Gestion, en vue d'obtenir un Master. 110 Bourgogne l'a alors recrutée en contrat d'apprentissage, avec une double mission : faire évoluer l'extranet que la coopérative met à la disposition de ses adhérents et créer le site Internet institutionnel, ouvert à tous, présentant le groupe. Le site www.110bourgogne.fr est désormais une réalité !
Ce n'est pas la première fois que la coopérative est honorée pas son action auprès des nouvelles générations. Déjà, avec la création d'*« Atouts Jeunes »* (cycle de formation auprès des jeunes agriculteurs), 110 Bourgogne avait déjà reçu une *« Victoire de l'agriculture »* au Salon de l'agriculture 2009. Démonstration de l'esprit de la coopérative : engager des actions pour garantir l'avenir et en particulier, être l'outil des jeunes générations.
Dans le même ordre d'idée, les cadres de la coopérative interviennent fréquemment dans diverses institutions scolaires, afin de faire partager aux jeunes l'expérience de la coopération et des métiers qui s'y rattachent.

DOMINIQUE BERNERD
(D'APRÈS COMMUNIQUÉ)

DDT de l'Yonne

Le nouvel adjoint est arrivé

L'ancien directeur adjoint de la DDT de l'Yonne, Yves Castel ayant été nommé directeur départemental dans la Nièvre, son successeur vient d'arriver à Auxerre.



Jean-Luc Sagnard, nouveau directeur adjoint à la Direction Départementale des territoires de l'Yonne.

De formation Ingénieur des Travaux Publics, Jean-Luc Sagnard a pris ses fonctions le 4 avril dernier. Originaire de l'Isère, marié et père de deux enfants, le nouveau directeur adjoint de la DDT de l'Yonne a débuté sa carrière au sein de plusieurs subdivisions, principalement en Mayenne, dans la Marne et dans l'Aisne. Un département où il a occupé la fonction de Conseiller en gestion et responsable informatique, avant un passage au ministère de l'Équipement au début des années 2000, chargé du projet *«pilotage de la redistribution des effectifs autorisés»*. Il arrive du département de l'Aisne où il avait en charge le service Urbanisme Habitat. Passionné de bridge, Jean-Luc Sagnard reconnaît ne pas beaucoup connaître le département de l'Yonne. Nous espérons que ses nouvelles fonctions lui donneront l'occasion de le découvrir et l'apprécier et lui souhaitons d'ores et déjà la bienvenue. **DB**



Assemblée générale Afdi BFC le 13 mai au lycée agricole La Brosse (89)

La volatilité des prix en débat

Lors de sa prochaine assemblée générale, Afdi Bourgogne Franche-Comté organise une conférence le 13 mai au lycée agricole La Brosse, à Venoy (89) sur le thème de la volatilité des prix.

Limiter la volatilité des prix des matières premières : une solution au défi alimentaire ? C'est la question. Un des objectifs d'Afdi est de faire le lien entre les problématiques des paysans du Sud et celles du Nord, et de voir quels intérêts ils ont à défendre ensemble, quel pacte professionnel peut-être mis en place. Loin d'être opposés, en dépit de contextes différents, un paysan ici ou là-bas est intéressé par deux indicateurs sur son exploitations : son volume de récolte et son prix de vente. Bien que les paysans aient peu de pouvoir sur la volatilité des prix de leur production, elle pose la question de trois enjeux fondamentaux, pour l'ensemble de la profession agricole et au-delà pour l'économie mondiale.

Un enjeu de croissance économique

Limiter la volatilité des prix, c'est un enjeu de croissance économique fort : n'oublions pas que l'agriculture reste la première source d'emploi dans le monde : elle représente encore 1,3 milliard d'individus et 40% de la population active. La volatilité des prix ne permet pas au paysan de planifier, de raisonner en entrepreneur. Par exemple, les organisations d'éleveurs au Sénégal soutenus par Afdi BFC, luttent pour vendre leur lait *«made in Sénégal»*, mais sont confrontés aux importations de poudre de lait, la plupart du temps moins chère. Alors comment valoriser son lait localement ?

Un enjeu de sécurité alimentaire

Limiter la volatilité des prix c'est aussi un enjeu évident de sécurité alimentaire. Cette variabilité des prix est insupportable pour les pays en voie de développement, c'est un cercle vicieux : les paysans vendent à bas prix et quand les prix sont hauts leur pouvoir d'achat est trop insuffisant pour nourrir leur famille. Au Cameroun, notre partenaire local, la Conaprocam, est une organisation paysanne qui cherche à organiser la filière cacao. Ces producteurs sont soumis à la loi du marché et l'Etat camerounais dépense 1/5 de son budget national dans les importations alimentaires, dans un pays *«bénis des dieux»* où l'on peut produire trois récolte de riz par an. On parle du Cameroun comme d'un *«pays riche très affamé»*. Comment relancer la dynamique de production locale si l'Etat ne fait pas confiance à ses paysans pour produire, si l'État n'investit pas en eux ?
Le troisième enjeu auquel nous devons faire face est un enjeu de régulation financière.

Un enjeu de régulation financière

Les matières premières ne sont pas des denrées comme les autres ! L'idée que les pays riches allaient nourrir les pays pauvres est révolue : il faut réinvestir dans l'agriculture mondiale, afin que les pays ne soient plus dépendants en matière agricole. La régulation permet l'investissement, une meilleure productivité au travail, de meilleurs revenus… elle initie des dynamiques positives.
Pour le Nord comme pour le Sud, ces trois enjeux sont fondamentaux. Afdi vous invite à en discuter en participant à ce débat en présence de Henri de Raincourt, ministre de la Coopération, d'un expert d'Agrosup Dijon, de Gilles Abry, vice-président de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, de Michel Renevier, président de la Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté et de représentants d'organisations paysannes sénégalaises.

Rendez-vous à 14h, le 13 mai au Lycée agricole La Brosse (89).
Plus d'infos :afdibfc@afdibfc.org.

Formation "télédéclaration"

Un bon accompagnement de la FDSEA de Côte d'Or

La déclaration de surfaces est un moment important de l'année agricole. Chaque année, la FDSEA accompagne les agriculteurs. En 2011, la FDSEA propose aux agriculteurs de se familiariser avec la déclaration PAC par internet afin de devenir autonome dans cet outil devenu incontournable.

Vous avez un ordinateur ? Vous êtes connectés à Internet avec le haut débit ? Vous envisagez de vous équiper en informatique pour la gestion de votre exploitation ?
Alors, pas d'hésitation, vous êtes prêts pour la déclaration de surfaces par internet grâce au site télépac.
La télédéclaration, c'est quoi ?
C'est simplement faire avec un ordinateur ce que vous faisiez «à la main» avec des avantages en plus : pas de risque de déposer un dossier avec des erreurs grâce aux alertes qui s'affichent sur l'écran, en un clic le dossier est envoyé, pas de frais de déplacement, moins de papier et un gain de temps après une petite période d'adaptation. De plus, même après avoir déposé un dossier signé numériquement, il est possible d'effectuer des modifications jusqu'au 15 mai.
Alors, n'attendez ni la réception du dossier papier, ni la dernière minute pour faire votre dossier PAC : Télédéclarez !
Dates d'ouverture du site Télépac : A partir du 1er mars, il est possible de télédéclarer la PMTVA - A compter du 1er avril, on peut déposer la déclaration PAC. La FDSEA vous accompagne pour vous permettre de télédéclarer avec des formations au logiciel de télédéclaration «télépac» sont prévues les 29 avril à Baigneux, 3 mai à Auxonne et 4 mai à Ruffey les Beaune. L'Assistance téléphonique si vous télédéclarez de chez vous. **FDSEA 21**



Pascal Vion, agriculteur à Sevilly, a suivi la formation du 13 avril à Châtillon : «N'étant pas un grand informaticien, j'ai fortement apprécié l'accompagnement qui a été proposé lors de cette formation. On vient vers vous dès le moindre blocage et c'est très appréciable».

Abonnement

Terres de Bourgogne

Chaque vendredi dans votre boîte à lettre

☐ Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne 95 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 30 €

Total

☐ Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne 185 €
et son supplément Direct Affaire
◯ 1 revue RÉUSSIR de mon choix* 60 €

Total

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:Prénom:
Raison sociale:
Adresse:
.....
Lieu-dit:CP: Ville:
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:
Email:@

Signature

* Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2010-1058

☐ Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

▶ En bref

GNR : 1er mai ou 1er novembre ?

Depuis plusieurs mois, le GNR préoccupe les agriculteurs et viticulteurs. Aujourd'hui, les interrogations se cristallisent autour d'une question principale. A partir de quand est-il obligatoire de l'utiliser ?

Un arrêté de décembre 2010 impose de l'utiliser à compter du 1er mai dans l'ensemble des moteurs d'engins mobiles non routiers. Mais la FNSEA a obtenu le report de la date d'obligation pour l'ensemble des engins agricoles et viticoles au 1er novembre 2011. C'est un accord officieux au niveau national, cet aménagement ne peut être repris par aucun autre organisme. Cet aménagement ne sera pas confirmé non plus par l'administration si vous la contactez.

Ce délai doit vous permettre de prendre le temps nécessaire pour adapter votre installation au GNR.

Pour accompagner leurs adhérents dans ce sens, les FDSEA de Bourgogne organisent un achat groupé de cuves et de nettoyages de cuves. Vous recevrez prochainement leurs offres. Alors ne vous pressez pas ! Le 1er novembre, cela vous laisse 6 mois pour faire le bon choix et passer le cap !

FDSEA 21, FDSEA 58, FDSEA 89

FDSEA58

Les dates des prochaines réunions cantonales

Les présidents cantonaux viennent d'envoyer leurs invitations aux adhérents de leurs cantons nivernais. 12 rencontres sont prévues d'ici le 12 mai.

A peu de choses près, l'ordre du jour des différentes réunions syndicales cantonales prévues d'ici 3 semaines est identique. Les animateurs de la FDSEA 58 feront entre autres le point sur les évolutions réglementaires de la PAC 2011 et les pièges à éviter ainsi que sur le dossier viande bovine et la situation de l'élevage et les actions à venir.

Il sera également question de la PAC 2013 dans la zone intermédiaire, des dossiers environnementaux (défrichement, cours d'eau, Natura 2000, dégâts de gibiers) et la place sera aussi laissée à l'échange de questions réponses. Le programme des réunions s'établit comme suit :

Canton de La Charité – Pouilly-sur-Loire : mercredi 20 avril à 18h30 à la salle de la mairie de Narcy

• **Canton de Pougues-les-Eaux – Prémery :** jeudi 21 avril à 18h30 dans l'ancienne bibliothèque de Guérigny

• **Canton de Nevers – St Pierre le Moutier :** vendredi 22 avril à 18h30 à la Maison des associations de Chevenon

• **Canton de Cosne sur Loire – Donzy :** mardi 26 avril à 18h30 dans la petite salle de la mairie d'Alligny

• **Canton de Clamecy – Varzy :** jeudi 28 avril à 18h30 à Cuncy les Varzy

• **Canton de St Amand en Puisaye :** jeudi 28 avril à 18h30 dans la salle Bernard Berthault de Bouhy

• **Cantonde Brinon – Corbigny – Tannay :** mardi 3 mai à 18h30 au marché au cadran de Corbigny

• **Canton de Châtillon en Bazois – St Benin d'Azy – Saint Saulge :** mardi 3 mai à 18h30 dans la petite salle de la mairie de Rouy

• **Canton de Decize – Dornes :** jeudi 5 mai à 18h30 dans la salle Banville de Lucenay les Aix

• **Canton Lormes – Montsauche-les-Settons :** mardi 10 mai à 18h30 à l'Hôtel du Centre de Brassy

• **Canton de Fours – Luzy :** mercredi 11 mai à 18h30 au restaurant « Le Montcharlet » de Chiddes

• **Canton de Château-Chinon – Moulins-Engilbert :** jeudi 12 mai à 18h30 au lycée agricole de Château-Chinon.

«Panier des essentiels» du secrétaire d'Etat à la Consommation

«Parlons aussi du pouvoir d'achat des paysans»

La réaction de Xavier Beulin, président de la FNSEA

Le 6 avril dernier, Frédéric Lefebvre a surpris son monde et jusqu'au ministère de l'Agriculture dit-on, en lançant son « panier des essentiels ». Coup de pub d'un secrétaire d'Etat à la Consommation en mal de visibilité ? Il a signé ce jour-là avec les enseignes de la grande distribution une convention pour promouvoir *«une sélection hebdomadaire de produits alimentaires de qualité à des prix attractifs pour tous, repérables en magasin par un logo unique»*. Le choix des produits et la fixation de leur prix sont laissés à la discrétion de l'enseigne. *«Il ne s'agit pas d'un panier du pauvre, c'est un panier pour tout le monde»*, a-t-il averti d'emblée. Les *«essentiels»* doivent comprendre au minimum 10 produits dont un fruit, un légume, une viande, un poisson, un fromage ou un produit laitier et une boisson. Carrefour a initié l'opération avec un panier à 18,98 euros (dont des courgettes origine Espagne, du panga décongelé du Vietnam, de la demi-longe de porc et de la basse côte de viande bovine origine France) qui doit permettre *« à une famille de quatre personnes de consommer trois repas»*. Casino lui emboîtait le pas le 13 avril. Amère, l'association de consommateurs UFC-Que Choisir évoque un panier *«essentiellement au service de la grande distribution et de la communication gouvernementale»*. Xavier Beulin, lui, qui a répondu à nos questions, voit derrière ce panier une idée *«respectable»* puisqu'elle vise *«les plus démunis»*. Mais le président de la FNSEA s'interroge sur les critères de sélection des produits et cette option *«low cost food»*. L'agriculture et le pouvoir d'achat des Français ne sont *«pas un sujet de coups médiatiques»*, estime-t-il.

■ Que vous inspire l'annonce de F. Lefebvre sur la constitution d'un « panier des essentiels » à bas prix dans les rayons alimentaires des GMS ? De fortes inquiétudes peut-être ?

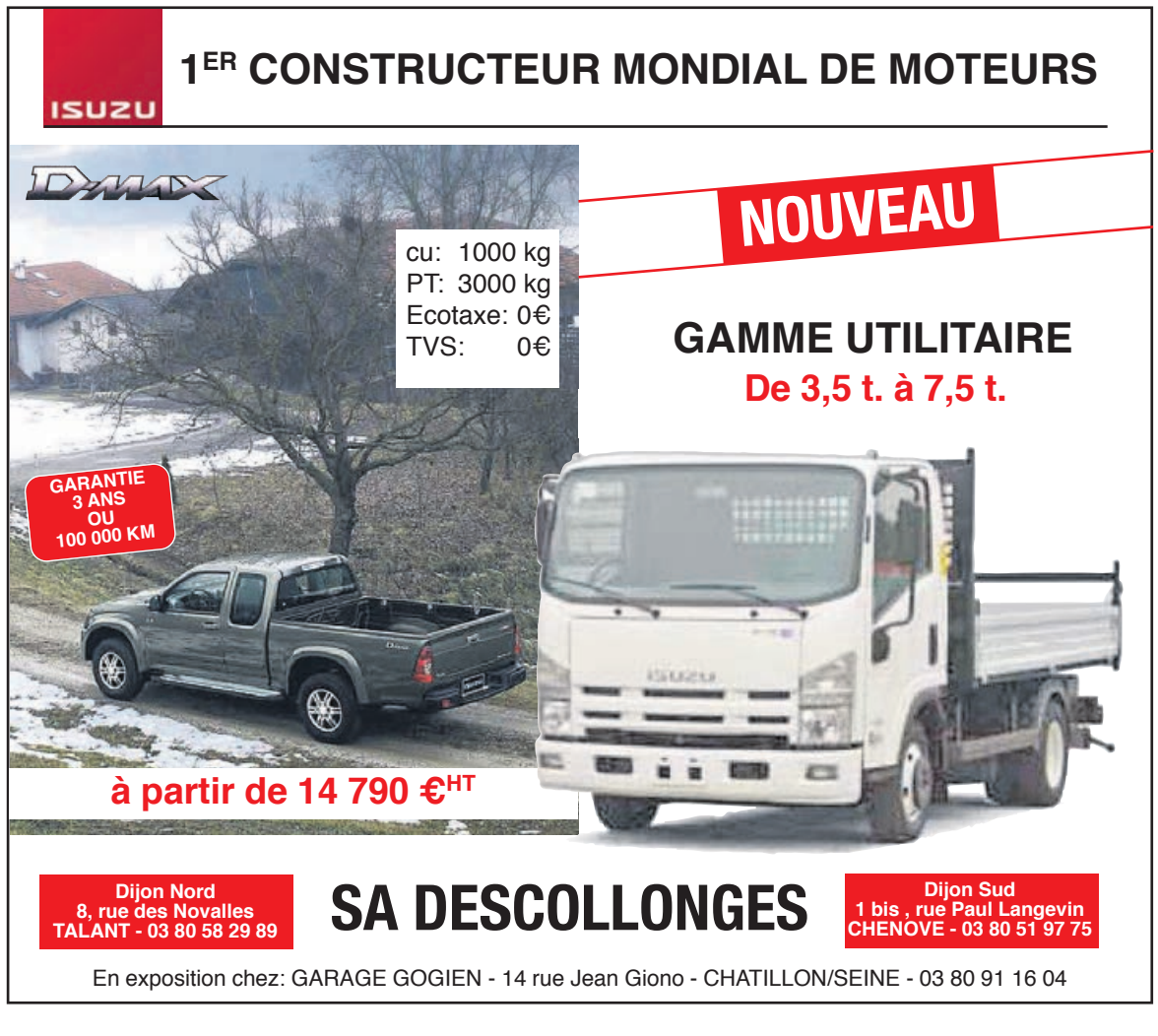
Xavier Beulin: *«Non, l'idée est respectable, permettre de se nourrir à un prix moindre pour ceux qui ont des problèmes de début et de…fin de mois !*
Mais l'application me semble plus difficile. En effet, quels produits vont être sélectionnés, sur quels critères autres qu'un prix bas ? Ne faut-il pas au contraire faire tout pour que nos concitoyens puissent être… égaux devant les denrées alimentaires et le choix y afférant ? Après le "fast food", le "low cost food" ; au-delà du symbole, il faut analyser ce que cela représente exactement. Nous allons le faire dans les jours prochains à la FNSEA».

■ Le ministère de l'Agriculture ne semblait pas au courant de ce panier… Ce dernier n'est-il pas en contradiction avec le soutien apporté par B. Le Maire à votre proposition d'indexation des prix sur les matières premières ?

Xavier Beulin: *«Il n'y a pas de contradiction, ce n'est pas la même chose. L'indexation, c'est la vérité et la transparence. Quand le prix du marché augmente, il n'est pas déraisonnable qu'il y ait répercussion. De la même façon, à l'inverse, quand les prix du marché baissent, c'est une forme de justesse et de justice que les consommateurs en profitent. Le panier de M. Lefebvre est un signe politique pour dire "nous nous occupons des plus démunis", c'est une démarche différente».*

■ Diriez-vous que c'est un coup pub personnel du secrétaire d'Etat à la Consommation et/ou de la démagogie électoraliste sur le pouvoir d'achat des Français ?

Xavier Beulin: *«Le pouvoir d'achat des Français est souvent la banderole des hommes politiques, le paravent des bonnes intentions…d'une conversation. Jugeons les actes, nous verrons bien ! Moi, je souhaite parler également du pouvoir d'achat des paysans, ce sera un bon sujet pour la prochaine élection présidentielle… L'agriculture en général n'est pas un sujet de coups médiatiques ou d'électoralisme, c'est un sujet de long terme, c'est un sujet durable à l'instar du pouvoir d'achat des Français».*



Visite d'exploitation à Saint-Privé (89)

Des rencontres sous le signe du développement durable

A l'occasion de la semaine du développement durable qui s'est déroulée du 1er au 6 avril, la Chambre d'agriculture de l'Yonne a organisé plusieurs journées sur différentes thématiques relevant de *«l'innovation»*.



Visite sur une parcelle d'éric Boulet qui a mis en place des conditions de culture innovantes.

Lundi 4 avril après-midi, à Saint-Privé, en Puisaye, se sont réunis des agriculteurs et deux classes de BTS (Agronomie et Production Végétale) du lycée la Brosse, chez Éric Boulet, céréalier et éleveur de vaches allaitantes, sur 265 ha.

L'agriculteur de Puisaye a mis en place des conduites culturales innovantes et revu sa rotation afin de réduire et d'optimiser son utilisation de produits phytosanitaires. Afin de bénéficier d'un appui technique et de pouvoir échanger au sein d'un groupe, il adhère au groupe Écophyto du département, groupe d'échange qui permettra d'acquérir des références sur la possibilité de réduction de 50% d'utilisation des produits phytosanitaires (Objectif Écophyto 2018).
Ce groupe rassemble aujourd'hui onze exploitations céréalières, certaines avec de l'élevage, aux quatre coins du département. Un réseau vigne a également vu le jour en début d'année, localisé sur le Chablisien et l'Auxerrois.

Technique des colzas associés

Éric Boulet expérimente également avec la Chambre d'agriculture, la technique des colzas associés. Cette technique consiste à semer avec le colza une autre plante, de préférence une légumineuse gélive. La plante associée doit aider le colza à concurrencer les adventices, gêner les ravageurs d'automne, fournir de l'azote lorsqu'elle est détruite par le gel et, par le travail de son système racinaire, faciliter l'implantation du colza dans les systèmes en semis direct. L'essai mis en place par l'agriculteur et la Chambre d'agriculture avec différents types d'associations, fait partie du projet de recherche national Picoble (Protection Intégrée dans les rotations avec Colza et Blé), animé par le Cetiom et l'Inra.

Au cours de cette semaine, d'autres manifestations ont eu lieu, abordant des sujets comme l'agriculture biologique et intégrée, sur des exploitations qui ont mis en place ces modes de production. Ce qui a donné lieu à des journées d'échange entre agriculteurs d'aujourd'hui et de demain, représentés ici par les élèves de la Brosse.

CHAMBRE AGRICULTURE DE L'YONNE

▶ Contacts

Eric Bizot
Conseiller Grandes Cultures
Personne ressource Colzas associés
Tél 03 86 64 33 05
e.bizot@yonne.chambagri.fr
Alice Demolder
Conseillère Grandes Cultures
Personne ressource Groupe Ecophyto
Tél 03 86 94 26 33
a.demolder@yonne.chambagri.fr

Expérimentations en Côte d'Or

Ecophyto 2018: on va savoir si c'est possible...

Le plan Ecophyto 2018, lancé dans le cadre du Grenelle de l'environnement en 2008, vise à réduire de 50% l'utilisation de produits phytosanitaires d'ici 2018. Mille deux cents exploitations françaises, dont une douzaine en Côte d'Or, se sont portées candidates pour tester concrètement l'application.

Août 2010 : Patrick Gibassier, agriculteur à Saulon-la-Rue, reçoit un courrier de la Chambre d'agriculture. *«La lettre s'adressait aux agriculteurs du bassin de la Vouge»* se souvient le céréalier, *«ils recherchaient des agriculteurs pour entrer dans un réseau de fermes. L'objectif était de voir s'il est réellement possible de diminuer l'utilisation des produits phytosanitaires de moitié, comme l'envisage le plan Écophyo 2018»*. Patrick Gibassier se sent *«concerné»* par ce courrier, à double titre : *«d'une part, mon fils Romain est arrivé sur l'exploitation en début d'année et cette nouvelle réglementation va le concerner directement, il va vivre avec, alors que moi, je pars en retraite dans deux ans. D'autre part, un important appui technique de la Chambre d'agriculture était mentionné. Tout cela nous paraissait intéressant»*.

Douze exploitations retenues

L'EARL Gibassier prend contact avec la Chambre d'agriculture et ses deux techniciens en charge de l'expérimentation : Damien Ronget et Arnaud Pillier. La candidature de l'EARL est retenue comme onze autres dossiers du bassin de la Vouge. L'expérience a aujourd'hui débuté et se déroule sur une période de trois ans, sur la quasi-intégralité des parcelles de l'exploitation, soit environ 135 hectares. L'objectif de la Chambre d'agriculture, qui travaille en collaboration avec Dijon Céréales dans ce réseau de fermes, est de recueillir le plus de références possibles en terme de réductions de produits phytosanitaires afin de dresser un diagnostic technico-économique pour chaque culture. Les techniciens, en accord avec l'exploitant, élaborent un programme pour chaque parcelle. Herbicides, fongicides, régulateurs et insecticides anti-limaces sont concernés pour chaque culture. L'IFT (Indice de Fréquence de Traitement) est la référence principale de l'expérience.
L'objectif de ces trois années sera de réduire de 30% cet indice de fréquence de traitement (moins que l'application de 2018 qui vise, elle, une baisse de 50%). Lorsque cela est possible, les produits phytosanitaires sont utilisés à plus faibles doses voire tout simplement changés (avec un IFT plus faible à chaque fois).
Patrick Gibassier illustre : *«Pour certaines cultures, on a changé de produits ou appliqué de plus faibles doses. Pour les autres, il n'y avait pas de changements possibles. Si une adventice donnée n'est pas beaucoup présente sur une parcelle, on choisit de faire l'impasse en considérant qu'il n'y aura pas de préjudice économique. Par exemple, pour les graminées, on ne traite les adventices que sur les bordures de champs»*.

«Économiquement viable»

Pour l'agriculteur de Saulon-la-Rue, les programmes établis doivent maintenir un système «économiquement viable», la production ne devant pas être altérée. *«C'est le but de l'expérimentation, nous faisons cela pour tirer des enseignements, voir s'il est possible de diminuer les traitements. C'est bien beau de dire que l'on va baisser les produits phytosanitaires de 50% mais il faut voir les conséquences sur le terrain»* commente l'agriculteur. Cette démarche innovante du réseau Dephy (son nom officiel) a bien pour but de maintenir un haut niveau de production, tout en préservant l'environnement. Les premiers résultats seront donc connus dans moins de trois ans. Les chiffres seront-ils convaincants en 2014? Patrick Gibassier attend de voir et relativise pour l'instant : *«il y a eu une récolte tardive en 2010, j'ai dû utilisé du glyphosate pour détruire les adventices, chose que je n'avais pas faite en 2009. En conséquence, les IFT 2011 seront sans doute plus hauts qu'en 2010 car ce glyphosate va compter pour cette année. Pas facile de baisser l'IFT dans ces conditions. Les conditions climatiques vont également jouer un grand rôle : s'il ne pleut pas, il n'y aura pas besoin de fongicides.... Les variations peuvent être grandes selon les années»*.

AURÉLIEN GENEST



Patrick Gibassier, agriculteur à Saulon-la-Rue, a intégré un réseau de fermes de références qui va établir un diagnostic technico-économique concernant la réduction de produits phyto-sanitaires.

Certiphyto dans l'Yonne

Votre FDSEA continue de vous accompagner

A partir de 2014, l'utilisation et l'achat des produits phytosanitaires seront conditionnés par l'obtention du Certiphyto que rend obligatoire une directive cadre européenne. Cette mesure concerne l'ensemble des utilisateurs professionnels de produits phytos au premier rang desquels les agriculteurs.

Dans le cadre de ses engagements, la FDSEA de l'Yonne accompagne ses adhérents pour l'obtention du Certiphyto et a mis en place à cet effet des formations de deux jours en salle. D'autres possibilités d'obtention du certificat existent, notamment par le biais du passage d'un QCM ou par validation du diplôme. A ce jour, après 16 sessions, 159 agriculteurs au total ont été formés par l'organisation syndicale.

Les objectifs du Certiphyto : sensibiliser à la réduction et à l'utilisation sécurisée des produits phytosanitaires. Les thèmes abordés sont multiples et imposés par l'Union européenne et les référentiels nationaux. Ils englobent la réglementation régissant les produits phytosanitaires, le choix des produits et les dangers liés à leur utilisation. D'autres points sont abordés comme la protection de la santé et de l'environnement, l'utilisation et l'entretien du matériel, la lutte intégrée….

Pour évaluer ce nouveau dispositif, une période expérimentale est mise en place depuis l'automne 2009 pour certaines catégories d'utilisateurs. Pendant la phase d'expérimentation, la validité du Certiphyto est de 10 ans. Afin d'assurer au mieux les formations, un partenariat a été établi avec les services de la Chambre d'agriculture. Les agriculteurs sont conscients des enjeux liés à l'utilisation des produits phytosanitaires. Faciliter l'accès au Certiphyto, c'est aussi une façon d'agir pour ces causes qui nous concerne tous.



Un groupe de stagiaires, en plein travail.

SANDRINE VATINELLE
ANIMATRICE SECTION VÉGÉTALE FDSEA 89

▶ Prochaines formations

Pour les viticulteurs, les mercredi 4 mai et vendredi 13 mai
Pour les agriculteurs en polyculture-élevage : les jeudi 12 mai et mardi 17 mai pour la 1ère session. Les lundi 16 mai et 23 mai pour la 2ème session.
Les formations auront lieu à Auxerre, au siège de la FDSEA, 37 rue de la Maladière
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10

▶ Témoignages

Deux agriculteurs qui ont suivi la formation certiphyto avec la FDSEA ont répondu à nos questions. Claude Mauchossé est éleveur en EARL à Magny dans l'avallonnais sur 170 ha dont 20 en cultures. Il est à la tête d'un troupeau de 104 mères et génisses. Le second agriculteur, Pierre-Jean Renoux, est céréalier en SCEA avec 7 associés sur la commune de Saint Valérien. La société exploite 618 ha de grandes cultures.

Pourquoi avez-vous choisi d'obtenir le certiphyto ?
CM : *«c'est l'agrément à obtenir pour pouvoir acheter les produits après 2014. Pendant la période expérimentale, la durée de validité est de 10 ans».*
PJR : *«Le certiphyto a un caractère obligatoire. Il est également pour moi, un moyen de m'informer et de m'améliorer dans la pratique phyto».*

Quelles étaient vos attentes quant à la formation certiphyto ?
CM : *«Les grandes cultures ne sont pas ma tasse de thé. J'attendais de la formation de m'indiquer ce qu'il faut faire. Je ne peux pas être technicien partout».*
PJR : *«Échanger avec les autres agriculteurs !»*

La formation a t-elle répondu à vos attentes ?
CM : *«la formation est complète et m'a permis de recaler les choses. Elle m'a fait prendre encore plus conscience de la dangerosité des produits».*
PJR : *«Oui. Il n'y a pas de caractère de sanction, ce qui m'a permis de rester ouvert aux explications. Les thèmes essentiels ont été abordés : la protection de l'homme, le rappel des bonnes pratiques…»*

Qu'avez-vous changé dans vos pratiques ?
CM : *«je pensais déjà à sous-traiter cette partie de mon travail, la formation n'a fait qu'accélérer les choses».*
PJR : *«j'ai révisé mon matériel de protection. Je suis plus vigilant sur la lecture des étiquettes et dans le choix de mes produits. Cette formation m'a également conforté dans mes pratiques car des efforts sont réalisés en ce sens : j'appartiens à un groupe technique de la Chambre d'agriculture et je suis les conseils de mon organisme stockeur».*

Pensez-vous qu'il manquait quelque chose à la formation ?
CM : *«Non, cela m'a semblé complet».*
PJR : *«Non. Toutefois, en complément, je souhaiterais approfondir les pistes de réductions de doses tout en maintenant une efficacité optimale. J'aimerais également travailler sur des méthodes alternatives efficaces».*

Est-ce une formation que vous conseilleriez ?
CM : *«Oui. Elle permet de sortir de la routine et crée le dialogue entre agriculteurs. Cette formation nous permet de nous poser les bonnes questions sur nos pratiques».*
PJR : *«Oui car chacun peut y trouver son intérêt. Chacun y apprend quelque chose».*

Phytosanitaire

Des agriculteurs fluos !

La coopérative 110 Bourgogne a invité ses adhérents à une formation autour du thème de la protection individuelle baptisée «Plante fluo».



Lors de la réunion d'information organisée à Auxerre.

La coopérative 110 Bourgogne a réuni au total, plus de 140 agriculteurs, en quatre réunions sur le thème de la protection des utilisateurs de produits de protection des cultures.

Les agriculteurs sont les plus concernés par les produits phytosanitaires, qui sont à la fois : un facteur de production pour protéger les cultures, un poste d'intrants à valoriser au mieux, des produits spécifiques qu'il faut savoir utiliser à bon escient. Le recours aux produits phytosanitaires se raisonne toujours. Les agriculteurs savent, pour des raisons économiques et écologiques, qu'il faut utiliser juste ce qu'il faut et quand il le faut : *«la bonne dose au bon moment !»*

Dans l'utilisation des produits, on raisonne prioritairement vis-à-vis de la plante et de l'impact environnemental et c'est tout à fait justifié. Deux phases sont toutefois particulièrement délicates pour l'utilisateur : la préparation de la bouillie et le nettoyage du pulvérisateur. C'est dans ce domaine que 110 Bourgogne, avec l'appui logistique et pédagogique de la société Bayer, a sensibilisé ses adhérents lors de ces réunions.

Les mains sont les plus exposées S'aidant d'une lampe UV, les animateurs ont mis en évidence de manière spectaculaire les projections pouvant atteindre un agriculteur lorsqu'il débouche une buse. Celui-ci devenant *«fluo»*, sous l'irisation des gouttelettes éclairées par les UV (d'où le nom de l'opération).

La démonstration a permis de rappeler les points clé d'une bonne protection :
- Adapter son équipement selon les différentes phases de travaux
- Acquérir les gestes *«pro»*, sachant que le risque cutané est majeur et que les mains sont les parties du corps les plus exposées.

La préparation de la bouillie est la plus délicate puisque c'est à ce moment précis que l'agriculteur manipule du produit pur. Les actes de débouchage et de nettoyage, à priori anodins, offrant pour leur part le plus d'expositions aux projections.

S'inscrivant dans le prolongement de l'accompagnement au réglage des pulvérisateurs ou à l'utilisation d'outils d'aide à la décision en fertilisation, l'action *«Plantes fluo»* menée dans le cadre de la protection individuelle et de l'environnement, fait partie des missions que s'est fixée la coopérative : fournir à ses adhérents les moyens de leur métier. Des adhérents qui au final, ont largement apprécié la formation.

DB (D'APRÈS COMMUNIQUÉ)

Bovins allaitants

Parthenaise, charolais... et un peu gascon

Le premier élevage de Côte d'Or a s'être orienté vers la race Parthenaise a reçu les adhérents du syndicat bovin qui lui est dédié. La visite d'exploitation a également été l'occasion d'apprécier un cheptel composé de plusieurs races.

Le Gaec des Craies, naisseur-engraisseur à Faignot-et-Vesvrotte dans le canton de Grancey-le-Château, a récemment ouvert les portes de son exploitation. La visite s'est déroulée à l'occasion de l'assemblée générale du syndicat *«La parthenaise de l'Est»* organisée à Salives. Les trois associés Maryvonne, Romuald et Patrick Garnier ont reçu environ 25 personnes réunies autour du même intérêt : la race parthenaise. Le choix du Gaec des Craies n'était pas anodin pour le syndicat présidé par Arnaud Petit puisque cette ferme de Fraignot-et-Vesvrotte est la première exploitation de Côte d'Or à avoir accueilli la race parthenaise. C'était en 2001. *«A l'époque, il n'y avait qu'une ou deux parthenaises dans le département mais aucun élevage ne lui était consacré»* se souvient Patrick Garnier, qui cherchait à acquérir une nouvelle race, en plus de la charolaise. Intéressé par de forts rendements de viande sur les carcasses, le Gaec des Craies avait tout d'abord envisagé de s'orienter vers la Blonde d'Aquitaine. Mais par un concours de circonstances, c'est finalement la race parthenaise qui a été choisie.

Merci, la transplantation embryonnaire

Suite à des contacts téléphoniques avec l'organisme de sélection parthenaise, Patrick se déplace dans le département des Deux-Sèvres, le berceau de la race. Six génisses sont ramenées dans le canton de Grancey. *«J'étais parti avec un petit portefeuille»* regrette l'éleveur, *«en plus, les prix d'achat étaient élevés suite à une forte demande en parthenaises»*. Arrivées à l'exploitation, tout se passe bien pour les génisses qui s'acclimatent rapidement. Inséminées artificiellement (comme tous les animaux au Gaec des Craies qui ne possède aucun taureau), les vêlages donnent naissance à quatre mâles. *«Pas l'idéal pour développer un cheptel !»* signale Patrick Garnier. La technique de la transplantation embryonnaire est alors choisie pour développer plus rapidement le cheptel qui est aujourd'hui composé d'une trentaine de vaches et qui est encore amené à se développer. Dix ans après l'arrivée de la race parthenaise dans leur ferme, Patrick, Maryvonne et Romuald sont pleinement satisfaits. *«En ce qui concerne les vêlages, nous n'avons eu qu'une seule césarienne sur génisse en 10 ans»* fait remarquer Patrick. Depuis 2001, plusieurs élevages côte-d'oriens ont choisi la race parthenaise et la commercialisation des animaux ne s'en porte que mieux, d'après les éleveurs. Lors de la visite d'exploitation, plusieurs adhérents de Haute-Marne, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Doubs avaient fait le déplacement à Fraignot-et-Vesvrotte et ont longuement échangé sur leur travail et progression dans leurs élevages respectifs.

Gasconne après la FCO

Les visiteurs ont pu également apprécier le cheptel «tricolore» du Gaec des Craies car, en plus du cheptel initial composé de charolais, une troisième race a fait son arrivée il y a deux ans. Il s'agit de la race Gasconne. Dans un contexte difficile étroitement lié aux conséquences de la FCO (manques de veaux et de femelles notamment), le Gaec des Craies a voulu racheter des animaux malgré une trésorerie loin de sa meilleure forme. Ouvert aux différentes races bovines et non figé sur une seule, le Gaec des Craies a cette fois-ci opté pour cette race originaire de l'Ariège. Inspiré par un éleveur de l'Ain, Romuald s'est renseigné et s'est rendu dans plusieurs fermes et stations d'élevages dans le berceau de la Gasconne, avant de revenir avec plusieurs animaux. *«La Gasconne, on ne connait pas plus que ça, mais ses facilités de naissance et sa finesse d'os nous ont attirés, même s'il est vrai que la conformation n'a rien à voir avec celle de la Parthenaise»*. A quand une quatrième race au Gaec des Craies? Patrick Garnier répond qu'elle existe déjà avec les *«vestiges»* de la race Blanc Bleu belge, présente dans le passé et existant aujourd'hui avec deux animaux croisés avec les charolais.

AURÉLIEN GENEST



Maryvonne, Patrick et Romuald Garnier (à Fraignot-et-Vesvrotte) devant leur cheptel multi-races.

Concours d'animaux de boucherie d'Autun

Un succès historique !

Avec un taux de vente proche de 100% et des tarifs très rémunérateurs, le concours d'animaux de boucherie d'Autun est en tout point une réussite cette année. Il faut dire que croulant sous les commandes toujours plus volumineuses de la grande distribution, les acheteurs sont venus nombreux pour satisfaire leurs clients. Un véritable bol d'air frais pour les éleveurs et les engraisseurs.

En dépit d'un contexte toujours difficile dans la viande bovine, le concours d'animaux de boucherie d'Autun vient sans doute de réaliser la meilleure performance commerciale de son histoire. L'offre était pourtant pléthorique puisque 411 animaux avaient été engagés au départ, du jamais vu pour la société d'agriculture de l'arrondissement. Une affluence qui a conduit les organisateurs à refuser environ 90 animaux, ce qui n'a fait que rehausser encore le niveau de qualité. Au final, ce sont 312 bêtes de viande qui ont été jugées. Les plus nombreuses étaient cette année les génisses (une bonne centaine) suivies des vaches (78) dont l'effectif avait été limité à trois par exposant.

A quelques exceptions près, tous les spécimens présents ont trouvé preneur ce qui équivaut à un taux de vente proche de 100% ! Même les animaux sans plaque se sont vendus et il aurait presque manqué de marchandise. De fait, l'édition 2011 a – semble-t-il - attiré davantage d'acheteurs que les années passées. Les opérateurs étaient en effet très nombreux avec parmi eux des nouveaux-venus. Chacun était là pour satisfaire de grosses commandes émanant principalement de la grande distribution et de la boucherie traditionnelle. Etaient présents pour la première fois à Autun des représentants du groupe «Casino» ainsi que de la chaîne de restauration *«Flunch»*.



Cette année, les juges ont eu à classer d'impressionnantes catégories de culardes et mulottes.

Des commandes à honorer

Ce sont les groupements qui ont acheté les plus gros volumes d'animaux. Global s'est porté acquéreur de 76 bovins dont une cinquantaine étaient commandés par l'abatteur Bigard. Charolais Horizon et le groupe Sicarev en ont acheté 57, principalement destinés aux enseignes Carrefour et Casino, très demandeuse cette année. Socaviac a, pour sa part, acquis 42 bêtes. Venus en nombre, les opérateurs privés n'étaient pas en reste. Le négociant Beaucarnot, par exemple, aurait acheté une vingtaine de bêtes dont certaines étaient destinées à l'enseigne Leclerc. Même volume pour Charles Guedjou qui intervenait avec le chevillard Dussard. D'autres noms ont été très actifs comme Clavières, Gesler, Lhuillier, Corneloup, Geay viande… Fidèle au rendez-vous, l'acheteur de SVA Hubert Cordon s'est porté acquéreur de quinze animaux. Principale fournisseuse en viande des magasins Intermarché, la Société Vitréenne d'Abattage achète 450 bovins de concours pour les fêtes de Pâques.

30% plus cher qu'en ferme

Une fois de plus cette année, les concours de bétail gras auront permis aux éleveurs de bien améliorer l'ordinaire. Vendant leurs animaux entre 0,2 et 1 € de plus le kilo de carcasse qu'en ferme, les exposants n'ont pas perdu leur temps. Les tarifs s'étalent toutefois de 3,50 à 13 € 50 le kilo de carcasse selon les catégories et le classement des animaux !

Les moins chers sont les vaches vendues entre 3 € 50 et 4 € 10 pour la plupart avec cependant quelques spécimens à 4 € 60 voire 5 € 30. Vendus tous sans aucune difficulté, les bœufs ont été négociés entre 4 € 10 et 5 € ; les culards entre 4 € 90 et 5 € 30. Les génisses ont été payées entre 4 € 60 et 5 € 80, exception faite des grands prix pouvant atteindre 8 €. Enfin, les culardes ont été adjugées entre 5 € 30 et 6 € 90, en mettant de côté, là aussi, les championnes.

▶ Extait du palmarès

Super prix de championnat : Jean-François Desmures.
Prix de championnat mâles : Gaec Gauthey.
Prix de championnat femelles : Gérard Desloires.
Grands prix d'honneur
Culards, Gaec Gauthey ; culardes, Jean-François Desmures ; génisses, Etienne Vollot ; vaches, Pascal Bretigny; bœufs, EARL de la Palisse ; mulottes, Gérard Desloires ; vaches culardes, Charles Gedjou.
Prix d'ensemble
Culards, Etienne Vollot ; culardes, SA Lhuillier et Etienne Vollot ; génisses, Etienne Vollot ; vaches culardes, Charles Guedjou.
Prix d'ensemble naisseur : femelles, EARL Trélat Louis ; mâles, Gaec Pipponiau.
Prix spécial naisseur : Pascal Bretigny ; EARL de la Palisse ; Cédric Fléty.
Prix d'honneur
Bœufs : EARL Griveaud ; SA Lhuillier ; Gaec de Pensière. Culards : Etienne Vollot ; Charles Guedjou. Culardes : Etienne Vollot ; SA Lhuillier. Génisses : Gaec Noizillier ; Gaec Chevrot frères ; Pierre Desloires ; Cédric Fléty ; Gaec Clair ; EARL le Pont les Lauchères. Mulottes : Gérard Desloires, Mathieu Dumontet. Vaches culardes : Charles Guedjou. Jeunes vaches : Gaec Garchery ; SA Lhuillier ; Alain Emorine. Vaches adultes : Gaec Lauprêtre ; Gaec Garchery.

Truites gestantes, poules pondeuses

Les aides au bien-être animal

Le Corel et la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne font le point sur les modalités d'accompagnement financier de la mise aux normes des bâtiments d'élevage des truies gestantes et des poules pondeuses, en vue de l'application des normes concernant le bien-être animal.

L'objectif de ces dispositifs est d'accompagner les investissements directement liés à la mise aux normes de:
- Places truies gestantes au regard des dispositions relatives au bien-être prévues par la directive 91/630/CEE modifiée, établissant les normes minimales relatives à la protection des porcs. La mise aux normes de ces places de truies gestantes doit être effective au 1er janvier 2013.
- Places de poules pondeuses au regard des dispositions relatives au bien-être prévues par la directive 1999/74/CE établissant les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses. L'élevage des poules pondeuses dans des cages non aménagées telles que définies au chapitre II de la directive susvisée est interdit à compter du 1er janvier 2012.

Les modalités d'aide

Truies gestantes

. Investissements *«subventionnables»*

- Mise en groupe des truies et cochettes à partir de 4 semaines après saillie et jusqu'à 7 jours avant mise bas.
- Agrandissement de la superficie totale d'espace libre des truies et cochettes en groupe (voir tableau 1 ci-contre).

. Nature et montant des aides par France AgriMer en 2011 (voir tableau 2 ci-contre)

. Conditions d'attribution de l'aide

Pour les demandeurs :
- Conditions d'âge, de compétence professionnelle, de respect des conditions minimales requises dans les domaines de l'hygiène des animaux et de l'environnement
- Plan de financement validé par un organisme bancaire (sauf autofinancement à 100 %)

Pour les élevages
- Exclusion des engraisseurs
- 20 truies minimum

. Procédures
- Dépôt du dossier de demande à la DDT avant le 31 décembre 2011
- Enregistrement de la demande par la DDT (Sival BEP)
- Instruction de la demande par FranceAgriMer
- Accord de subvention adressé par FranceAgriMer à l'éleveur
- Démarrage des travaux dès accusé de réception du dossier par la DDT
- Délai de 1 an à compter de la notification de l'accord de subvention pour commencer les travaux et 2 ans pour les terminer

Poules pondeuses

. Investissements *«subventionnables»*

Tableau 1: agrandissement de la surface pour les truies

Normes	Groupe de moins de 6 individus	Groupe de 40 individus et plus
▪ 2,25 m² / truie ▪ 1,64 m² / cochette	Surface + 10 %	Surface – 10 %

Tableau 2: nature et montant des aides pour les truies

Investissements éligibles	Modalités de calcul de l'aide	Plafond de l'aide
▪ Rénovation et/ou extension du bâtiment existant ▪ Reconstruction d'un bâtiment existant sous conditions suivantes : mise en service avant le 1er janvier 2003 et si impossible d'augmenter les surfaces existantes ▪ Base de la mise aux normes : nombre de places de truies gestantes avant la réalisation des travaux.	Taux de l'aide : 20 % + 10 % pour JA + 10 % en zone de montagne + 20 % pour les JA en zone de montagne	▪ Par élevage : 50 000 € + 5 000 € pour les JA + 5 000 € en zone de montagne + 10 000 € pour les JA en zone de montagne ▪ Par place de truie gestante : 200 € + 100 € pour les JA + 100 € en zone de montagne + 200 € pour les JA en zone de montagne

Tableau 3: nature et montant des aides pour les poules pondeuses

Investissements éligibles	Modalités de calcul de l'aide	Plafond de l'aide
▪ Agrandissement, remplacement et/ou aménagement des cages ; ▪ Aménagement interne des bâtiments dans le cas de la transformation d'élevage en systèmes alternatifs (volières et élevages au sol) ; ▪ Reconstruction d'un bâtiment existant sous conditions suivantes : mise en service avant le 1er janvier 2003 et si impossible d'augmenter les surfaces existantes	Taux de l'aide : 20 % + 10 % pour JA + 10 % en zone défavorisée + 20 % pour les JA en zone défavorisée	▪ Par élevage : 50 000 € + 5 000 € pour les JA + 5 000 € en zone défavorisée + 10 000 € pour les JA en zone défavorisée ▪ Par place de poule pondeuse : 2 € + 0,20 € pour les JA + 0,20 € en zone défavorisée + 0,40 € pour les JA en zone défavorisée

- L'agrandissement, le remplacement et l'aménagement des cages ou l'installation de volières ou d'élevage au sol (systèmes alternatifs) ;
- L'agrandissement de la superficie totale des bâtiments, lorsque la mise aux normes n'est pas réalisable dans l'espace existant disponible.

. Nature et montant des aides par France AgriMer en 2011 (voir tableau 3 ci-contre)

. Conditions d'attribution de l'aide

Pour les demandeurs
- Conditions d'âge, de compétence professionnelle, de respect des conditions minimales requises dans les domaines de l'hygiène des animaux et de l'environnement
- Plan de financement validé par un organisme bancaire (sauf autofinancement à 100 %)

Pour les élevages
- Exclusion des poules pondeuses reproductrices
- 350 poules pondeuses minimum en cages non aménagées

. Procédures
- Dépôt du dossier de demande à la DDT avant le 30 juin 2011
- Enregistrement de la demande par la DDT (Sival BEP)
- Instruction de la demande par France AgriMer
- Accord de subvention adressé par France AgriMer à l'éleveur
- Démarrage des travaux dès accusé de réception du dossier par la DDT
- Délai de 6 mois à compter de la notification de l'accord de subvention pour commencer les travaux et 6 mois pour les terminer. Le délai peut être prolongé pour une durée n'excédant pas 3 mois. Dans tous les cas, les travaux devront être réalisés avant le 1er janvier 2013.

Nota bene : les subventions versées au titre de ses mises aux normes ne peuvent se cumuler avec d'autres aides publiques (PMBE notamment).

Contact :
Catherine Challan Belval
Chargée de mission Corel
Sections porcs, volailles, lapins
Tél. : 03 80 48 43 38
Courriel :Catherine.challanbelval@bourgogne.chambagri.fr

Cecna

Toujours plus de services et d'accompagnement

Si l'activité première de la Cecna il y a 60 ans, était la mise en place de la semence bovine, l'entreprise s'est depuis, diversifiée, étendant ses services à la reproduction des différentes espèces.



Parmi les nouveaux services : ce laboratoire mobile d'analyse spermatique et de congélation de la semence

Le dernier exercice n'échappe pas à la règle constatée depuis 25 ans et les chiffres mentionnés lors de l'assemblée générale de la Cecna font apparaître une nouvelle baisse du nombre d'éleveurs ayant fait appel à l'inséminateur en 2009/2010. Au total, 1547 utilisateurs répartis sur la zone, soit une baisse de 3% par rapport à l'an passé. *«La rançon du succès»*, selon Olivier Darasse, son directeur, pour qui cette baisse tendancielle s'explique par le gain de productivité d'un peu plus de 2% par an, qu'induit la génétique. Le fait de produire plus de lait avec moins de vaches se combinant avec un nombre d'éleveurs en diminution et l'augmentation de la taille des exploitations.

On constate également une baisse des *«inséminations premières»* de 2%, avec un peu plus de 56000 IA bovines enregistrées. Un indicateur toutefois moins probant aux yeux de l'entreprise, qui privilégie aujourd'hui celui des *«inséminations totales»*, avec 100 000 actes constatés, toutes races confondues.

Si, parmi les services associés à la reproduction, apparaît une baisse des *«synchronisations des chaleurs»* de 5,8%, les *constats de gestation»* progressent pour leur part de 3,4%. A noter : la forte augmentation (plus de 30%) du nombre d'adhérents en *«suivi de reproduction»*, en ce qui concerne les races laitières. Un secteur, selon le directeur de la Cecna, *«où l'on a le taux de pénétration le plus élevé et où on insémine 80% du cheptel»*. Comme toute la filière porcine, la branche insémination a souffert lors de cet exercice, le nombre de doses vendues subissant une perte de 13%, avec un total de 61625 doses contre un peu plus de 72000 l'an passé. Les secteurs ovins et caprins enregistrant respectivement une hausse de 14% et 18% du nombre d'IA réalisées.

Une nouvelle activité au *«haras de Charmoy»*

Adhérente directement depuis cette année à *«Gènes Diffusion»*, sans avoir à passer par une coopérative intermédiaire, la Cecna poursuit l'adaptation de la structure à son environnement économique, notamment au travers des services proposés aux éleveurs. Parmi les nouveaux produits au catalogue : un détecteur de chaleurs *«heatime»*, capable à partir du déplacement nocturne anormal d'un animal, d'en avertir l'éleveur le lendemain matin, par le biais d'un signal lumineux. Également un thermomètre vaginal, permettant d'avertir l'éleveur par sms de la préparation du vêlage avant son déclenchement.

Les projets pour l'année en cours sont nombreux, au premier rang desquels celui qui vient de voir le jour à la station de Charmoy, regroupant une activité de reproduction et d'insémination équine. Un mois après le lancement de l'activité, les perspectives sont prometteuses. (ndlr : nous reviendrons plus en détails sur cette nouvelle activité dans une prochaine édition)

DOMINIQUE BERNERD

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Station d'épuration des effluents domestiques, agricoles et vinicoles par filtres plantés de roseaux
TRAITEMENT AGRICOLES PAR FILTRES PLANTES DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75

Distinctions des quatre grands concours de l'Yonne

Pluie de médailles à Saint-Bris

Organisée conjointement par l'Office du Chablis, la Confrérie des 3 Ceps, les Vignerons indépendants de l'Yonne, le BIVB et la DDT de l'Yonne, une cérémonie de remise des distinctions des quatre grands concours vinicoles du département s'est tenue à Saint-Bris-le-Vineux.

Concours général agricole, Concours des Vignerons Indépendants, Concours des Vins de Chablis, Concours des Vins de l'Auxerrois… Au total, plus de 200 médailles et diplômes décernés ! *«Ronds, persistants, belle fraîcheur, expressifs, bouche fondue…»*, autant de critères vantant l'excellence des vins icaunais, répétés à foison ce vendredi, sous les voûtes de la salle des fêtes de Saint-Bris-le-Vineux. Un village au patronyme adapté, où l'esprit du vin résonne *«haut et fort»* !

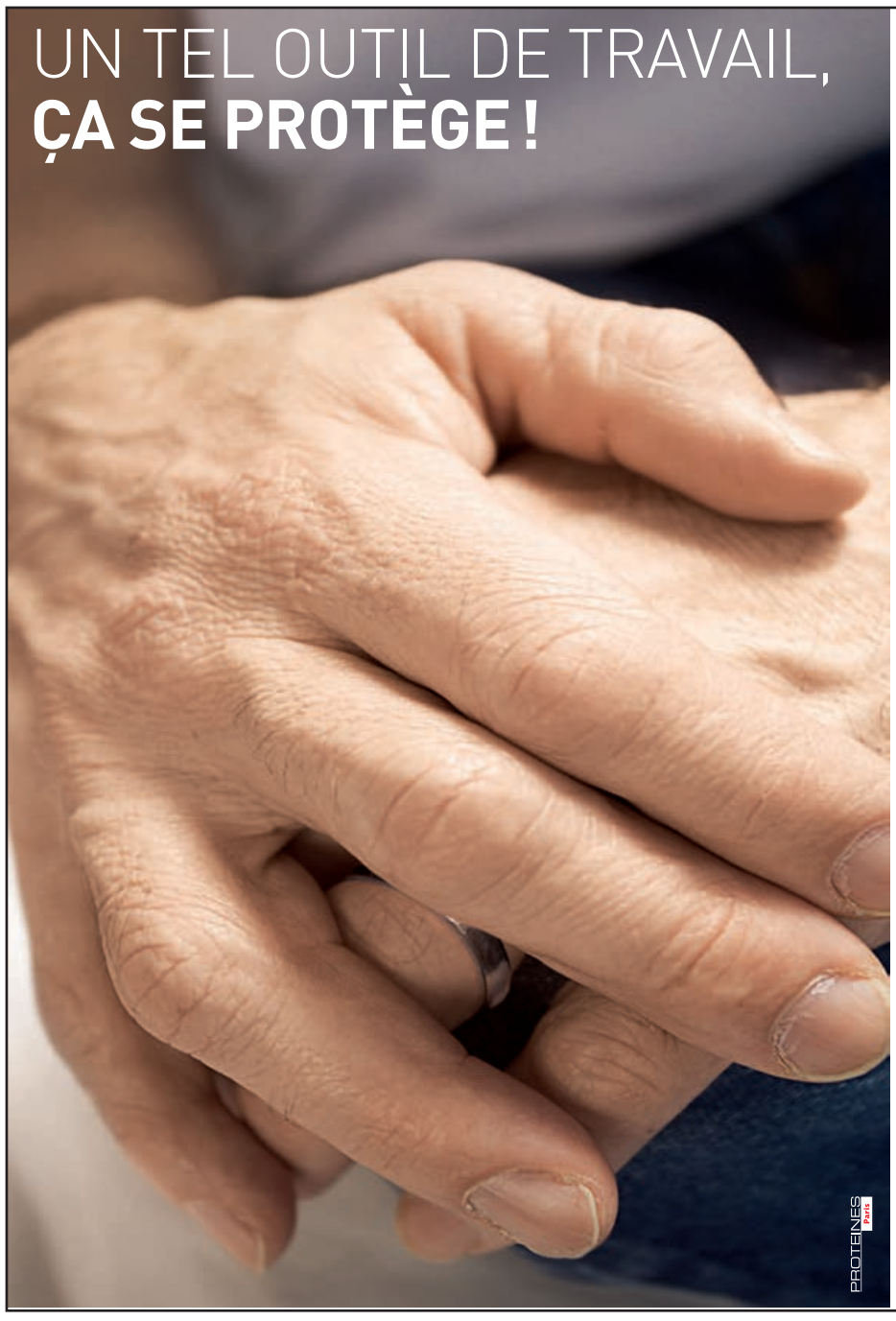


Les vignerons récompensés, réunis dans la salle des fêtes de Saint-Bris-le-Vineux.

Palmarès du Concours des Vins des Vignerons Indépendants 2010

Bourgogne Côtes d'Auxerre :
Argent : Domaine Anne et Arnaud Goiseau, Saint-Bris-le-Vineux, Bourg. Côtes d'Auxerre 2008, Cuvée du Manoir Rouge - **Argent** : Domaine Verret, Saint-Bris-le-Vineux, Bourg. Côtes d'Auxerre blanc 2008 et Bourg. Côtes d'Auxerre rouge 2009
Bourgogne Tonnerre :
Bronze : Domaine Alain Mathias, Epineuil, Bourg. Tonnerre 2008
Bourgogne Vézelay :
Argent : Domaine Elise Villiers, Pierre-Perthuis, Bourg. Vézelay 2008, La Chevalière
Bourgogne Aligoté :
Or : Domaine Verret, Saint-Bris-le-Vineux, Bourg. Aligoté 2008- **Argent** : Domaine Fontaine de la Vierge, Chitry le Fort, Bourg. Aligoté 2008 - **Bronze** : Domaine des Remparts, Saint-Bris-le-Vineux, Bourg. Aligoté 2008 - **Bronze** : Domaine Michel Colbois, Chitry-le-Fort, Bourg. Aligoté 2008
Irancy :
Or : Benoit Cantin, Irancy, Cuvée Emeline, élevé en fût de chêne, 2007
Saint-Bris :
Or : Domaine Anne et Arnaud Goiseau, Saint-Bris-le-Vineux, Saint-Bris 2008- **Argent :** Domaine Félix, Saint-Bris-le-Vineux, Saint-Bris, Cuvée Sainte Claire 2009 **Bronze :** Domaine Sorin Coquard, Saint-Bris 2008
Petit-Chablis 2008 :
Or : Domaine Millet, Tonnerre- **Argent** : Denis et Isabelle Pommier, Poinchy - **Argent** : Domaine du Colombier, Fontenay-près-Chablis - **Argent** : Domaine Hamelin, Lignorelles - **Bronze :** Domaine du Chardonnay, Chablis
Chablis 2008 :
Or : Domaine Bachelier, Villy- **Or :** Domaine Fontaine de la Vierge, Chitry-le-Fort - **Or :** Domaine Alain et Cyril Gautheron, Fleys - **Or :** Domaine Denis Race, Chablis - **Argent :** Denis et Isabelle Pommier, Poinchy - **Argent :** Domaine Bachelier, Villy, Le Boisé
Argent : Domaine du Colombier, Fontenay-près-Chablis, Vieilles Vignes - **Argent :** Domaine Michel Colbois, Chitry-le-Fort - **Bronze :** Domaine Chevallier, Montallerry, Cuvée Prestige - **Bronze :** Domaine Michel Colbois, Chitry-le-Fort, élevé en fût de chêne - **Bronze :** Domaine Nathalie et Gilles Fèvre, Fontenay-près-Chablis - **Bronze :** Domaine Vrignaud, Fontenay-près-Chablis
Chablis 1er Cru 2006 :
Bronze : Domaine Guy Robin, Chablis, Vaillons Vieilles Vignes
Chablis 1er cru 2008 :
Or : Domaine George, Courgis, Beauregards - **Or :** Domaine Hamelin, Lignorelles, Vau Ligneau
Argent : Domaine Chevallier, Montallery, Montmains - **Argent :** Domaine du Chardonnay, Chablis, Vosgros- **Argent :** EARL Dampt-Dupas, Collan, Fourchaume- **Argent :** Domaine Nathalie et Gilles Fèvre, Fontenay-près-Chablis, Fourchaume- **Argent :** Domaine Barat, Milly, Mont de Milieu- **Bronze :** Domaine du Chardonnay, Chablis, Vaillons- **Bronze :** Domaine Alain Geoffroy, Beines, Fourchaume- **Bronze :** Domaine Fourrey, Milly, Vaillons
Bronze : Domaine A et C Gautheron, Chablis, Vaucoupin
Bronze : Domaine Alain Geoffroy, Beines, Fourchaume- **Bronze :** Domaine Denis Race, Chablis, Mont de Milieu
Chablis Grand Cru :
Or: EARL Dampt-Dupas, Collan, Les Preuses 2008- **Argent :** EARL Dampt-Dupas, Collan, Les Preuses 2007- **Bronze :** Domaine Nathalie et Gilles Fèvre, Fontenay-près-Chablis, Les Preuses 2007

Les résultats des autres concours sont déjà parus dans nos précédentes éditions :
Concours Général Agricole 2011 (édition 1103 du 4 mars 2011)
25ème Concours des Vins de Chablis (édition 1091 du vendredi 10 décembre 2010)
20ème Concours des Vins du Grand Auxerrois (édition 1087 du vendredi 12 novembre 2010)



PRODUITS PHYTOS :
PRÉSERVEZ VOS MAINS !

Les mains sont les premières exposées, directement ou indirectement, lors de la manipulation de produits phytopharmaceutiques : projections, éclaboussures, contact avec le matériel. Si elles ne constituent que 5% de la surface de la peau, elles représentent à elles seules 60 à 80% des contacts avec les produits.

ADOPTER LES BONS GESTES, C'EST VOUS PROTÉGER VOUS ET VOS PROCHES.

S'INFORMER
■ Lisez systématiquement l'étiquette des produits pour en connaître les conditions d'utilisation. Les symboles de danger et les phrases R et S vous renseignent notamment sur le classement toxicologique et les précautions à prendre. Des informations plus détaillées peuvent être consultées sur la fiche de données de sécurité ou par Internet.

ORGANISER SON TRAVAIL
■ Séparez strictement votre espace de vie familiale de la zone d'utilisation des produits phytos (outils, équipements, vêtements professionnels). Maintenez cette zone de travail propre et organisée.
■ Préparez vos dosages : en organisant à l'avance votre chantier, comme par exemple calculer les dosages et prévoir l'ordre d'introduction des produits. Vous simplifierez ainsi vos manipulations, limiterez le nombre d'ustensiles potentiellement contaminés et donc le risque d'erreur. Ayez du matériel dédié à cette activité (broc doseur, calculette...).

S'ÉQUIPER
■ Portez systématiquement des gants lors des périodes de contact direct avec les produits phytos : préparation de la bouillie, nettoyage du pulvérisateur...
■ Utilisez des gants en nitrile (Norme EN374). Les gants sont personnels et individuels, ils ne sont efficaces que si correctement utilisés.
■ Renouvelez vos gants réutilisables dès accroc, déchirure, décoloration, usure. Dans le cas d'utilisations ponctuelles, il existe des gants à usage unique.
■ Pensez à éliminer vos gants usagés via un service de collecte spécifique.

RESPECTER LES RÈGLES D'HYGIÈNE
■ Veillez à ne pas fumer, boire, manger ou téléphoner lors de l'utilisation des produits phytos (pour éviter tout contact de vos mains avec votre visage).

LAVEZ-VOUS LES MAINS
■ Avant d'enfiler vos gants : les gants ne sont efficaces que sur des mains propres ! En effet, à l'intérieur du gant, la chaleur va rendre votre peau plus perméable aux produits.
■ Avant de retirer vos gants : lavez vos gants à l'eau claire. Vous les débarrasserez ainsi de l'essentiel des produits présents, ce qui améliorera leur longévité et évitera que vous ne vous salissiez les mains en les enlevant.
■ Après avoir retiré vos gants : lavez-vous les mains à l'eau et au savon.

■ Disposez toujours d'eau et de savon pour vous laver les mains, quelle que soit la situation de manipulation de produits phytos. La réglementation vous oblige à disposer d'une cuve lave-mains sur le pulvérisateur, mais pensez aussi à avoir une réserve d'eau claire quand vous semez, ou quand vous intervenez sur la végétation préalablement traitée...

■ Pensez à retirer vos gants avant de monter dans la cabine du tracteur ou dans votre voiture. De même pour tous vos EPI (équipements de protection individuelle) souillés.

Pour vous et vos proches, pensez, adoptez, renouez avec les bons réflexes.

ADIVALOR · AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRES D'AGRICULTURE · COOP DE FRANCE · FARRE · F.N.A · inseo · invivo · Jeunes Agriculteurs · UIPP

Pneus agricoles

Un marché qui se regonfle

Depuis le début de l'année, le marché du pneumatique agricole redécolle. Certains manufacturiers évoquent une hausse des ventes de 40% dans le secteur des grandes cultures. Ce frémissement est à mettre au crédit de cours de céréales en hausse.



Laurent Claveau, commercial de chez Michelin, pose devant le Cerexbib à technologie Ultraflex.

Lors de la foire aux pneus des établissements Coignet à La Charité sur Loire, l'autre semaine, les représentants des manufacturiers affichaient un profil assez optimiste. Le pneu agricole se vend mieux, depuis la fin 2010 pour les uns, début 2011 pour les autres. M. Doucet, qui représente la marque hollandaise Vredestein évoque *«une très forte progression à deux chiffres sur les trois derniers mois de 2010»*. Après avoir surfé sur la vague en 2008 et s'être écroulé depuis, en raison de la crise qui a touché tous les secteurs de production, le marché semble donc frémir. *«C'est facile à comprendre: moins de matériels vendus neufs, c'est plus de pneus de remplacement»* analyse le représentant commercial qui précise: *« ce sont de plus gros investissements pour les éleveurs que pour les céréaliers, vu le prix de la viande et le coût des matières premières alimentaires»*. Parlant de *«stagnation»*, Sylvie Mays, de la Copadex, qui importe les pneus allemands Continental, estime elle aussi que le secteur de *«l'élevage est le plus touché»*. Les coûts des matières premières ont entraîné des retards d'investissements et, si la polyculture *«se porte bien»*, aujourd'hui, les agriculteurs préfèrent se tourner vers des tracteurs neufs. Un avis que partage Laurent Claveau, ingénieur commercial de chez Michelin, qui ajoute: *«certains céréaliers préfèrent défiscaliser avec des tracteurs neufs plutôt que de payer la TVA sur des pneus neufs»*. Heureusement pour le secteur, les manufacturiers équipent aussi, en première monte, ces nouveaux matériels, et le solde est largement positif. Toutes marques confondues. Ce qui fait dire à Laurent Claveau: *«il y a une grosse demande. Le marché a augmenté de près de 40% en moyenne depuis le début de l'année»*.

Prix moyen variable

Évidemment, en termes de pneu agricole, contrairement aux pneus de tourisme, les variations de prix, de gamme et de spécifications techniques peuvent être larges. Quand on leur demande le prix moyen d'un pneu (avant et arrière confondus), les manufacturiers ont ces réponses: 800 euros hors taxe chez Vredenstein, 650 euros chez Continental et 1000 euros chez Michelin. C'est que, plus que jamais, les fabricants ont adapté les innovations techniques à la demande, entraînant des variations de qualité, donc de prix. Les pneus pour les tracteurs de 70-80 chevaux demeurent plus abordables que ceux de 200 chevaux. Naturellement. Mais le parc a tendance à gagner en puissance, particulièrement dans les grandes cultures. *«Et le prix des pneus ne peut qu'augmenter»* dit M. Doucet car *«ils sont dérivés du pétrole et subissent la hausse des cours pour tout ce qui est carbone, polymères... Et le caoutchouc naturel a aussi pris 300% de hausse»*. Le pneu agricole reste un investissement lourd et ça ne va donc pas s'arranger. Face à cela, les manufacturiers mettent en avant les innovations technologiques. Chez Michelin, on justifie un prix moyen plus élevé par les économies que font rapporter aux agriculteurs les efforts sur la "roulabilité et les empreintes. *«La gamme Ultraflex autorise une pression de -40% ou une charge de + 40% avec une économie de 10% de carburant. Sur trois ans, c'est une économie de 4400 euros»* calcule Laurent Claveau, en moyenne. Chez Continental, Sylvie Mays note qu'il y a une demande pour des pneus de plus en plus gros (+ de 2,15 mètres) et que *«nous avons été les premiers à proposer des la série 65»* qui autorise une vitesse de 65 km/h au lieu des 40 habituels. *«C'est un bon produit qui offre une plus grande résistance de la carcasse et de la bande de roulement et qui nous fait gagner 10 à 12% de parts de marché chaque année»* conclut-elle.

E.C.

Firestone lance deux gammes de pneus agraires

Firestone du groupe japonais Bridgestone lance deux pneus agraires pour tenter de reprendre le dessus sur les marques Taurus, BKT et Mitas qui ont fait une belle percée ces dernières années.



Sur la nouvelle série Firestone Performer 70, on trouve, comme pour les Performer 85, la technologie Dual Angle (barette à deux angles) qui procurerait une meilleure capacité de traction, un meilleur avancement et une minimisation de la déformation du sol. La bande de roulement plus plate optimiserait les transports sur route. Par ailleurs, le Performer 70 aurait une capacité de charge plus élevée à pression et vitesse identiques que ses concurrents. Lancée en septembre 2010, la gamme agraire Performer 70 comporte 17 dimensions du 24 au 38 pouces avec un indice D/E

Face à la concurrence des marques asiatiques notamment, Firestone propose une «seconde ligne» de pneumatiques avec un positionnement prix. Les Profil R1085 (série 85) ont été lancés en 2010 et se composent de 19 dimensions du 24 au 38 pouces avec un indice A/B. Les Profil R1070 (série 70) seront bientôt lancés. 15 dimensions sont prévues avec un indice A/B.


Kleber MICHELIN

DES SPÉCIALISTES À VOTRE SERVICE
La charte qualité MICHELIN Exelagri vous garantit des prestations de services adaptées à vos besoins.
MICHELIN Exelagri

TAURUS

Vos Partenaires
SA JEANDOT Pneus
JOIGNY 03 86 62 18 84
TONNERRE 03 86 55 45 75


Conseils pneumatiques Conseil sur le choix des pneumatiques et leur utilisation.


Montage Intervention directement dans votre exploitation ou dans vos champs).


Dépannage Garanti pendant vos périodes de fortes activités (moissons, vendanges, récoltes de betteraves, etc.)

Allopneus lance le pneu Cultor-85

Allopneus.com, le spécialiste de la vente de pneumatiques sur Internet a lancé à l'occasion du Sima 2011 un nouveau pneumatique de marque Cultor, dédié au transport et aux travaux aux champs.



Propriété du groupe CGS-Tyres, également manufacturier de Continental et Mitas, Cultor succède aux gammes agricoles auparavant vendues par Uniroyal et Semperit. Les gammes sont composées de pneumatiques standards en radial, en conventionnel, d'une série 70, de pneus porteurs et industriels. Vient ensuite s'ajouter le nouveau Radial en série 85, dont les prix se veulent plus compétitifs que des marques asiatiques. Notons qu'Allopneus.com est l'entité commerciale de Pneus France Nord qui propose un large choix de produits parmi les plus grandes marques et s'appuie sur un réseau de plus de 2 800 stations de montage agréées dont 150 pour les pneumatiques agricoles.

Pneus agro-routiers

Si faire de la route vous gonfle....

Un pneu agro-routier est un pneu destiné aux machines agricoles utilisées majoritairement hors champs: routes, plateformes de stockage, déchetteries, chemins communaux…

Qui utilise des pneus agro-routiers? *«On peut citer les travaux publics, les transport de pierre et autres, la DDE, l'entretien des routes, la manutention sur surface abrasive, le déneigement...»* illustre Nicolas Boileau (Alliance). Un de ces pneus agro-routiers est le pneu Alliance A550, qui existe depuis un an. *«Celui-ci s'adresse à quasiment toute la filière agricole et espaces verts»* souligne Nicolas Boileau, *«l'éleveur peut trouver cela intéressant sur son téléscopique pour le nettoyage des stabulations et la manutention sur surface abrasive. L'entreprise de travaux agricoles (ETA) peut équiper des tracteurs qui font beaucoup de route (avec tonne à lisier, livraison de céréales, pressage et transport de paille). Les communes et DDE, pour équiper les tracteurs pour l'entretien du réseau routier. Les intervenants sur la gestion du déneigement (parfois des agriculteurs, parfois des communes, la DDE, des ETA), pour équiper les engins...»*.

Les avantages

Pour Nicolas Boileau, le marché est *«en pleine évolution»* car les contraintes liées à l'utilisation sur route, auxquelles sont confrontés les agriculteurs, les entreprises de travaux agricoles et les communes, sont de plus en plus importantes et fréquentes. Quels sont les avantages de ce type de pneu? Comparé à des profils agricoles dit chevrons, il y a une meilleure longévité sur route. Il y a de fortes capacités de charge pour palier au poids des outils et engins de nouvelles générations (broyeur pour accotement). Le confort est meilleur pour le chauffeur, il y a moins de vibrations, la conduite est plus souple. La tenue de route est meilleure, si on la compare aux profils agricoles (la surface de contact avec le sol est plus importante). Pour Nicolas Boileau, il y a également moins de contraintes d'usure pour le tracteur (les vibrations sont moindres donc il y a moins d'usure sur les trains roulants). Autres avantages : il y a plus de crampons donc moins de risques de crevaisons sur la bande de roulement (le pneu A550 possède une double ceinture acier sur la bande de roulement). Les flancs de pneus sont moins exposés car le pneu ne forme pas de «ballon» au niveau du flanc, ce dernier restant bien droit donc moins exposés aux coupures par corps étrangers.



La route représente une contrainte importante chez les agriculteurs et les entrepreneurs, ce type de pneu pourra considérablement alléger le budget pneumatique. Le A550 est un bon compromis route/champ et permet de répondre aux nouvelles attentes des utilisateurs.

Un achat dans le «21»

Une exploitation de Côte d'Or vient d'acquérir le pneu A550. Il s'agit du Gaec Schneider à Salives. *«J'ai découvert ce pneu en Suède, Allemagne et Danemark. Il semble avoir fait ses preuves à l'étranger»* explique Charles Schneider, *«nous faisons beaucoup de routes, certaines parcelles du Gaec sont situées jusqu'à 25 kilomètres de l'exploitation. De plus, je recherche plus de confort, plus de stabilité sur la route et moins d'usure. C'est un tracteur qui servira dans les champs que dans la partie estivale donc je ne pense pas qu'il y aura de problème. Nous verrons bien, les pneus ne sont pas encore montés».*

La carcasse radiale accepte des pressions jusqu'à 3.2 bar de pression afin de supporter des charges importantes.

Pas de labour !

En ce qui concerne les inconvénients, il y a moins de traction qu'un profil chevron en terrain compliqué et l'auto-nettoyage moins efficace qu'un profil tracteur. Concernant les prix, les pneus Agro-Routier vont en général être plus chers à l'achat que des pneus «classique» à chevron. En revanche, la longévité étant plus importante, il sera intéressant de faire un ratio coût/horaire pour obtenir le coût d'utilisation des pneus par heure de travail, afin de comparer réellement la meilleure rentabilité. Peut-on aller sur des sols humides ave ce type de pneu? *«Cela dépend du travail à effectuer»* répond Nicolas Boileau, *«par exemple, sur un sol argileux très humide, il sera difficile de faire un labour. En revanche sur un sol mouillé, faire une reprise sur chaume en déchaumage ou bien, à cette période, faire de l'enrubannage, sera tout à fait possible avec ce type de pneu. La traction sera moindre que des pneus à chevrons mais le A550 pourra très bien se comporter sur sol mouillé».*

AURÉLIEN GENEST

▶ Repères

Hausse du prix des pneus le 1er mai

Les manufacturiers de pneus vont augmenter leurs tarifs au 1er mai pour des raisons de coût de production. Le caoutchouc naturel ne cesse d'augmenter à cause d'une demande importante des pays émergents et de la rareté du produit. Le caoutchouc synthétique est un dérivé du pétrole et subit donc les variations monétaires de «l'or noir». Les coûts de transport et acheminement sont de plus en plus élevés. La hausse du 1 er mai s'évalue entre 5 et 10%. Selon Patrick Olivier, le directeur de «Talant pneus» en Côte d'Or, pense qu'une nouvelle hausse, du même ordre que celle du 1er mai, est à prévoir d'ici la fin de l'année.





Environnement

Comment éliminer les pneus d'ensilage ?

Les pneus des silos d'ensilage représentent environ 700 000 tonnes chez les éleveurs en France. Source de pollution pour l'environnement, ils sont aussi la cause de menaces sanitaires puisqu'ils servent de refuges aux moucherons vecteurs de la FCO. De plus en plus d'éleveurs souhaitent s'en débarrasser. Mode d'emploi.



Photo: Réussir/Stéphane Leitenberger

Les agriculteurs ont obligation de prendre en charge l'élimination des pneus d'ensilage usagés, qui sont de plus en plus remplacés par des techniques de lestage des silos plus rapides.

L'usage des pneus d'ensilage est régi par un décret de 2002 (20021563 du 24/12/02) dans lequel il est stipulé qu'ils peuvent servir à la couverture des silos. Dans ce cas, l'agriculteur devient le détenteur des pneus qui ne peuvent plus être pris en charge par la filière de retraitement Aliapur. C'est donc aux agriculteurs de prendre en charge leur élimination, une fois arrivés en fin de vie.

Entre la dégradation des pneus au fil du temps se retrouvant impropres à toute utilisation et la recommandation d'éliminer les pneus d'ensilage pour lutter contre la FCO, les tas de pneus inutilisés s'accumulent chez les éleveurs qui, contrairement aux professionnels de la filière, ne bénéficient pas d'un réseau de collecte. L'entassement des pneus chez les éleveurs constitue une pollution visuelle certaine et un risque sanitaire réel. Le stockage des pneus à ciel ouvert permet à l'eau de pénétrer à l'intérieur. Cela constitue un excellent milieu de développement pour les larves de moustiques et autres. Leur prolifération est vecteur d'un certain nombre de maladies humaines ou animales. Lors des désinfections pour lutter contre les moucherons hématophages vecteur de la FCO, il est recommandé de désinfecter l'intérieur des pneus, tâche qui devient impossible lorsque plusieurs dizaines de pneus sont entassés les uns sur les autres.

Opération d'enlèvement

Par ailleurs, l'utilisation des pneus sur les silos est de plus en plus remplacée par d'autres méthodes plus rapides et moins fastidieuses : semis d'orge sur les silos haut (+ de 2,5 m), utilisation de bâches lestées avec de la craie ou des galets ronds, etc. Les pneus en couverture de silo nécessitent de la vigilance de la part de l'éleveur. L'accident le plus fréquent est le détachement de bouts de fil de fer constituant l'armature du pneu et son ingestion par les bovins. Cela peut provoquer des péritonites, conduisant parfois à la mort de l'animal. Par ailleurs, leur mise en place sur les silos est longue et fatigante.

Pour se débarrasser des pneus, il y a plusieurs solutions. D'abord, l'apport volontaire auprès d'un opérateur agrée, ce qui représente un coût de 120 à 220 euros HT/tonne. Une tonne correspond à 140 pneus type véhicules légers et 20 pneus PL. Autre solution, faire venir un repreneur agréé qui prendra entre 280 et 340 euros / tonne en fonction de la distance. Troisième solution, proposer à ses voisins d'effectuer un enlèvement collectif en mettant en place un container via un prestataire agréé, soit en effectuant un voyage mutualisé dans un centre de retraitement. Enfin, il est également possible de donner ses pneus usagés à des entreprises de travaux publics, de remblaie ou de génie civil qui les utilisent pour des ouvrages de soutènement.

CAMILLE PEYRACHE

Alliance a présenté ses nouveautés au Sima

Alliance a dévoilé treize nouvelles gammes lors du Sima 2011 qui viennent enrichir son catalogue de pneus agraires et forestiers.

L'Alliance A 842 Farm Pro Radial Tracteur est le nouveau pneu radial tracteur produit en Inde de la firme israélienne. Attendu depuis longtemps ce nouveau pneu en série 85 est destiné aux tracteurs jusqu'à 140/160 ch. Sept dimensions sont aujourd'hui disponibles. L'Alliance A 381 Farm Pro Radial Flotation est également un nouveau pneu radial porteur produit en Inde et destiné aux remorques et autochargeuses. Deux dimensions sont disponibles dont le 620/50R22.5. Quatre nouvelles dimensions viendront compléter rapidement cette nouvelle gamme

L'Alliance A 327 Farm Pro Diagonal est la nouvelle gamme Implement destinée aux outils traînés et aux petites remorques. Dans la gamme de l'Alliance A 380, une nouvelle dimension arrive avec le 580/65R22.5

Pneus fortes charges

Dans la gamme Alliance A 380HD, le 600/55R26.5 HD «fortes charges» se destine aux remorques TP ou aux véhicules avec une utilisation intensive mixte route et champ. Très proche, mais pour les remorques et les tonnes à lisier sur route intensive, le 600/55R26.5 sera bientôt disponible. Ses grands frères «fortes charges», les 650/65R30.5, 710/65R26 et 600/55R26.5 viennent compléter la gamme HD pour les remorques TP et les tonnes à lisier. La gamme Alliance A 388 bénéficie d'un nouveau profil radial à barrettes. Après le 800/50R34 pour les tonnes à lisier, c'est le 600/55R26.5 qui vient s'ajouter à la gamme.

Dans la gamme Alliance A 350, le nouveau 380/90R54 a fait son apparition pour les automoteurs et les pulvérisateurs traînés. Une gamme complète de nouveaux pneus déjà existants mais avec de nouveaux indices de charge destinée à la pulvérisation vient de voir le jour comme le 20.8R38, 18.4R42 et 20.8R42 169 A8 A 356 ou le 380/90R46 172 D et le 270/95R54 156D A 350. Ils seront montés chez certains constructeurs. La gamme Alliance F 344 se voit complétée de trois nouvelles dimensions dont le 650/45-24.5 pour les porteurs. La gamme A 550 s'agrandit de jour en jour, avec de nouvelles dimensions en 18/20 et 24 pouces pour le transport sur route, le débroussaillage et le déneigement.



La nouvelle gamme de pneus Alliance a été présentée lors du dernier Sima



Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Céréales

BLÉ TENDRE — RÉCOLTE 2010

N: Nominal; C: Camion; TC: Train Complet; P: Péniche; A: Acheteur; V: Vendeur; OA: Option Acheteur; OV: Option Vendeur. BPMF: blé panifiable meunerie française
Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

Récolte 2010: Prix base juillet, majorations commerciales mensuelles non comprises (sauf en avoine et indications contraires) de 7,91 euros du 1er au 15 avril pour toutes céréales.

Rendu	Spécifications	Échéance	€/t	Observations
Aube/Yonne	76/220/11%	avril-juin	221,00	A C
Saône-et-Loire	76/220/11%	avril-juin	236,00	V C
Sud Côte d'Or	BPMF 220/11%	avril-juin	232,00	V C
Nord Côte d'Or	BPMF 220/11%	avril-juin	230,00	V C

BLÉ DUR — RÉCOLTE 2010

Sud-Est	normes export	avril-juin	260,00	V C

ORGE DE MOUTURE — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	67kg/hl	avril-juin	180,00	T C
Aube/Yonne	63-64kg/hl	avril-juin	168,00	N C
Nord Côte d'Or	-	INC		

MAÏS — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or		avril-juin	215,00	N C
/Saône et Loire		-	-	-
Aube/Yonne		avril-juin	216,00	N C

AVOINE noire — RÉCOLTE 2010

Sud Côte d'Or	50kg/hl	avril	190,00 à 195,00	N
Yonne	-	inc		-

Céréales France (disponible ou rapproché) 08 AVRIL

Blé fourrager Départ Eure-et-Loir : 216 (nom.).; Blé meunier Départ Eure-et-Loir : 237,,00; Blé standard Rendu Rouen mai/juin : 228; Orge de Mouture Rendu Rouen (avr/juin) : 175,00; Orge de Mouture Dép. E.-et-Loir (avr-juin): 180,00; Maïs FOB Rhin (avr-juin):230,00; Tournesol Rendu Saint-Nazaire : 450,00; Pois Départ Eure-et-Loir: 220,00; Colza Rendu Rouen (dispo) : 455,00 ; Colza FOB Moselle (matif, mai) :462,75.

Pailles et fourrages 19 AVRIL

Paille de blé :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif Balle rectangulaire (départ champ) 300-400 kg :80 E/t. Balles pickup (départ champ) 25kg : inc.
Nord-Est Balles de 20-25 kg à l'abri, **région Dunkerque, Nord Pas de Calais, Somme** : inc. Grosses balles rectangulaires de 300-400 kg départ champs : 75 à 80 E/t. Balles rondes en 1,20 m de diamètre : inc.
Foin de prairie :
Massif central Loiret, Seine-et-Marne, balles pickup 25 kg : inc. 200 à 300 kg balles rectangulaires (sous abri) : 140 E/t. balles rondes : 110 E/t.
Nord-Est Petite balle de 20 kg, de bonne qualité, balle pickup 20 kg: inc. balles rectangulaires (sous abri) :inc.
Luzerne :
Centre-Bassin parisien A titre indicatif
1ère coupe :..... inc., balles rondes
1e coupe :inc., petits ballots

Alimentation animale 05 AVRIL

Tourteaux de soja 48% pellets Montoir : 320
Poudre de lait écrémé spray dispo.: 2 050
Lactosérum : 800
Babeurre sans norme : 1 930
Huile de coprah raffinée : 1 840
Huile de palme raffinée : 980
Luzerne déshydratée 18% : 198
Pulpes de betterave Marne : 200
Sons Pellets : 123
Farines de poissons Amérique du sud (65%) : NC
Moyenne pondérée 13 dernières semaines
- Lactosérum doux : S.14 : 889

Viande ovine

CORBIGNY Sicagemac 18 AVRIL

Ovins: 45	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Agneaux laitons	135-136	3,00-3,32
Brebis	55-80	0,81-1,06

Peu d'apports, tarifs sensiblement reconduits pour les deux catégories.
Prochain marché bovins le mardi 26 avril 2011 (pesée à 11 h., vente à 13h. et ovins le lundi 2 mai 2011 aux horaires habituels.

MOULINS ENGILBERT - 18 AVRIL
Amenés 693 - 99% de vendus - Effectifs : agneaux : 496 - Brebis : 148 - Béliers : 24 - Caprins 25
AGNEAUX : Vente totale et rapide. La demande permet d'écouler la marchandise ordinaire à des cours facilement maintenus. Le tarif des bons laitons est à nouveau à la hausse. **Brebis** :Marchandise plus hétérogène mais les cours sont à peu près identiques.. **Béliers, caprins** : Bonne demande tarifs identiques.
PROCHAIN MARCHÉ :lundi 2 mai 2011 (pesée 7h00/vente : 9h00).

	E	U	R	O
Brebis 1,11 à 1,14 (97 à 100€) **Béliers** (102 à 125 €)		0,73 à 1,09 (41 à 90) **Chèvres** (7 à 26€)	- **Boucs** (18 à 35 €)	-
Agneaux maigres (60 à 75€)				
Agneaux gras -38 kg (79 à 99€)	-	2,69 à 3,09	2,14 à 2,69	-
Agneaux gras 38 à 44 kg (95 à 118€)	-	2,45 à 2,71	2,26 à 2,45	-
Agneaux gras 44 à 50 kg (106 à 126€)	-	2,30 à 2,80	-	-
Agneaux laitons -38 kg (79 à 99€)	3,24 à 3,43	2,97 à 3,22	2,77 à 2,97	-
Agneaux laitons 38 à 44 kg (100 à 141€)	3,13 à 3,37	2,85 à 3,33	2,65 à 2,80	-
Agneaux laitons + 44 kg (100 à 145€)	2,96 à 3,30	2,22 à 2,93		

SANCOINS 06 AVRIL
Amenés 255, dont 114 agneaux, 9 agneaux d'embouche, 113 brebis et 15 béliers.
A l'approche des fêtes de Pâques, l'offre en agneaux est insuffisante face à une demande sutenue, les cours sont en progression. En brebis, la demande est toujours soutenue mais les tarifs sont stables, toutes catégories.
A la pièce : Brebis suitées inc. Béliers de réforme 68,00-110,00-85,00 (=). Agneaux d'embouche 60,00-85,00-75,00 (=).
Au kg : Agneaux laitons 16-19 kg U 5,80-6,30-6,25 (+0,20); R 5,50-5,95-5,90 (+0,20); 19-22 kg U 5,45-6,00-5,95 (+0,20); R 5,10-5,75-5,55 (+0,20); plus de 22 kg U 5,05-5,50-5,35 (+0,05); R 4,90-5,35-5,25 (+0,05). Brebis de réforme moins de 25 kg U inc.; R inc.; plus de 25 kg U 2,30-2,60-2,45 (=); R 1,90-2,05-1,95 (=); O 1,45-1,60-1,55 (=).

Veaux d'élevage - 06 AVRIL
Cours reconduits.
A la pièce : Veaux Charolais mâles légers 190,00-270,00-235,00 (=); lourds 280,00-350,00-310,00 (=); conformation supérieure 350,00-405,00-370,00 (=); Charolaises femelles légères 180,00-230,00-200,00 (=); lourdes 230,00-300,00-275,00 (=); conformation supérieure 300,00-355,00-335,00 (=); Croisés Charolais Normands mâles légers 190,00-265,00-225,00 (=); lourds 265,00-325,00-300,00 (=); conformation supérieure 325,00-380,00-355,00 (=); Croisées Charolaises Normandes femelles légères 180,00-230,00-200,00 (=); lourdes 230,00-290,00-270,00 (=); conformation supérieure 290,00-345,00-320,00 (=); Croisés Charolais Frisons mâles légers inc.; lourds inc.; conformation supérieure inc.; Croisées Charolaises Frisonnes femelles légères inc.; lourdes inc.; conformation supérieure inc.; Montbéliards mâles légers inc.; lourds inc.

Viande porcine

MARCHÉ DU PORC BRETON -PLERIN - 14 AVRIL
Présentés : 58 228.
Vendus au classement de 1,374 à 1,452 E soit une cotation
Base 56 T.M.P..... 1,425 E (+0,050)
Base 56 TMP + charte qualité T : 1,445 E

370 coches vendues à 1,128 (=)
départ élevage1,128 à 1,128
regroupées de1,137 à 1,150

INDICE PORCELET
Du 11 au 15 avril : Prix à 25 kg: 2,072 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 35,364
Du 04 au 08 avril : Prix à 25 kg: 2,004 - Prix kg sup.: 0,65 - Porcelet 8 kg: 34,140

Sancoins -
Le 13 AVRIL
Amenés : non communiqués.
Nouvelle hausse des cours
Au kg net : Porcs charcutiers 1,24-1,63. Coches de réforme 0,70-0,92.

Viande bovine

Bovins de boucherie
71 - Saint-Christophe-en-Brionnais - 13 avril

Amenés 635 broutards et 493 bovins maigres.
Marché pénible à démarrer en broutards. Cours en hausse dans les sujets de repousse et les lourds. Fléchissement dans les femelles. Demande plus marquée dans les plus de 450 kg. En bovins maigres, vente des plus actives. Très bonne qualité des apports. Cours en hausse. A la pièce : **Broutards** mâles moins de 200 kg inc.; 200-250 kg 570,00-800,00; 250-300 kg 630,00-810,00; 300-350 kg 730,00-910,00; 350-400 kg 880,00-970,00; 400-450 kg 1000,00-1020,00; 450-500 kg inc.; plus de 500 kg inc. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg 310,00-630,00; 220-300 kg 450,00-700,00; plus de 300 kg 650,00-750,00. **Taurillons** moins de 300 kg inc.; 300-400 kg 830,00-960,00; 400-450 kg 720,00-1000,00; 450-500 kg U 970,00-1070,00; 500-600 kg 1030,00-1040,00; plus de 600 kg inc. **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois 340,00-850,00; 400-450 kg 12-24 mois 760,00-870,00; plus de 450 kg 12-24 mois inc.; 24-36 mois inc.; culardes 30 mois inc.; 2 ans et plus 640,00-1840,00-1209,00. **Vaches** moins de 5 ans 740,00-2000,00-1126,00; 5-10 ans 670,00-1760,00-1168,00; plus de 10 ans 660,00-1530,00-1034,00; suitées 930,00-1800,00-1388,00. **Châtrons** inc. **Taureaux** 1200,00-1730,00-1455,00. Au kg vif : **Broutards** mâles moins de 200 kg U inc.; R inc.; 200-250 kg U 2,69-2,84; R 2,38-2,69; 250-300 kg U 2,75-3,07; R 2,48-2,75; 300-350 kg U 2,56-2,74; R 2,18-2,56; 350-400 kg U 2,44-2,52; R 2,33-2,44; 400-450 kg U 2,38-2,48; R inc.; 450-500 kg U inc.; R inc.; plus de 500 kg U inc.; R inc. **Génisses laitonnes** moins de 220 kg U 2,40-2,84; R 2,18-2,40; 220-300 kg U 2,24-2,52; R 2,00-2,24; plus de 300 kg U 1,98-2,18; R 1,83-1,98. **Taurillons** moins de 300 kg U inc.; R inc.; 300-400 kg U 2,42-2,63; R 2,22-2,42; 400-450 kg U 2,20-2,42; R 2,01-2,20; 450-500 kg U 2,13-2,28; R 2,02-2,13; 500-600 kg U 2,03-2,10; R 2,00-2,03; plus de 600 kg U inc.; R inc. **Génisses** 400-450 kg 12-24 mois U 2,15-2,24; R 2,00-2,15; plus de 450 kg 12-24 mois U inc.; R inc.; 24-36 mois U inc.; culardes 30 mois U inc.; 2 ans et plus U 1,62-3,30; R inc. **Vaches** moins de 5 ans U 1,69-2,65; R inc.; 5-10 ans U 1,31-2,40; R inc.; plus de 10 ans U 1,32-1,89; R inc.; suitées U inc. **Châtrons** U inc. **Taureaux** U 1,46-1,84.
Au kg net : **Génisses** moins de 400 kg 12-24 mois U 2,12-2,66; R 1,90-2,12.

Sicagemac - marché du 18 AVRIL

CORBIGNY

Bovins : 464	Prix moyen par animal	Prix moyen par kilo
Broutards (210-295 kg)	590-810	2,53-3,05
Broutards (300-390kg)	740-950	2,20-2,75
Broutards (400-615 kg)	900-1220	1,99-2,44
Laitonnes (225-285 kg)	420-610	1,88-2,18
Laitonnes (290-380 kg)	590-790	1,82-2,13
Génisses 16-24mois (300-555 kg)	640-970	1,54-2,13
Génisses 24-36mois (450-680 kg)	710-1150	1,57-1,91
Taureaux (735-1070kg)	1040-1700	1,42-1,59
Vaches légères	570-940	-
Vaches entre deux	950-1100	
Vaches lourdes	1110-1430	

LES TENDANCES

Forte demande en broutards légers (inférieur à 400 kg) à des cours qui progressent à nouveau. Tarifs sensiblement maintenus en sujets lourds. Les apports demeurent importants en laitonnes, peu de demande en légères, commerce orienté sur les lourdes (+ de 330 kg) à des cours reconduits. Vente rapide en génisses et vaches, tarifs en hausse, vente quasi-totale.

Bovins gras : 28
Vaches de viande : 3,12 à 3,38E/Kg de viande - Génisses de viande : 3,18 à 3,72E/Kg de viande
Apports plus importants vente totale et active à des cours en progression.

PROCHAIN MARCHÉ : 26 AVRIL

Pages réalisées par Terres de Bourgogne, avec le concours des quotidiens. Les marchés et La Dépêche. Toute reproductions et communication interdites

Bovins destinés à l'engraissement

Commission interdépartementale de Dijon

Du 11 AU 17 AVRIL. Prix indiqués en euro/kg vif, départ exploitation.

Cat.	Âge.	Poids	Classe	Semaine précédente		Semaine en cours	
				Cot. rég	Diff.	Cotation	Écart
MÂLES	6/12 mois	250	E	inc.		inc.	
			U	2,80	=	2,80	=
			R	2,60	=	2,65	0,05
		300	E	inc.		inc.	
			U	2,47	0,01	2,49	0,02
			R	2,38	0,02	2,40	0,02
		350	E	inc.		inc.	
			U	2,35	-0,01	2,36	0,01
			R	inc		2,30	
		400	E	inc.		inc.	
			U	2,24	=	2,24	=
			R	2,20		2,20	=
	12/18 mois	450	E	inc.		inc	
			U	2,14	0,01	2,14	=
			R	2,07	0,04	2,07	=
		500	E			inc.	
			U	2,06	=	2,05	-0,01
			R	2,00		2,00	=
FEMELLES	6/12 mois	270	E	inc.			
			U	2,09	=	2,08	-0,01
			R	inc.			
	12/24 mois	400	E	inc.			
			U	1,94	=	1,93	-0,01
			R	inc.			1,90

▶ Des professionnels à votre service

Barrière d'herbage de 1 à 7m
Clôture électrique
Pompe de prairie
PROMO JUQU'AU 30 AVRIL
livraison possible
L'Éleveur Bourguignon Jean-Paul CLERGET - **06 80 34 11 73**

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ?
03 80 78 90 35

MOULINS-ENGILBERT

Sicafome - marché du 19 AVRIL

LES TENDANCES

Les apports restent importants
BOVINS : 1 442
Broutards/laitonnes/génisses:
On avance en saison et la qualité baisse, beaucoup de fin de lots, le commerce s'en trouve alourdi avec quelques invendus. Les bons animaux voient leurs cours facilement reconduits notamment en sujets herbés.
Vaches/génisses 3 ans
Commerce toujours très actif en herbagères , légers recul en vieilles et en bêtes d'écurie.
Taureaux
Forte demande

EFFECTIFS

Bovins gras: -• Broutards: 548 • Génisses + 2 ans: 39 • Génisses - 2 ans: 103• Laitonnes: 369 • Taureaux: 16 • Taurillons: 04 • Vaches : 298 • Vaches suitées : 30 • Culards: 08 • Veaux: 11 • Divers: 06

	E	U	R	O
Broutards 250 à 300kg (690 à 810 €)	-	2,52 à 3,04	-	-
Broutards 300 à 350kg (730à 930€)	-	2,45 à 2,76	2,36 à 2,45	-
Broutards 350 à 400kg (730 à 1060 €)	-	2,31 à 2,59	1,98 à 2,53	-
Broutards 400 à 450kg (960 à 1100)	-	2,17 à 2,51	-	-
Broutards 450 à 500kg (980 à 1110€)	-	2,02 à 2,40	-	-
Broutards 500 à 600kg (1030 à 1260 €)	-	2,02 à 2,24	-	-
Laitonnes -220kg (400 à 510€)	-	2,19 à 2,37	-	-
Laitonnes 220 à 300kg (450 à 670 €)	-	1,92 à 2,31	1,88 à 2,18	-
Laitonnes +300kg (620 à 830€)	-	1,95 à 2,32	1,79 à 2,01	-
Génisses 12/24 mois - 400kg (730 à 860 €)	-	2,05 à 2,28	-	-
Génisses 12/24 mois 400 à 450kg (740 à 890 €)	-	1,81 à 2,02	-	-
Génisses 12/24 mois + 450kg (830 à 980 €)	-	1,81 à 1,84	-	-
Génisses 24/36 mois (760 à 1460 €)	2,19 à 2,43	1,70 à 2,00	1,54 à 1,77	-
Vaches suitées mâle/femelle(1050 à 1620)				
Veaux mâle/femelle(100 à 270)				
Vaches -5 ans	1,87 à 2,72 (1090 à 1660)	1,64 à 2,04 (850 à 1420)	1,33 à 1,79 (710 à 1150€)	-
Vaches 5 à 10 ans-	1,85 à 2,11 (1090 à 1470)	1,50 à 2,07 (930 à 1530)	1,21 à 1,81 (660 à 1210€)	-
Vaches +10 ans	-	1,52 à 1,81 (940 à 1370)	1,25 à 1,66 (710 à 1140)	-
Taureaux (1120 à 2230)	-	1,45 à 1,72	-	
Divers :				

Vache épaisse de 2006 : 624 kg 1770 euro - Vache épaisse de 2005: 690 kg: 1800 euro - 1 laitonne 10 mois: 360 kg : 1500 euros - 1 génisse 12-2007: 556 kg: 1690 euro

Gros bovins entrée abattoir

Commission interdépartementale de Dijon

du 11 AU 17 AVRIL. Prix indiqués en euro/kg.

		Cotation	Écart
Bœufs	E	inc.	
	U	inc	
	R	3,34	
	O	2,96	+0,01
Génisses	E	5,88	
	U	4,00	=
	R	3,45	=
	O	inc.	
Vaches	E	inc.	
	U	3,65	+ 0,09
	R	3,34	+0,02
	O	2,88	=
	P	2,65	+0,03
Taureaux	E	inc.	
	U	2,60	-0,05
	R	2,55	-0,05
	O	2,40	-
Jeunes Bovins	E	inc.	
	U	3,56	-0,05
	R	3,30	-0,04
	O	3,00	-0,08

Analyse du marché des Grandes Cultures

Les cultures en attente des pluies

Le climat fait encore le marché cette semaine. Après avoir provoquer une forte dépression des cours la semaine dernière, l'absence de précipitations aux Etats-Unis mais aussi en Europe perturbe considérablement les productions à venir. Les cours observent donc de nouveau une vague de fermeté.

Blé tendre : recul des prix mais retour des fondamentaux haussiers
Les cours du blé tendre français se sont nettement affaissés sur la semaine mais tendent à se reprendre sur fond d'inquiétudes concernant l'état des cultures et notamment de l'impact du climat très sec sur ces dernières. Les opérateurs sont suspendus aux annonces météorologiques. En France, et plus largement en Europe, l'arrivée de précipitations devient maintenant urgente pour les cultures de blés. Aux Etats-Unis, la situation est similaire avec des conditions également très sèches notamment dans les régions du Texas et de l'Oklahoma. Selon le département américain de l'Agriculture, les blés sont jugés bons à excellents à 36% seulement contre 65% l'an dernier à la même époque. De plus, la baisse de l'euro face au dollar renforce la compétitivité des productions européennes sur la scène mondiale, raffermissant également le marché. Ainsi après avoir fortement reculé (20 euros) après l'annonce d'arrivée de pluies en Amérique du Nord la semaine dernière, les cours repartent à la hausse compte tenu d'un temps toujours sec finalement.
Côté activité, les échanges sont peu soutenus sur le marché physique hexagonal.
On notera que le Conseil spécialisé céréales de FranceAgriMer, réuni mercredi 13 avril, a porté à 12,75 Mt sa prévision d'exportation de blé tendre vers les pays tiers.

Blé dur : sans activité
Le marché demeure bien calme, si bien que le niveau des prix est difficile à évaluer cette semaine. Par ailleurs, FranceAgriMer a reconduit son bilan prévisionnel, une réduction des prévisions de ventes à l'UE de 50.000 t étant compensée par une augmentation équivalente des exportations vers les pays tiers.

Orges fourragères : prix reconduits
Les prix n'ont quasiment pas évolué d'une semaine sur l'autre. L'activité est suspendue et les opérateurs sont, comme en blé, très inquiets pour la prochaine récolte, les cultures faisant face à une période de sécheresse importante.

Orges de brasserie : sans échanges
En orges de brasserie, peu de changements sont observés sur les cours. On notera toutefois que l'écart de prix entre la nouvelle et l'ancienne récolte ne facilite pas les transactions.

Maïs : rapport USDA haussier
Comme en blé, mais dans une moindre mesure, les prix qui avaient affiché des pertes repartent à la hausse cette semaine dans le sillage des autres céréales. Les fondamentaux restent préoccupants pour le maïs dont les stocks sont très tendus à l'échelle mondiale, notamment aux Etats-Unis.

Colza : reprise
A l'image des autres marchés, le colza reprend du poil de la bête à la faveur d'une offre réduite pour la fin de campagne et d'inquiétudes pour la récolte à venir, étant donné les faibles précipitations observées en Europe. Le soja est également bien orienté actuellement, soutenu par une demande chinoise toujours importante.

SERVICE ANALYSES ABC/LA DÉPÊCHE

Décisions bruxelloises du 8 avril 2011 :
Tirage hebdomadaire des certificats à l'exportation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 201.100 (285.809); Orge 35.750 (152.354) ; Maïs: 1.130 (8.239) - Tirage hebdomadaire des certificats à l'importation (tonnes) en 2010/2011 en France (et dans l'UE à 27) : Blé tendre: 0 (20.582); Orge: 0 (60) ; Maïs: 253 (171.380).

Matériel

Tracteur

21 - VENDS tracteur John Deere 8130 ILS toutes options, 2006, 1 530 h., état neuf, 220 cv., 90 000 euros. (réf. 160B)
✆ 06 07 19 17 09

25 -VDS tracteur Lamborghini 1060 Premium 4 RM 105 cv 2250 heures, relevage et prise de force avant, clim. t.b.é.
✆ 06 83 28 38 52

38 -Rech. semoir à engrais de 600 l Kuhn ou Amazone et sous soleuse faire offre :
✆ 06 09 81 76 57 ou 04 74 20 37 34

38 - Fendt Farmer 103Stubormatick prix : 4800 euros.
✆ 06 81 24 68 71

38 - Elevage Blond A SNS HB cause retraite vaches av veau car pleines IA génisse plus 2 ans pleines IA mâles Tokapi Oulou Ulfila indemn IBR.
✆ 06 07 10 67 72

38 - Vds tracteur Renault 551, bon état, prix 5500 euros à débattre.
✆ 06 31 90 52 47

38 -Vds JD 6310 pont av suspendu rel av 8000 h + forestier Agrip 4200 double treuil radiocommande TBE.
✆ 06 64 64 80 51

42 - Cse cess. vds tracteur 4 RM Class 567 ATZ ttes options 2007, 2 500 h, SDT 1x7. Tank 2 100 l. Décro. dac
✆ 06.81.25.73.58

42 - Vds Ares 610 RZ an. 11/2001, 4 000 h, clim. bon état, cause cessation, prix à débattre
✆ 04.77.97.92.92

55 - Vends tracteur JD 4240 S, JD 4755, semoir Venta 4 4,85, chargeur à chenille 951 C.
✆ 06 71 08 19 70

69 -Vds NH 8160 1999 5500 H. clim. RAU boîte semi-Powershist TBE.
✆ 06 61 21 33 66

74 - Tracteur Deutz DX 4 51, 85 chvx, équipé chargeur Mailleux ; tract Same Leopard 85 export DT, les 2 en tbé ; faucheuse 1,85 m Pottinger GAT 186, année 2000, 2 tambours 1500 euros.
✆ 06 60 74 16 86

74 - Vend ou échange contre matériels de montagne : JD 6510 TLS AV CNAG Mailleux, épandeur monocoque basculant Maître 6 t.
✆ 04 50 05 22 13 ou 06 81 71 08 04

88 - Vends vaches lait. Montbéliardes veaux F. 15 jours à 6 mois.
✆ 06 22 66 61 21 06 37 52 06 12

89 - VENDS tracteur John Deere 6110 avec chargeur peu servi, année 2002, pneus usure 20%, 24 500 ¤ (réf. 1507)
✆ 06 71 94 90 59

Travail sol

26 -Vds Vibro 3M 400 Herse 4.2 600 Herse 3M 150 Pneu 16.938 13.6x28 - Achète charrue 250cs hydrau
✆ 06 80 54 69 90

38 -Vds charrue Huard 370 3 corps versoir peu servi 1400 euros à débattre.
✆ 06 70 06 96 78

73 -Vds semoir maïs Monosem NG + 6 rangs télescop micro trac hyd 10 000 E, rotolabour 3 m Howardhr 35 RLV hyd + 1 rotor rotasemis 3 000 E.
✆ 06 85 08 26 68

89 -VENDS semoir Horsch Pronto 4 DC, 2009, TBE. (réf. 1613)
✆ 06 13 21 07 91

89 -VENDS herse rotative Howard 4 m. Paker 98, TBE, 4 500 euros, - cover crop Gard 28 disques, 1 500 euros (réf. 1615)
✆ 03 86 47 71 02

Récolte

21 -ACHETE presses moyenne densité Claas, John Deere, Rivière, Casalis, Fahr, Renault, New Holland, Welger, MF, état indifférent. (réf. 140B)
✆ 06 29 81 80 05

21 -ACHETE mois. batteuses Claas, New Holland, John Deere, MF, Fahr, Case, année fabri. 1970 - 1995 (réf. 150C)
✆ 06 24 48 24 53

39 - Vds remorque BR 6t 6 m année 2000
✆ 03 84 41 12 15 h.r.

42 - Vds and. GRS 25, pir. Morra 4 toup., Autoch. Still 24m3 surbais., séch. en grange comple.
✆ 04.77.24.81.27. le soir

42 -Vds andaineur Fella 4,25 m, tbé, faucheuse conditionneuse JD 1350 avec groupeur, transpalette, élévatrice sur relevage ou sur fourche av
✆ 04.77.51.41.10

42 -Vds presse BR John Deere 540 Andain. Pottinger 340, essieu tandem, le tt excel. état
✆ 06.73.05.04.18

42 - Vds faucheuse conditionn. JF 2800 larg. 2,80m
✆ 06.61.97.13.70

58 -VENDS MB Fiat Laverda 3350, coupe 3.60 m. (réf. 14VB3)
✆ 03 86 30 84 97

58 -VENDS NH TX66, 97, 2100 HB, 2630 HM, coupe 6.10 m., autoflo, coupe avec colza Bizo, 2 scies, broyeur éparp., chariot coupe, prix : 55 000 ¤ (réf. 1420)
✆ 03 86 24 25 42

73 - Cause cessation vds rotative Krone longueur 2 mètres, 1000 E prix à débattre, référence AM 202, 202/Z.
✆ 04 79 65 83 75

73 - Vds rotative Krone longueur 2 mètres 1000 E prix à débattre référence AM 202,202/Z cause cessation.
✆ 04 79 65 83 75

74 -Cause rgpt vds pirouette Khun 6 toupies fauch cond trainé 2,50 m Khun bon état.
✆ 06 89 10 12 69

Epandage

21 -VENDS épandeur à fumier Brimont 5 T., bon état de marche, type BE 500. (réf. 1609)
✆ 06 48 70 76 97

Irrigation

07 -Vds électro pompe Rovatti 25CV 45m3 à 8,5kg 30m3 à 14kg complète aspi 100, armoire de commande avec sécurités + 900M PE diam75 10BA
✆ 06 77 61 08 88

26 - Vds Enrouleur70 pompe Caprari 40M3 Konskril 2M-40 tuyaux Tricoflex sur enrouleur tuyau Bencillon 70+Bauer50
✆ 06 09 42 54 48

26 - Rech 300M Tuyaux bs ou roto diam100 cote Valence / Vds Tuile creuse ancienne
✆ 06 70 17 19 58 (HR)

26 -Vds GPE motopompe mot Deutz 4 cyl diesel cse cessation poss. arroseur et tuyaux 6500euros
✆ 04 75 05 29 80 (soir)

84 - A vendre tuyau d'arrosage diam. 80 + diam. 100 - L : 2,80 m
✆ 04 90 66 53 99

Cave

69 -Vds tapis vendanges Inox Larrippe goulotte roues gonflables TBE général disponible.
✆ 04 78 66 16 58

Manutention

74 -Evacuateur Curetable, R6M, citerne lisier galva diam. 10, H 3 m, démontée, vanne 150, benne Brimont 7 t, cardan mono.
✆ 04 50 39 33 42

Agri. divers

01 - Achète presse MD ; semoir à maïs Nodet pneumatic ; Moiss. batt. Claas Dominator 98-108
✆ 06.88.25.45.70

01 - Vds broyeur céréales Law 5,5 cv marteaux et couronne neufs prix 1000 euros
✆ 04.74.25.23.79

01 - Vds silos aliments 5T et 10T vis de reprise ; cases maternité et gestantes galvelporc bon état - Cormoz
✆ 04.74.51.26.29

01 - Vds 1 nourrisseur prairie ; 1 pulvériseur 32 disques enx ; 1 groupeur de bottes Doucet
✆ 04.74.35.54.10

07 - Vds enrubanneuse Doucet compteur élec 3500 euros exo. TVA
✆ 06 72 38 99 29

19 -Cause cessation Vend Tracteur, Moissonneuse, Benne basculante, Faucheuse conditionneuse, Enrubanneuse pailleuse.
✆ 05 55 97 18 59 13h/20h

21 - VENDS étaupoir 3.60 m., 280 euros, - charrue 4 socs NS, 280 euros, - brabant 3 socs NS, 380 euros, - MF 5445, 1050 H, relevage avant, cause achat plus puissant, - CHERCHE sous-soleuse 2 dents, - MB 8030 ou 40 ou autres marques en 3.60 m. (réf. 15VB2)
✆ 03 80 84 36 79 après 20 h

21 - VENDS broyeur à farine Toy, - scie circulaire sur PDF, - tracteur faucheuse cond. John Deere 1320, - RECHERCHE remorque Ferguson même mauvais état. (réf. 160E)
✆ 03 80 64 08 75 HR ou 06 33 94 23 10

23 - Vds fraiseuse Millwaukee X1100 Z500 équipée pour usinage articulation pont avant tracteur 8000 e. BE. Tour ep 4000 Lefevre Martin D700 sur banc 10000 euros.
✆ 06 80 99 94 59

26 -Vds TBE Pompe Irrig pdf 1 élém Semoir Pinodet Calibreuse melon Bineuse 4rg
✆ 04 75 53 92 54

26 - Vds Cabine Téléphonique ancienne chêne/VD Convoyeur bottes droite gauche 15M
✆ 06 80 07 38 98

26 - Achète Corn Picker Bourgoin dans l'état 2.3.4.R Presse moyenne densité
✆ 06 17 70 29 12

38 -Vds faucheuse Kuhn GMD 500, 5 assiettes, 2001 : 2200 E, semoir maïs tournesol PNU 5 rangs : 800 E.
✆ 06 87 45 71 74

38 - Faucheuse Kuhn FC283 de 2006 TBE fauch. 150 HA 7500 E RB JD 545 ficelle pickup large vêleuse 200 E lève v.
✆ 06 98 41 28 14

38 -Vds combiné de semis à dents 3 m avec attelage semoir + transmission prise de force.
✆ 06 08 32 95 59

38 -Recherche une bineuse à maïs avec fertilisation.
✆ 06 14 07 05 05

38 - Vends tank à lait Serap 1300 l lavage auto cse capacité insuffisante libre de suite : 2600 E.
✆ 04 74 88 51 85 HR 06 83 74 14 89

38 - Vds semoir à engrais Kuhn MDS932 Quatron telimat avec rehausse 2002 ; pulvérisateur Kuhn porter PKD 2003, rampe hydro 15 m cuve rinçage ; trémie d'incorporation, régulateur DPM, correcteur de devers, control OK TBE ; déchaumeur à dents Sicam 17 dents 3,50 m.
✆ 06 12 82 39 08

38 - Vds pirouette Kuhn 2 toupies très bon état, monté sur relevage ; 1 charrue bisoc HBO Huard très bon état retournement hydraulique.
✆ 06 71 11 04 05 ou 04 74 88 27 41 HR

38 -Vends 1 remorque bois 2 roues avec fourrages 2T5, 3 volets métallique 1m46x0m92, 2 volets métalliques 1m46x1m47, 2 roues cages 14x28.
✆ 04 74 84 92 46 06 72 51 71 81

38 - Vends charrue Kverneland 4 corps TBE, semoir maïs Monosem 4 rangs pneumatic TBE, herse Amazone rotative 3 m vace rouleau Crosquil TBE cause retraite, prix à débattre.
✆ 04 76 32 24 75 04 76 32 18 14

38 - Vends semoir maïs Monosem 100 E ; charrue 4 socs Vicon modèle lourd 200 E ; presse Claas Rolland 42 pick up 160 balles 120x120, année 91, bon état : 4000 E ; faneuse 4 toupies Kuhn bon état 300 E.
✆ 04 76 93 53 73

42 -Vds faucheuse conditionneuse 2,50m, tbé ,peu servie, bas prix. Tank à lait 1 250 l
✆ 06.28.36.57.11

42 - Vds tract. Deutz K 110, année 2009, toutes options, 950 h et mélangeuse BVL 12m3, chargement intégré
✆ 06.08.71.65.29

42 -Vds faucheuse Khun GMD, 66, 1 000 euros. Nacelle 10 m à adapter sur tracteur IH 1055, 1 000 euros
✆ 06.13.45.72.29

42 -Vds planteuse salade, 4 rangs, Regerro 6 500 euros TTC + bineuse frontal Prefer
✆ 06.88.38.03.06

55 - Vends presse JD 582 2003, liage ficelle, pick-up 2 m, roues larges, boîtier ball track, 8.000 balles compteur, TBEG.
✆ 06 31 80 71 23

58 - Cause cessation VEND tout matériel + Valtra N101 HTEK + Q 55-01/ 11, toutes options. (réf. 1611)
✆ 03 86 69 23 80

67 - Vends semoir maïs Kuhn Nodet 2 à disques 6 rangs télescopique avec fertiliseur et insecticide, prix 6500 E HT à déb.
✆ 06 07 10 49 99

69 - Vds pulvé Bert. 12 m., herse rota. 2,5 m., KV sem blé Nodet 2,5 m., scie ruban 3 point Combiplow neuf.
✆ 06 60 62 12 18

70 -Vds cover crop Quivogne APXE TL 28d. Semoir Mais Monosem Claas 4 rgs.
✆ 03 84 67 03 49

71 -Vds autochargeuse Kemper 95 bottes, cover crop Quivogne, 20 disques, matériel divers.
✆ 03 85 24 12 52

71 -Vds 2 conditionneuses portées Kuhn 2,40 m et 2,80 m, faneuse Kuhn 6,30 m, andain. Kuhn 3,50 m.
✆ 03 85 26 00 67

71 -Vds faneuse 5,30 m, 2.200 E H.T., rotative 2,40 m, an. 2004, 2.500 E H.T., andain. Pottinger 3,40 m tand.
✆ 06 75 69 62 04

71 -Vds semoir Kuhn, sabots, an. 2003, 3 m, 21 rgs, 2 rotatives Kuhn GMD 602, andain. Deutz 3,80 m.
✆ 03 85 26 00 67

73 - Urgent cherche pierre triangulaire affutage lames motofauch.
✆ 06 03 36 76 53

73 -Recherche Terratrac, Reform, Aebi faire offre au :
✆ 06 77 47 63 09 06 71 70 85 45

74 - Vds faucheuse KM 25 pour pièce à déb. + charrue monosoc 100 E + auge 4 m x 0,80 l, 50 E.
✆ 04 50 44 70 82

74 -Cause cessation vds tracteur JD 5720 de 2005, SDT 2x5 Wesfalia, tank à lait 1650 l et 650 l, silo 5 t, vis à grain, Cornadis, pailleuse porte, tonne à lisier 5000 l, herse rotative 3 m, semoir à engrais, déchaumeur, charrue 3 socs, faucheuse 2,40 m, andaineur 4,10 m, pirouette 7,60 m.
✆ 06 23 25 79 98

74 -Vds faucheuse autochargeuse Supertino semoir maïs RAU GT 4 rangs aplatisseur Mortensen.
✆ 06 10 36 66 87

84 - Vds deca «Egretier» D+G 550 euros + écimeuse «Derot» 1000 euros + soufreuse «Viti» 150 KG 300 euros + rampe désh céréale 300 euros + cadre HY «Gard» + charrue. Etat neuf
✆ 06 12 54 68 73

84 - Vds Camion Renault GR231 plat.19T - tract. John Deere 1120 55 ch - Tract. JD 1130 55ch - Tract JD 2030 55 ch
✆ 06 03 10 61 11

84 - Cse ret. Vds benne Cerado Boba45 + sulf + benne 4650 H motopompe Honda sulf. tract. 120 L compr. taille cuves PM 5 à 30 HL Vaslin 20 Hl, pompe vin 80 Hl
✆ 04 90 34 71 87 HR

84 - 30-Vends Rouleau Cambridge 6,30 m, épandeurs engrais dble dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, covercrops 20-24-36 dis., décompacteur 6 d. Durou, semoirs 2,5m-3 et 4 m
✆ 04 66 24 26 11

Véhicule

Utilitaire

21 -VENDS Landrover Freelander, CT OK, 2 000, Diesel utilitaire, TVA récupérable, prix : 3 900 euros (réf. 150E)
✆ 03 80 95 04 62 - 06 07 72 48 17

26 - Vds J9 bétaillère pour pièce, caisse en bon état - prix à débattre 2500 euros
✆ 06 71 09 01 96

42 - Vds camion Mercedes bétaillère 8.14 tbé pont hyd. caisse 2 ans, mine OK, prix à déb
✆ 06.87.77.09.88

69 - Master L3H2 2 l. 5 DTI boite 6 vit. Gd conf. 04/2007, doublage int. sépar. cabine, 38000 kms, 14000 HT.
✆ 06 03 62 88 41

69 - Vds fourgon Mercedes 2007 Sprinter double cabine 95 000 kms, attelage, révisé, garage.
✆ 06 07 74 89 24

71 -Vds C.15, 1998, C.T. OK, 193.000 km, bon état, 2.500 E et C.15 frigo, C.T. OK, 2.200 E, BEG.
✆ 03 85 28 13 10 ; 06 80 00 45 57

Tourisme

01 - Vds voiture Renault R11 GTL pour pièces détachées
✆ 04.74.52.66.37

26 -Vds Lada Niva 1992 4x4 9cv ess Cont OK TBE Bien chausse 33300km Crochet remorque Prix 2000 euros
✆ 04 75 27 22 25 (HR)

38 -Vds Peugeot 406 HDI diesel année 2002, 19900 kms : 7000 E très bon état.
✆ 06 80 40 61 50

Achat-Vente

Récolte

26 - Vds Foin en enrubage
✆ 04 75 68 40 22 (HR)

26 - Vds Autogarcheuse Kemper 125 Bottes TBE 2500euros à débattre
✆ 06 22 96 88 01

42 - Vds maïs ensilage en balles rondes, 120x120, récolte 2010, bonne conservation
✆ 06.09.57.40.59

70 -Agriculteur vend livre paille et foin de qualité
✆ 03.84.32.30.91. ou 06.86.08.38.02

Fourrage

21 - Achète paille en andains 20 à 25 ¤ la tonne. 80 à 100 ¤ l'hectare, secteur 20 km de Gevrey Chambertin (réf. 1518)
✆ 06 80 41 58 75

69 -Vds foin de qualité, belle paille. Livraison par Crq.
✆ 04 74 00 30 70 ou rép

71 - Vds foin sur pied, 10 hectares ; 10 hectares foin de Crau, possibilité hébergement.
✆ 03 85 72 23 47 H.R.

71 - Vds foin livré et 2 C.R. bottes rondes.
✆ 06 10 11 12 15 03 85 54 30 97

84 - Vaucluse, vends foin 3 euros la balle de 25 kg, non livrée - Tél : 04 90 71 03 74
✆ 06 83 77 51 52

89 -Vend ballots de 500-600 Kg de luzerne. Ne pas hésiter à laisser message.
✆ 03 86 91 55 08

Pépinière

26 -Asso de Prod recherche pr son magasin autre prod pr élargir sa gamme de produits - Rens au
✆ 06 74 58 18 83

Propriété

69 -Vds vignes Fleurie 60 a 65 plein sud, mécanisable, libre de suite : 54585 euros.
✆ 06 12 40 47 30 ou 04 74 69 11 80

Terrain

38 - Vend terrain agricole irrigués superficie 5ha50 très bien situé.
✆ **06 80 32 79 89**

45 -VENDS terrain 9 ha, bien situé (réf. 1612)
✆ **03 86 58 38 40**

Aliment



Bâtiment



Location

Agricole

21 - Agri. CHERCHE à louer prés de 11 ha 53 et l'autre 8 ha avec eau, région St Seine l'Abbaye. (réf. 1407)
✆ **06 17 68 81 29**

Autre

71 -Agriculteur loue vacances gîte 6 places dans région parc du Morvan, 300 E semaine.
✆ **03 85 82 66 49**

Offre

Emploi

01 - Stages agric. rémunérés à l'étranger (Europe, Canada, USA, Australie, NZ) 18/30 ans avec form. et exp. agri. - Expérience Internationale
✆ **01.43.15.09.48**

18 -Ch. berrichonne, cherche pour juillet et août, JH ayant PVL, pour travaux moisson et préparation des sols.
✆ **Tél. 06.09.23.16.80.**

18 -Recrute salarié viticole et agricole, CDI, ts travaux vigne, tracteurs. Cave Audiot, Menetou Salon.
✆ **Tél. 02.48.64.80.46 ou 06.64.94.47.24.**

21 - RECHERCHE salarié autonome dans responsabilité et organisation, exploitation polyculture-élevage bovins viande, CDI, logement, salaire en conséquence. (réf. 160A)
✆ **06 50 56 40 48**

71 - OPA recherche technicien(e), titulaire BTS ou équivalent, permis B. Mission : suivi technique des exploitations polyculture-élevage en Saône-et-Loire. Connaissance milieu agricole. Capacité à travailler en équipe. Maîtrise des outils informatiques indispensable. Autonome et dynamique, motivé(e). CDI. Poste à pourvoir immédiatement.
✆ **Ecrire à «L'Exploitant Agricole de S&L», BP.522, 71010 Mâcon cedex, réf. 634, qui transmettra.**

26 - Recherche Ouvrier agricole motivé Permis VL+Tracteur Tvaux saisonniers région Tain (26)
✆ **04 75 07 00 82**

38 -Expl. petits fruits 38 offre CDD 8 mois temps plein BTA très motivé pour seconder les gérants du GAEC.
✆ **06 88 20 03 27**

69 - Exp vaches chèvres cher. ouvrier traite alimentation, polyvalent à partir juin.
✆ **04 72 24 52 86 ou 06 12 78 37 94**

74 -Agent de remplacement CDI - Ht Vallée d'arve/pays mont blanc. ELevage bovins L.
✆ **06 72 56 91 65**

89 -CHERCHE chauffeur agricole saisonnier pour divers travaux, motivé et autonome du 15 au 30 novembre 2011, permis souhaité, pos. logement. (réf. 150F)
✆ **03 86 95 04 81 06 09 46 22 52 le soir uniquement**

Demande

Emploi

21 -Agriculteur retraité CHERCHE empl. cha. trac. 15 mai au 30 juin, région Avalllon, Montbard, Vitteaux, Pouilly, Arnay, Brassy. (réf. 1608)
✆ **06 81 15 68 42**

21 - Salarié saisonnier disponible pour vos récoltes : polyculture-élevage. (réf. 160F)
✆ **03 80 81 02 09 le soir**

58 -CHERCHE emploi ouvrier agricole, possède expérience. (réf. 1513)
✆ **03 86 39 22 49**

71 -J. H. motivé, fils d'agriculteur, recherche maître de professionnalisation pour BTS ACSE en alternance polyculture élevage.
✆ **03 85 84 52 31**

Mariage

Rencontre

01 -Enseignant recherche maman avec jeunes enfants, de préférence à la campagne, pour vie en famille
✆ **06.03.51.57.06**

89 -Agriculteur 57 ans, célibataire, motivé, dispo., aider agricultrice, travail et vit chez elle (réf. 1506)
✆ **03 86 47 12 81**

Achat-Vente

Divers

07 - Vds cse cess presse balles rondes Agram type 9220 et endaineur Kuhn GA3201G 1995, les 2 TBE + vis à grain 7m
✆ **04 75 07 63 01**

07 - Eleveur 07 Urgent recherche pension génisses 2 lots de 20, région Vercors Alpes Ardèche
✆ **06 85 12 73 24**

07 - A vendre bâtiment métallique démonté possibilité 150 à 200m2, bradé
✆ **04 75 58 11 89**

25 -VDS tracteur New-Holland TD 95 4 RM 2007 1400 H avec chargeur Faucheux P100 t.b.é. et pulvérisateur Berthoud 1000 l 21 m avec options 2500 E.
✆ **06 75 54 33 18**

26 - Vds roues étroites 8-3 R44 Pneus 20%usure 650e-Pompe irricomplète-Asp + Refou 40M3/h 500e-Tonnefort gaz propane 150e-Clé-Choc+Douille S19A50 peu servi coffret 450e
✆ **06 70 21 06 40**

26 - Vds épandeur à fumier vigneron Roche 3T Tracteur Fergusson essence étau limeur scie mécanique pulseur Thomas 800L
✆ **06 81 27 38 45**

38 -Vds bas prix pour noyer tuyaux et arrosseurs Nann (110) + accesoires pour 50 ares peu servi + cuve vertical fuel 600 l + 2 pneu Kléber 13.6 R 36 (12x36).
✆ **04 74 54 27 24 HR**

42 - Vds évacuateur à fumier, curetable, rampe de 10 m, 100 euros. Charrue Huard, planch. 3 corps, 600 euros
✆ **06.32.55.95.29**

69 - Vds vitrine de marché réfrigérée neuve cause cessation. Prix intéressant.
✆ **04 74 71 64 76**

ACHÈTE
(paiement comptant)
Acacia debout + piquets Brut et Grumes acacia
Tel./fax 03 81 87 79 42 ou 06 07 76 99 29

70 - Vds Eléments, Micro, Fertilisateur Nodet PN2, Micro Ribouleau, Vibro 5m + Roto, Herse, Bennes 6,7,8,12 et 14T, Remorque 7,50m RG, Mat à Bottes, Bonnel 13dts, Pneus 650/65/38 et 540/70/28, Semoir Kuhn 24, Tonnefort, Tract MF 55 et 60cv, Vis sur Chariot, Herse Kuhn 4m + Nodet GC, Paker 3m Lely, Trieur séparateur, Broyeur Mélangeur 10cv, CoverCrop 28D.
✆ **03 84 70 02 77 ou 03 84 70 12 38**

70 -Vds Canadien lourd Bonnel 3m et 4,5m NS, Cuve fuel aux normes, Lame niveleuse Desvoys 2m, 2 Rampes Alu. Tracteur Ford 60cv avec charg.
✆ **03 84 70 02 77 ou 03 84 70 12 38.**

70 - A vendre Fosse aérienne 430m3, acier vitrifié, démontée ÿ 10,70m, H 4,80m, Prix 300 E.
✆ **03 84 40 29 17**

89 -VENDS calèche type jardinière, selle pour cheval, moyen parfait état. (réf. 1604)
✆ **03 86 43 11 23**

73 - Vend et livre regain et foin.
✆ **06 03 68 10 78**

71 -A l'approche de la fête des mères et celle des pères, offrez un cadeau original : le livre «L'agriculture en Saône-et-Loire». Un précieux ouvrage de 416 pages avec près de 250 témoignages, de très nombreuses photos et une mine d'informations sur les productions de ce grand département agricole et viticole. Un vibrant hommage aux agriculteurs de Saône-et-Loire et pour que perdurent l'humanisme et le bon sens qui les animent toujours. Le livre est disponible auprès de L'Exploitant Agricole au prix de 30 ¤ + 4 ¤ de participation aux frais de port.
✆ **03 85 29 55 29**

74 -Vends rampe à fumier moteur + réducteur 8 m 1500 E, vends 14 logettes Jourdain + 7 barres au garrot 500 E, vends robot à lisier 2 m année 2010 1100 E.
✆ **06 18 23 13 48**

Voyage

1 SEMAINE EN CORSE
VOYAGE GROUPE EN CAR DU 11 AU 18 SEPTEMBRE 2011
• 690 € / pers. (tout compris) - pension complète - excursions incluses
Transport bateau NICE/BASTIA/NICE
Au départ de :
Besançon - Dijon - Beaune Chalon - Lux - Nice
Tél. 04 95 36 56 29
Fax : 04 95 36 40 85
Autocar Lux voyages :
Tél. 03 85 90 80 60
Mail : mlemont@village-center.fr

Animaux

Divers

70 - Vds Poneys Femelle avec petits + M Docile + M. Limousin F. Montb pour reproduction BO calme Vaches d'herbe.
✆ **06 43 48 88 37**

73 - Vds vache Hérens + veau une année.
✆ **06 79 26 62 35**

73 - Vds 2 génisses abondance 1 pleine de 4 mois, l'autre vide, inscrites + 2 génisses montbéliardes inséminées Limousin le 15/12/2010 + 2 vaches et leur veaux charolais.
✆ **06 32 55 93 08**

74 -AV chiots mignons 1 mois Border Collie/Berger australiens mère 2JO 269 J00 076 06,1 bonne bergère.
✆ **06 26 92 60 62**

74 - Vds VL et génisses Montb TB origines CL 10150 L 34 TP + femelles schéma.
✆ **06 60 29 24 08 06 61 56 81 41**

Bovin

01 - Cause cessation vds 3 VL au lait race 66, 35 kg/J, sanitaire OK
✆ **04.74.51.70.16**

01 -Blonde d'Aquitaine vds jeunes mâles de 12 à 24 mois. Elevage inscrit indem d'IBR livraison possible
✆ **06.77.19.11.44 ou 04.74.24.53.28. soir**

03 - VENDS reproducteurs limousins HBL 17 et 18 mois . Elevage LENA 03360 Urcay. (50VB1)
✆ **06 28 02 04 05**

15 - AV 12 velles Salers env. 12 mois, HBS IBR A.
✆ **06 75 07 28 00**

18 - Vends TB taureaux charolais, HBC, 15 mois, indem IBR, FCO ok. Gayon Serge.
✆ **Tél. 02.48.74.51.39 ou 06.86.76.81.23.**

18 - Vends 2 taureaux charolais, 5 ans, IBR OK.
✆ **Tél. 06.72.49.43.04.**

19 - AV race LIMOUSINE Taureaux 14 à 18 mois et Génisses 1 an, animaux hab à l'attache, GS, livr assurée.
✆ **05 55 27 53 94 HR**

21 -Elevage HB Limousin VEND repro. 18 mois, - vaches suitées et pleines. Levoyet Alain - Pralon (réf. 1304)
✆ **03 80 23 68 04**

21 -VENDS reproducteurs 15-16 mois HBC aptes à saillir, bonnes origines, TGS. GAEC St Roch (Malnoury) Recey sur Ource 21290 (réf. 1404)
✆ **06 85 33 82 34 03 80 81 08 98**

21 -VENDS repro. charolais 15 - 16 mois, - génisses de 1 et 2 ans, - taureaux adultes, vêlage facile, TGS, HBC, IBR A. EARL Gabory - 21460 Jeux les Bards (réf. 1419)
✆ **03 80 96 79 42 06 87 43 40 33**

21 - VENDS génisses, vaches suitées et reproducteurs charolais 1 an, G.S. Virely Gérard 21460 Epoissotte (réf. 1416)
✆ **03 80 96 44 68**

21 - Elevage charolais inscrit VD taureau 2 ans et veaux 15 mois. TGS. GAEC Lechenault Frères. (réf. 1422)
✆ **06 24 24 69 93**

21 - EARL Boisselet Daniel VEND 1 taureau charolais 3 ans et 2 taureaux charolais 2 ans, HBC, TBO, VAC FCO. (réf. 1501)
✆ **03 80 84 43 85 HR**

21 - VENDS taureaux charolais 15 mois HBC au pré. Tursin Bernard - 21210 Villargoix (réf. 1515)
✆ **03 80 64 25 25**

21 - VENDS taureaux charolais 1 an, IBR A. Colliette Christian(réf. 1520)
✆ **03 80 64 12 78**

21 - VENDS taureau charolais 3 ans, or. Delorme, HBC, type Elevage Gobley Alain - Missery (réf. 1610)
✆ **03 80 64 05 04 - 06 81 82 29 71**

21 - VENDS reproducteurs charolais adultes 18 mois et veaux 1 an. (réf. 1602)
✆ **03 80 64 43 80 - 06 88 01 75 95**

38 - Vends jeune mâle Limousin pour repro docile TGS.
✆ **06 71 72 04 51**

42 - Vds trés bons taureaux Charolais HBC , bo, Cuisset JM St Germain Lespinasse.
✆ **04.77.64.53.33.**

42 -Vds cause cessation laitière 15 génisses prim'holstein de 11 à 30 mois + tank à lait
✆ **06.75.12.91.95**

55 -Vends taureaux Holstein à saillir, très bonnes origines. Transport assuré. Ferme Picasso.
✆ **06 86 85 54 30**

58 -VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs 12 - 15 mois, HBC, IBR A. GAEC Beauzon - Préporché (réf. 0709)
✆ **03 86 84 21 53 06 58 95 93 59**

58 - VENDS taureaux 2 - 3 et 4 ans nés dans l'élevage + veaux reproducteurs, le tout HBC. EARL Coudret (réf. 1305)
✆ **03 86 69 25 38**

58 -Elevage charolais Earl de Beaumont - Guenot Nicolas VEND gros taureaux 16 mois HBC, IND IBR A, livraison possible, sit pagesperso-orange/earldebeaumont (réf. 160 C)
✆ **03 86 76 12 83 06 70 34 71 84**

58 - VENDS gros veaux reproducteurs HBC, TGS. GAEC Pigoury (réf. 1306)
✆ **03 86 60 44 24**

58 - El. repro. limousin VD vaches suitées et veaux repro. 15 mois. Thoulé David (réf. 130C)
✆ **03 45 82 90 10 06 10 09 65 69**

58 - El. HBC VEND 1 bon taureau 2 ans, or. Veaud'Or et veaux 16 mois. El. Batho Serge (réf. 130D)
✆ **06 83 68 07 96 03 86 58 26 32**

58 -VENDS cause consanguinité taureau 5 ans et 1 taureau de 30 mois, BO, HBC. (réf. 140A)
✆ **03 86 50 04 29 HR**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois, prix raisonnable. GAEC Pautet - Savigny Poil Fol (réf. 1415)
✆ **03 86 30 85 24 06 13 33 44 38**

58 -VENDS taureaux charolais HBC 5 ans, IBR A, vêlages faciles. Andriot J.C. - Millay (réf. 1505)
✆ **06 09 85 45 91**

58 - VENDS veaux reproducteurs charolais type viande 18 mois (réf. 150B)
✆ **06 79 78 14 70**

58 -VENDS vaches et génisses Normandes en lait ou prêtes à vêler. (réf. 1519)
✆ **06 61 14 25 54**

58 - VENDS 2 veaux 15 mois, origine INS, Rare, Russ, vêlage facile, mère bien indexée + taureau 3 ans, type viande HBC, TGS. GAEC Bordet - Champvert (réf. 1601)
✆ **06 36 66 09 01**

58 - VENDS veaux reproducteurs 15 mois Limousins. El. Thoulé David (réf. 1607)
✆ **06 10 09 65 69 03 45 82 90 10**

58 - VENDS taureau de 2 ans + veaux repro. hivernés au pré, HBC, TGS. Colmont Guillaume - Langeron (réf. 1606)
✆ **06 83 06 61 92**

58 - VENDS vaches suitées HBC, TGS. EARL Colmont François - Saincaize (réf. 160D)
✆ **06 08 78 05 01**

69 - Vds taureaux repr. charol 1 et 2 ans + Trx adulte + vaches velées + vache gestantes élev. Grange (69).
✆ **06 31 41 82 83**

69 - Achète bons Broutards Charolais mâles et femelles non OGM - Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

71 -Vds T. B. repro. charolais 2 ans, HBC, IBR A, hivernés au pré, TGS.
✆ 06 07 57 55 40
ou 03 85 24 24 96

71 -VENDS taureaux 18 mois, 1 an, génisses 1 an, le tout HBC, IBR A, FCO OK. EARL Deschamps Patrick - St Eugêne (réf. 1207)
✆ 03 85 54 59 31 HR
06 74 36 11 88

71 - Choix taureaux charolais HBC, 1 à 2 ans, au pré, conformation développement fac. nais., TGS. M. Chatillon J.M. à Mesvres.
✆ 06 15 93 22 70

71 - Elevage charolais HBC IBR A VEND reproducteurs 14 - 16 mois. Ele. viande souche vêlage facile. EARL Buteau (réf. 1410)
✆ 06 22 33 68 46

71 - VENDS taureaux HBC hivernés au pré, choix, qualité, origines. GAEC Goulliard. (réf. 140C)
✆ 03 85 79 40 98

71 -Elevage HBC vend TX 15 mois, hivernés au pré, TGS, IBR A, FCO OK. M. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ 06 22 32 71 91

71 -Vds taureaux 2 ans et 15 mois, pères Unpicador, Robinson, Champion, bonne morphologie et développement. M. Devillard Jacques, 71 Champlecy.
✆ 03 85 88 35 80
06 18 54 64 88

71 - Elevage HBC vend bons taureaux 16 mois, bonnes origines. EARL Gaudet Fabien, 71420 Marly-sur-Arroux
✆ 03 85 79 35 44

71 - Vds taureaux repro. 15 mois, HBC. Gaec d'Azu, MM. Griveaux/Lhoste, 71230 Saint-Romain-sous-Gourdon.
✆ 03 85 57 11 59

71 - Vds vaches charolaises suitées, cause surnombre 15 et 2 taureaux 2 ans, HBC. Elevage Dégut.
✆ 03 85 24 21 30

71 - Elevage HBC vend veaux repro de 1 an, hivernés au pré, bonnes origines, IBR A, TGS. Gaec Maréchal, Toulon-sur-Arroux.
✆ 03 85 79 55 59
06 03 43 33 10
06 88 70 74 21

89 -VENDS mâles repro. charolais 16 - 18 mois HBC ou non, type mixte. GAEC du Tilleul 89420 Guillon (réf. 14VB2)
✆ 06 31 87 54 68

89 -VENDS taureaux charolais HBC 18 mois, TGS, grandes origines. EARL Baudot - Fulvy (réf. 1516)
✆ 03 86 75 15 33
06 19 96 60 17

Caprin

26 -Vds Chevrettes alpines 2 mois indienne CAEV 1100L TB 33 TP 32
✆ 04 75 46 06 43

42 -Vds 15 jeunes chèvres alpines, non écornées, cse surnombre
✆ 04.77.64.33.51

42 -Vds chevrette saanen écornée, née 2/11 ; bouc alpin et saanen écorné, IA né 2/11 et bouc 1,2 et 3 ans alpin et saanen IA, élevage indemn. caev, CL Gêne +
✆ 06.16.52.16.50

89 - Cause cessation activité VENDS troupeau chèvres et matériel fromagerie. (réf. 1603)
✆ 03 86 96 01 97

Ovin

07 - Vds troupeau brebis Merinos + 1 bélier + 30 agnelles, disponibles à partir du 16 mai
✆ 04 75 38 78 52

15 - CHERCHE moutons à tondre.
✆ 06 75 74 16 47

21 - vds agnelles croisées grivette/suffolk.Sélection prolificité,lait,qualités maternelles,conformation.
✆ 03 80 64 72 88

38 - Vds Rouge de l'Ouest béliers (idéal pour croisement) et agnelles rens. sélectionneur :
✆ 06 13 77 11 16

71 -Vds béliers, agneaux et agnelles charollais repro., TGS, livraison possible.
✆ 06 73 34 07 96
06 85 13 37 68

Equin

07 -Vds étalon Comtois 13 ans atelé tous travaux, carnet de saillie monte 2011
✆ 04 75 93 49 54

15 -AV poulains/pouliches de couleur av papier à retenir au sevrage 1000 à 2500 euros. Haras du Loup Blanc.
✆ 04 71 78 53 26

58 - VENDS jument Percheron PP grise 7 ans débourrée et chevaux de selle 11 à 23 ans, cause cessation. EARL Néant (réf. 150D)
✆ 03 86 30 86 74

71 - Vds poulain comtois plein papier, né : 3/4/2010, robe alezan, très docile, licolé.
✆ 06 19 18 78 48
03 85 53 03 94

71 - Vds 5 pur-sang arabes, 4 ans à 6 ans, mâles par Dzarek et Jakasse-or, endurance, 8.000 E.
✆ 06 06 44 67 35

Volaille-Lapin

21 - Grande vente de poules pondeuses élevées en plein air à Gevrey-Chambertin du 2 au 7 mai 2011 prix: de 1 à 20 poules 3.5euros vivantes, de 21 à 50 poules 3euros vivantes, de 51 à 100 poules 2.50euros vivantes de 101 à 200 poules 1.70euros vivantes, de 201 à 300 poules 1.50euros vivantes, + de 300 poules 1.40euros vivantes, vente d'oeufs détail et revendeur semis gros toute l'année. GAEC du Pontot

ferme du pontot, route de saulon 21220 gevrey chambnertin
✆ 03 80 34 31 19 ou
06 80 41 58 75

L'ÉLEVAGE DE LA TUILERIE
• Œufs frais • Volailles démarrées
POULES DE RÉFORMES 2,50 € pièces
28 avril 2011
DINDONNEAUX 1 jour
Noirs fermiers sexés, Bronzés sexés, buts TV
OISONS 1 jour Blancs et Gris
Cannetons 1 jour barbarie TV, Barbarie canes, Mulard canes
NOUVEAU Démarrage de poussins ponte SUSSEX 1 jour au 03 mai
58310 BITRY 03 86 39 62 59

26 -Vds Paons bleus 1ans mâles + femelles 50 euros le paon ou 90 euros le couple
✆ 04 75 53 38 30

Chien

25 - A RESERVER chiots Border Collie t.b. origines Lof n∞ 250269600256487nés le 24/02/11 parents visibles au travail ovins bovins, conseils et aide au dressage possible des jeunes chiens. A Réserver 1 chienne dressée née le 20/12/09. Jacquier Patrice, Fuans.
✆ 03 81 43 61 30 HR

39 - Vds chiots border collie père et mère LOF, travail sur bovins et ovins, mère n° 2FCY972
✆ 03 84 73 52 90

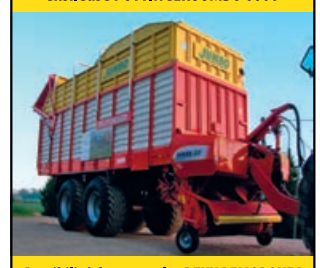
71 -Vends chiots Border Collie nés le 01/02/2011, non lof, n° mère 250269801301969.
✆ 06 80 00 45 57
03 85 28 13 10

88 - Vends chiots Berger Australien Rouge Tri-Merle LOF nés 05/03 vac. pucés tat 223464 3 M 3 F 600 euros.
✆ 06 88 79 05 55 HR

Chasse-Gibier

01 -Cause cess vds plusieurs couples de pigeons en rapports issus de races différentes 15 euros le couple et pigeons de réforme 2 euros/pièce
✆ 03.85.51.82.38. hr

Travail à façon

Pour plus de qualité et de performance,
ETA LUZY
a investi dans une DEUXIEME remorque ensileuse POTTINGER JUMBO 6000

Possibilité de mettre les DEUX REMORQUES pour les chantiers éloignés
Déplacements sur les départements 71, 58 et 21
Pour plus de renseignements : 06 62 38 62 32
ETA LUZY - M. NATY Joël
Pont de Broye 71190 BROYE

Vous désirez passer une petite annonce, avoir un renseignement, vous abonner....
Tél.03 80 78 90 40
Fax 03 80 70 08 02
Terres de Bourgogne

PETITES ANNONCES 3, 10 ou 27 départements

Annonces réservées aux particuliers - Le journal accepte les petites annonces jusqu'au lundi 12h00.

1 REMPLISSEZ VOTRE GRILLE *(en lettres capitales lisibles, une lettre par case, une case blanche entre chaque mot)*

La ligne supplémentaire : 3,05 € TTC

❑ **Annonce encadrée : 3,05 € TTC** ❑ **Annonce domiciliée au journal : 4,57 € TTC**

2 COCHEZ LA ZONE DE DIFFUSION DE VOTRE CHOIX ET LE NOMBRE DE PARUTION (S)

❑ **RÉGIONALE** - 3 départements
(Côte d'Or, Nièvre, Yonne)
❑ 1 Parution **10 €**
❑ 2 Parutions **15 €**
❑ Parution supplémentaire **5 €**
(identiques et consécutives)

❑ **GRANDE RÉGION** - 27 départements
(Ain, Allier, Ardèche, Cher, Corrèze, Côte d'Or, Creuse, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Meurthe et Moselle, Meuse, Moselle, Nièvre, Puy de Dôme, Bas Rhin, Rhône, Saône-et-Loire, Haute-Saône, Savoie, haute-Savoie, Vosges, Territoire de Belfort, Yonne)
❑ 1 Parution **29 €**
❑ 2 Parutions **43 €**
❑ Parution supplémentaire **15 €**
(identiques et consécutives)

❑ **VALLÉE DU RHÔNE ET BOURGOGNE** - 10 départements
(Ardèche, Côte d'Or, Drôme, Gard, Isère, Nièvre, Rhône, Saône-et-Loire, Yonne, Vaucluse)
❑ 1 parution **17 €** ❑ 2 parutions **26 €** ❑ Parution supplémentaire **10 €** *(identiques et consécutives)*

3 COCHEZ LA RUBRIQUE DE VOTRE CHOIX

- ❑ Tracteurs
- ❑ Matériels de travail du sol
- ❑ Matériels de récolte
- ❑ Matériels de traitement
- ❑ Matériels arbo-viti
- ❑ Matériels de distribution
- ❑ Matériels d'épandage
- ❑ Matériels d'irrigation
- ❑ Matériels forestiers
- ❑ Matériels travaux publics
- ❑ Matériels de cave
- ❑ Matériels de manutention
- ❑ Matériels de station
- ❑ Matériels de taille
- ❑ Materiels agricoles divers
- ❑ Véhicules utilitaires
- ❑ Véhicules tourisme
- ❑ Ventes/achats de récoltes
- ❑ Cultures sous abris
- ❑ Plants/pépinières/Droits à produire
- ❑ Bâtiments professionnels
- ❑ Propriétés achat/ventes
- ❑ Terrains
- ❑ Locations agricoles
- ❑ Locations autres
- ❑ Offres d'emplois
- ❑ Demandes d'emplois
- ❑ Propositions commerciales
- ❑ Offres de service
- ❑ Mariage-rencontres
- ❑ Divers
- ❑ Animaux divers
- ❑ Bovins
- ❑ Caprins
- ❑ Ovins
- ❑ Porcins
- ❑ Equins
- ❑ Volailles/Lapins
- ❑ Chiens
- ❑ Chasse/gibier

4 JOIGNEZ VOTRE RÉGLEMENT ET ENVOYEZ LE TOUT À TERRES DE BOURGOGNE

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Code Postal :
❑ Je joins un chèque de €TTC
à l'ordre de Terres de Bourgogne
❑ Je règle par CB la somme de €TTC
carte N° |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
expire fin |_|_|/ |_|_| signature:
Banque

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4, rue Davout
BP 77409 - 21074 DIJON Cedex
Tél.: 03.80.78.90.40
Fax : 03.80.70.08.02

Votre justificatif comptable

A découper et à conserver
parue le:.....
Nom - Prénom :.....
Adresse :
.....
.....
Collez ci-dessous votre annonce parue dans le journal

Montant :.....TTC
(dont TVA 19,6 % soit.....€)

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

GAEC DU LARRY

Société Civile
21500 Planay
392 237 939 RCS Dijon

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 01/04/2011, la collectivité extraordinaire des associés a décidé la transformation du GAEC en EARL,
à compter rétroactivement du 01/02/2011, dont les nouvelles caractéristiques sont les suivantes :
Forme : Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Dénomination sociale : EARL DU LARRY
Siège social : 21500 Planay
Capital social : 61 350 €
Objet social : Gestion et exploitation d'un domaine agricole
Gérant : Monsieur Coucheney Hubert, demeurant à Planay
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis et mention, La Gérance

AL21165987

Par délibération de l'assemblée générale du 15 mars 2011, la SARL « CHANCELIERE », ayant son siège social à Meursanges (21200) Hameau de Bourguignon, immatriculée au RCS Dijon n° 479652729 a décidé d'adjoindre à l'objet social actuel, l'activité de «Courtage en travaux» à compter du 15 mars 2011.
Pour avis et mention
La gérance

AL21165995

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 5 avril 2011, enregistré, il a été constitué une SCI présentant les particularités suivantes:
Forme: Société Civile
Dénomination: SCI JBAI
Objet social: propriété, administration, entretien et exploitation par bail ou location d'un immeuble sis à Tavaux (39500) 187 Avenue de la République
Siège social : 38 avenue du général de Gaulle 21130 Auxonne
Capital social: 200 €
Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Gérant : Monsieur Jean-Baptiste Robert Maurice Giraudo, Attaché commercial, demeurant à Auxonne(21130) 38 Avenue du Général de Gaulle, célibataire.
Apport en numéraire: 200 €
Cessions de parts sociales: les parts sont librement cessibles entre associés exclusivement
RCS : Dijon
Pour avis
La Gérance

AL21165996

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 avril 2011 à Poinçon les Larrey, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale :
SARL LA BELLE BOITE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Menuiserie et fabrication de coffrets, présentoirs en bois.
Capital social : 10 000 euros.
Siège social : 9 bis grande rue, 21330 Poinçon les Larrey.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : Monsieur Bernard Tridon demeurant 2 route de Chatillon, 21400 Coulmier le Sec.
Monsieur François Longu demeurant 11 bis avenue de Baccarat-Sequana, 21150 Venarey les Laumes.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce de Dijon (Côte d'Or).
Pour avis et mention, les gérants.

AL21166003

SARL ACCESSVINO

Aux termes d'un acte sous signatures privées en date du 8 avril 2011, enregistré à Beaune, le 12 avril 2011, Bordereau 2011/226, Case n° 7, a été constituée une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques principales sont les suivantes :
Dénomination : ACCESSVINO
Objet : achat et vente de vins, alcools, spiritueux et tous produits régionaux, alimentaires ou non alimentaires et de tous ustensiles et accessoires nécessaires ou utiles à la présentation, la dégustation, la conservation de ces produits.
Siège social : 10 rue Pauline Léger (21200) Chorey-les-Beaune.
Durée : 50 années
Capital : 1 000 euros en numéraire, entièrement libéré, divisé en 100 parts de 10 euros réparties entre les associés et cessibles uniquement entre eux.
Exercice social : le 31 juillet de chaque année.
Gérance : Madame Murielle Perruchot, épouse de Monsieur Christian Dumont, demeurant à Chorey-les-Beaune, 10 rue Pauline Léger, nommée pour une durée indéterminée.
Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Pour avis, la gérance

AL21166004

Par acte SSP du 06/04/2011, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :
Château D. de Beaufort
Objet social : Toutes activités d'achat, de vente, d'importation, d'exportation, de négoce, de conditionnement de vins, spiritueux, boissons alcoolisées et non alcoolisées.Toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, ainsi que toutes opérations de location ou de sous-location
Siège social :
11 Rue Vivant Gardin, 21200 Beaune
Capital : 20000 €
Durée : 99 ans ans
Président : Mme Stéphanie Pouzin, demeurant au 4 Rue du Progrès, 93100 Montreuil
Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé a droit de participer aux décisions collectives du moment que ses titres de capital sont inscrits à son nom à la date, selon le cas, de l'assemblée, de l'envoi des documents en vue d'une consultation écrite ou de l'acte
Clauses d'agrément : L'agrément est donné par décision collective extraordinaire des associés.En cas de cession, le cédant prend part au vote et ses titres sont pris en compte pour le compte de la majorité.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21166006

Par acte SSP du 14/04/2011, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes:
Dénomination :R-€lec
Sigle : R-€lec
Objet social : Electricité Industrielle et Générale, Installations, Maintenance, dépannages.
Siège social :
7 Allée Paul Jeannin, 21310 Mirebeau sur Bèze
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Rudy Durand, deumeurant 7, allée Paul jeannin - 21310 Mirebeau sur Bèze.
Immatriculation au RCS de Dijon

AL21166387

Aux termes d'un acte SSP en date à Dijon du 15/04/2011, il a été constitué la société ci-après :
Forme sociale : SARL
Dénomination sociale : LES HUILES DE LAURETTE
Siège social : 39 rue Auguste Comte 21000 Dijon
Objet social : achat et vente d'huiles alimentaires en vrac et en conditionnements spéciaux, de produits cosmétiques et de savonnerie, de préparations culinaires et de vins et spiritueux, d'accessoires en bois d'olivier et autres matériaux.
Ces produits feront l'objet d'un emballage et d'un étiquetage sur le lieu de vente.
Durée de la Société : 99 ans
Capital social : 7 500 €
Gérance : Philippe Rohrer, 5 impasse Bourgon 25300 Pontarlier
Immatriculation RCS Dijon.
Pour avis
La Gérance

AL21166388

CONVOCATION

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGREE BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710 - APE 6920 Z
- Siret 38527858500232
64, rue du 19 mars 1962 - 71000 Mâcon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 28 avril 2011 à 14 h 30, à la Vieille Ferme, Boulevard Général de Gaulle, 71000 Sance, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1-Approbation du procès verbal de l'AG du 29 avril 2010
2-Rapports d'activité et financier
3-Rapport du commissaire aux comptes
4-Approbation des rapports et des comptes
5-Approbation des résolutions
6-Renouvellement administrateurs
7-Questions diverses
Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.
Les documents concernant l'AGO sont disponibles au siège de l'association à Mâcon.
Jean-Luc BRETAGNE,
Président

AL21165997

Société Coopérative Agricole
Les Coteaux Bourguignons
15 rue des Blés
21700 Nuits St Georges
agréée sous le n°N 1967

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE MIXTE

Les associés de la coopérative sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le mardi 10 mai 2011 à 9 h 30 à la salle de réunion du Chalet à Mont Roland 39100 Sampans pour délibérer sur les ordres du jour suivants :
A titre ordinaire :
- Approbation du procès-verbal de l'AGO du 27 avril 2010
- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice 2009/2010
- Rapport financier de l'exercice 2009/2010
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Mise aux voix de ces rapports, approbation des comptes et quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat
- Constatation de la variation du capital social
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Fixation de l'allocation globale pour les indemnités aux administrateurs
- Questions diverses
A titre extraordinaire :
- Mise en harmonie des statuts avec les dispositions des arrêtés du 23 mars 2008 et 25 mars 2009
- Modification du délai de préavis
- Modification du nombre d'administrateurs
- Augmentation des critères de souscription et libération fractionnée
- Levée de l'option Associés Non Coopérateurs
- Pouvoirs pour accomplir les formalités
Les associés ont la faculté de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent l'Assemblée Générale, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, des comptes annuels et des résolutions proposées.
Le Conseil d'Administration

AL21166394

DISSOLUTION LIQUIDATION

SANITAIRE CHAUFFAGE ROCHELOIS

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8 000 €
Siège social : Chenesaint
21530 La Roche en Brenil
R.C.S. : Dijon B 341 545 697

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 mars 2011, il résulte que:
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 mars 2011 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Adrien RAFAEAL, demeurant 42 rue des Groux 78930 Vert avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Il a été mis fin à ses fonctions de gérant.
Le siège de la liquidation est fixé à Chenesaint 21530 La Roche en Brenil, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis,

AL21166007

MODIFICATION DE CAPITAL

AGENCE A-T-S AUTHENTICITE-TRACABILITE-SECURITE

Sigle : A-T-S, SAS
au capital de 250.000 €,
siège social : 24 cours du Parc
21000 Dijon,
502 226 020 RCS Dijon

Suivant décisions du Président en date du 21/03/2011, il a été décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 80.000 € pour le porter de 250.000 € à 330.000 €.
Le nouveau capital social ressort désormais à 330.000 €.

AL21166008

ARRÊTÉ ADMINISTRATIF

PREFECTURE DE LA COTE D'OR

ARRETE PREFECTORAL n° 164
du 15 avril 2011
fixant les prescriptions applicables aux autorisations groupées de prélèvements d'eau à usage d'irrigation pour la campagne 2011.

Un arrêté préfectoral fixant les prescriptions applicables aux autorisations groupées de prélèvements d'eau à usage d'irrigation sollicitées par la Chambre d'Agriculture, a été signé le 15 avril 2011.
Cet arrêté définit les modalités selon lesquelles les irrigants sont autorisés à effectuer des prélèvements :
-durée de validité de l'autorisation
-aménagement des points de prélèvements
-période, débit maximum de pompage
-mesure des volumes prélevés
-volumes maximaux autorisés
-mesures particulières en cas d'étiage sévère
-suivi et organisation
-identification des irrigants
-sanctions.
Est annexée à l'arrêté la liste des irrigants autorisés précisant, pour chacun, les volumes maximaux qui peuvent être prélevés.
L'arrêté est consultable à la préfecture-direction départementale des territoires-bureau police de l'eau-57, rue de Mulhouse à Dijon ainsi que sur le site internet de la préfecture http://www.cote-dor.pref.gouv.fr, rubriques environnement et eau.
Pour le préfet et par délégation, le chef du bureau police de l'eau
Paul-Henry DUPUY

AL21166376

NON DISSOLUTION

AU PAIN DE LA FONTAINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 7 rue du Faubourg Bretonnière
21200 Beaune
RCS Dijon 497 988 329

Au termes d'une décision en date du 29 décembre 2008, l'associé unique statuant en application de l'article L.223-42 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis,
La gérance

AL21166392

TRANSFERT DE SIÈGE

SCI BROCARD

au capital de 100 €,
RCS 498079946

Les Associés réunis en A.G.E. le 01/04/11 ont décidé de transférer le siège social du « 5 rue de la prairie 58000 Challuy » au « 8 rue des frères Montgolfier 21300 Chenôve » à compter du 01/01/2011.L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis, la Gérance

AL21166381

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Françoise Vandenbroucque
Avocat à la cour
Spécialisée en baux ruraux
et entreprise agricole
8, rue Marceau,
21000 Dijon

EARL DU PUITS FORCHON

Exploitation agricole à responsabilité limitée
4, ruelle du Puits Forchon
21370 Prenois
RCS Dijon 478 230 840

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28 décembre 2010, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Gilles Modot de ses fonctions de gérant de la société, à compter du 31 décembre 2010.
Le gérant

AL21166386

PAGE 12

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 10 place Charles de Gaulle
21160 Couchey
RCS Dijon 499 712 024

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 15 mars 2011, Madame Emmanuelle Grand demeurant 10 place Charles de Gaulle 21160 Couchey, a été nommé gérante en remplacement de Monsieur Christophe Obraczka demeurant 10 place Charles de Gaulle, 21160 Couchey, en raison de sa démission, à compter du 15 mars 2011.
Mention sera faite au RCS de Dijon
Pour avis.

AL21166390

AVIS DE LA SAFER

SAFER de Bourgogne

SAFER DE LA COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER de BOURGOGNE (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Cmne de BISSEY-LA-COTE: libre au 14/092011
4 ha 37 a 15 ca - Les herbues: ZL-22[22]
(Terre)
Cmne de COURBAN: Libre au 14/09/2011
16 ha 10 a 71 ca - Bas de champ epine: ZW-44[44] - En virey: ZR-17[17](*)-18[18] - Les etremains: ZX-25[25](*)
1 ha 02 a 57 ca - Les herbiottes: ZW-2[2]
(Terre et pré)
Cmne de MARCHESEUIL:Fonds occupé
46 ha 93 a 51 ca - Champ de l orme: B-193 - Champ soulier: B-130 - Chateau de cherchilly: A-114-115-640[113]-691[109] - La pree: A-262-263-560[264] - Les crets: A-84-86 - Les longes: A-9-10-11 - Pature de chevanne: A-352
- Pature des ras: A-106 - Piece jaune: A-2 - Sur la ruelle de viange: ZC-44 - Sur pre boux: A-168
Cmne de VIANGES: Fonds occupé
1 ha 55 a 40 ca - Piece jaune: ZD-30 (Bâtiments d'habitation et d'exploitation) (terre et pré)
Objectif : maintien du fermier en place
Cmne de PULIGNY-MONTRACHET: Fonds occupé
66 a 77 ca - Les femelottes: AT-84 - Petit poirier: AX-61[38]
Vignes Aligoté et Bourgogne Blanc.
Cmne de GRANCEY-SUR-OURCE: Fonds libre
16 ha 25 a 03 ca - Derriere le bouchot: G-106-109 - En charme ronde: G-188-203-226(A)-233 - En la prere a feu: G-27 - La savourotte: ZI-6 - Le val d anselin: ZK-31-32(A)-32(BJ)-32(BK)-32(BL) - Les courtelandes: ZE-35 - Les essarts: ZA-22(J)-22(K)-24 - Sous les terres: ZO-22 - Sur le cul d aumont: G-149-154
(bois à l'exception de la parcelle ZA 22 : terre)
Objectif : priorité sera donnée à un projet d'agrandissement et de restructuration.
Cmne de MESMONT: (11 57)
4 ha 39 a 34 ca - Les herbues: ZD-18(B)-18(AK)-18(AL) (Terre et Pré)
Cmne de CIREY LES PONTAILLER: (11 50)
40 ha 28 a 39 ca - La lochere au vigue: ZA-61 - Les epenois: B-309-311-313-314-315-316 - Les lambraires: ZC-101[48] - Piece des creux: ZC-59 - Preugey: ZB-47-48 (bois)
Cmne de TELLECEY: (11 50) 43 ha 22 a 31 ca - Buisson charmant: A-63-64 - L etang: A-57-62[F1]-62[F2] - La fin de cirey: A-96 - La fouillotte: A-328 - La rouelle: A-326 - Le pre contour: A-55-56 - Les essarts: A-47-49-53-54 - Sous la fouillotte: A-325[23] (bois)
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/05/2011 à Safer de BOURGOGNE, rue F.Mitterrand 21850 Saint-Apollinaire , Tél.: 0380789989 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL21166391

CESSION

SELARL Cabinet Christiane BON
Société d'avocat 13, rue Edgar Reyle
57070 Metz
Tél : 03 87 75 31 65 Fax : 03 87 75 36 58

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP à Metz en date du 25 mars 2011, enregistré au service des impôts des entrprises de Dijon Nord le 12 avril 2011 Bordereau n° 2011/522 Case n°3, la SARL Transport DGD BOURGOGNE, au capital de 8 000 € dont le siège social est à Quetigny (21 800), 10, impasse Champeau, immatriculée sous le numéro 490 310 141 RCS Dijon a vendu à la SARL DGD BOURGOGNE, au capital de 8 000 € dont le siège est à (21910) Noiron sous Gevrey, 6, rue des Charrièrres, immatriculée sous le numéro 531 340 461 : le fonds de commerce de transports de marchandises et camionnage exploité à Quétigny (21800), 10, impasse Champeau, moyennant le prix principal de 80 000 € inclus éléments corporels et incorporels.
l'entrée en jouissance a été fixée au 1er avril 2011.
Les oppositions seront reçues au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues (BODACC) au siège de la SARL TRANSPORTS DGD BOURGOGNE : (21 800) Quétigny, 10, impasse Champeau ; et pour la correspondance au cabinet Christiane BON : (57070) Metz, 13, rue Edgar Reyle.
Pour insertion

AL21166385

FUSION

A.SABATIER
S.A au capital de 50.308,18 €
Siège : Dijon (21000)
Rue Aspirant Buffet
301 342 598 RCS Dijon

AVE MARIA
SARL au capital de 152.449,02€
Siège : Dijon (21000)
Rue Aspirant Buffet
339 966 335 RCS Dijon

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Dijon du 11 avril 2011, les Sociétés A.SABATIER et AVE MARIA ont établi un projet de fusion par absorption de la société AVE MARIA par la Société A.SABATIER à qui la société AVE MARIA apporterait la totalité de son actif, évalué à 460.176,42 €, à charge de la totalité de son passif, évalué à 57.069,10 €, soit un actif net de 403.107,32 €.
Il n'y a aucun boni de fusion.
En raison de la détention par la Société absorbante de la totalité des parts sociales composant le capital de la Société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital.
Les apports effectués par la Société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres de la Société absorbante, il n'a été établi aucun rapport d'échange.
Toutes les opérations effectuées par la Société AVE MARIA depuis le 1er Janvier 2011, jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la Société A.SABATIER.
Ledit projet a été établi sous la condition suspensive de son approbation par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société A.SABATIER.
La Société AVE MARIA sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion.
Les créanciers de la Société absorbante, ainsi que ceux de la Société absorbée dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L 236-14 du code de commerce et R 236-8 du code de commerce.
Le projet de fusion a été déposé, pour la Société absorbante et pour la Société absorbée, au greffe du tribunal de commerce de Dijon le 12 avril 2011.

AL21165998

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

SCP J.P JACOB et C.THEVENY
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Aux termes d'actes reçus par Me J.P JACOB, Notaire Associé à Cosne Cours sur Loire, le 02/04/2011 consistant en :
1°) Réduction de capital du GAEC DES BEAUMES, enregistré à Nevers, le 11/04/2011, bord n°2011/488, case n°1 ext 1192 : le capital social du GAEC DES BEAUMES, ayant son siège à Trucy l'Orgueilleux(58460), immatriculée au RCS de Nevers sous le n° 399828276, qui était de 113.880 euros a été ramené à 71.505 Euros par l'annulation de 1.569 parts sociales de Mr Roger Dourneau et de 1.256 parts de Mr Laurent Martin-Dourneau.
Les statuts ont été modifiés en conséquence de la manière suivante :
Capital social Ancienne mention: Le capital social est fixé à 113.880 Euros divisé en 7.592 parts de 15 euros chacune numérotées de 7.801 à 12.630, de 17.259 à 19.000 et de 20.197 à 21.216.
Capital social Nouvelle mention: Le capital social est fixé à la somme de 71.505 Euros divisé en 4.767 parts de 15€ chacune, numérotées de 9.370 à 12.630 et de 17.495 à 19.000.
2°) Transformation du GAEC DES BEAUMES en EARL DES BEAUMES, enregistré à Nevers, le 11/04/2011, bord n°2011/488, case n°2 : Ayant son siège à Trucy l'Orgueilleux(58460) et pour laquelle la durée, l'exercice social, le capital et sa répartition entre les membres de la société restent inchangés par rapport au GAEC.
3°) Et cession de 1268 parts de l'EARL DES BEAUMES, numérotées de 17.495 à 18.762, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 399828276, par Mr Laurent Martin-Dourneau à Mr Jean Philippe Dourneau.
Ledit acte a été enregistré à NEVERS, le 11/04/2011, vol 2011/488, case n°3, ext 1193.
Par ailleurs, les associés ont décidé, à l'unanimité, de nommer à compter du 1er avril 2011, pour une durée illimitée, comme nouveaux gérants : Mr Roger Dourneau et Mr Jean-Philippe Dourneau, tous deux en qualité de co-gérants, associés exploitants.
Pour avis
Me Jacob

AL58166360

VALORIMMO

EURL au capital de 8000 €
Siège social:
9, avenue Pierre Bérégovoy, 58000 Nevers
521819219 RCS Nevers

L'AGE du 31/12/2011 a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : ,Ä¢La réalisation de travaux de second œuvre comme la peinture, la pose de revêtement de sols, petits aménagements et modifications de cloisons, ,Ä¢L'exécution de dépannages, vitrerie, serrurerie, ,Ä¢Le courtage en travaux,
Modification au RCS de Nevers

AL58166368

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP daté du 10/11/2010,
Il a été constitué une société comme suit :
Dénomination sociale : Finex Eco bâtiment
Forme : Société à responsabilité limitée au Capital social : 15000 euros
Siège social : 19, rue Maréchal Lyautey 58000 Nevers
Objet social : Prestations de services et intermédiation commerciale et marché, du secteur du bâtiment et travaux publics
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Son gérant, Mohamed Lagrib, domicilié 28 rue des Montôts 58000 à Nevers
La société sera immatriculée au RCS de Nevers
Le Gérant

AL58166144

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :LA GRANGEE
Forme sociale : SARL :
Siège social : Le Bourg, 58110 Alluy
Objet social : Exploitation de fonds de commerce de bar, restaurant, fabrication et vente de plats à emporter
Durée :99 ans
Capital social : 5 000€
Co-gérance : M.Patrice Debay et Mme Jacqueline Harduin dt ensemble à Saint Pereuse (58) Villars
Immatriculation au RCS de Nevers
La gérance

AL58166362

RECTIFICATIF

Concernant la SAS EMAC : annonce n° AL 58085320 parue dans le journal n° 1102 du 25/02/2011 :
Il fallait lire: **Assemblée générale extraordinaire du 7 janvier 2011** au lieu du 15 décembre 2010.

AL58166145

CESSATION DE GARANTIE

BNP PARIBAS

Société anonyme au capital de 2.397.320.312 euros, dont le siège social est à Paris (75009), 16, boulevard des italiens, immatriculée sous le n° 662 042 449-RCS Paris-Identifiant CE FR76662042449-ORIAS n°07 022 735

Informe le public que, par suite de sa dénonciation d'un commun accord avec la société DOMAINE DE FERTOT, nom commercial : LE GRAND BOIS-RESIDENCE, constituée sous la forme de SARL au capital de 260 000 euros dont le siège social est situé à Gimouille 58470, route de Fertot, immatriculée sous le n° 500 837 323, RCS Nevers, représentée par Monsieur Christophe Ladrière, en sa qualité de gérant, la garantie financière qu'elle lui avait accorée le 30 septembre 2010 cesse à l'expiration d'un délai de trois jours à compter du 15 mai 2011(article R 212-34 du code du tourisme)
Conformément aux dispositions de l'article précité, cette garantie s'applique à toutes les créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par l'article L.211-1 du code du tourisme, lesquelles restent couvertes par BNP Paribas à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au Centre d'affaires ILE DE France NORD ENTREPRISES, Triangle de l'arche, 9 & 11 Cours du triangle, 92937 Paris la Défense cedex.
Il est précisé qu'il s'agit de créances éventuelles et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité de la société DOMAINE DE FERTOT.

AL58166367

DISSOLUTION LIQUIDATION

CASSIOPEE S.A

Société anonyme au capital
de 4 000 000 €
Siège social : RN 7 Les Coques
58150 Pouilly sur Loire
412 664 906 RCS Nevers

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 avril 2011, en application de l'article L.225-248 du code de commerce, il a été décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

AL58166364

NON DISSOLUTION

S.A.R.L.DIRECT@WEB

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 7 624 €
Siège social : 1 Rue Sainte Hélène
58000 Nevers
R.C.S. Nevers 431 500 883 2005 B 53

Au terme de l'A.G.E. du 13/04/11, les associés ont décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, en application de l'article L 223- 42 du CC.
Pour avis. La Gérance.

AL58166147

TRANSFERT DE SIÈGE

TISSIER-LEROUX

SARL au capital de 7500 Euros
3 Rue des marchands,
02130 Fère-en-Tardenois
489117713 R.C.S. Soissons

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 18 avril 2011 il a été décidé de transférer le siège social de la société au 1 Rue du 14 juillet, 58200 Cosne-sur-Loire à compter du 18 avril 2011.
Suite à ce transfert, il est rappelé les caractéristiques suivantes :
Objet : Librairie, Papeterie
Durée : 99 ans
Gérance : Jeanne et William Tissier, 1 Route de Villeberne
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Soissons

AL58166007

SCI BROCARD

au capital de 100 €,
RCS 498079946

Les Associés réunis en A.G.E. le 01/04/11 ont décidé de transférer le siège social du « 5 rue de la prairie 58000 Challuy » au « 8 rue des frères Montgolfier 21300 Chenôve » à compter du 01/01/2011.L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis, la Gérance

AL58166363

NOMINATION

POLYCLINIQUE DU VAL DE LOIRE

S.A au capital de 1.114.744,50 euros
Siège social : 49 bd Jérôme Tresaguet
58000 Nevers
651 880 437 RCS Nevers

Suivant procès-verbal du conseil d'administration en date du 31 mars 2011, il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean Rigondet de ses fonctions de Directeur Général et a nommé en son remplacement, Monsieur Pierre Cresson, demeurant, 87, route de la Gamotrie 44240 Suce sur Erdre.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de Nevers
Pour avis.

AL58166151

DÉMISSION

CLINIQUE CHIRURGICALE DU MORVAN

S;A au capital de 53.358 euros
Siège social : 49 bd Jérôme Tresaguet
58000 Nevers
315 564 443 RCS Nevers

Suivant procès-verbal du Conseil d'administration en dte du 31 mars 2011, il a été pris acte de la démission de Monsieur Jean Rigondet de ses fonctions de directeur général et a été nommé en son remplacement, Monsieur Pierre Cresson, demeurant, 87, route de la Gamotrie 44240 Suce sur Erdre.
L'inscription modificative sera effectuée au RCS de Nevers.
Pour avis

AL58166365

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

SCP « Jean-Paul JACOB et Christophe THEVENY »
Notaires associés
14, rue Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Suivant acte reçu par Maître Jacob, Notaire, le 26/03/2011, enregistré à Nevers le 07/04/2011, Bord n° 2011/472 case n°: 1 Ext : 1158.
La Société dénommée SNC des Noirats, société en nom collectif au capital de 150.000,00 Eur, dont le siège est à Donzy (58220), 8 et 10 Faubourg de Bouhy, identifiée au SIREN sous le numéro 524364882 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers
a donné en location gérance à
La Société dénommée CARRIERES DE LA GROSSE BORNE, société à responsabilité limitée au capital de 12200 Euros, dont le siège est à Donzy (58220), Blanc Gâteau, identifiée au SIREN sous le numéro 343385084 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nevers. Le fonds de commerce de Exploitation de carrières, taille et sciage de pierres - marbrerie - maçonnerie - monuments funéraires sis à Donzy (58220) Blanc Gâteau.
La présente location-gérance est consentie et acceptée pour une durée de Neuf années à compter rétroactivement du 9 juin 2010.
Le locataire-gérant exploitera pour son compte personnel à ses risques et périls.
Le Bailleur n'assumera aucune responsabilité relativement à cette exploitation.
Cependant, par dérogation aux dispositions ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article L 144-7 du Code de Commerce, le Bailleur sera tenu solidairement responsable avec le locataire-gérant des dettes contractées par celui-ci à l'occasion de l'exploitation du bien et ce pendant un délai de six mois à compter de la publication du présent contrat.
Pour unique insertion
Me JACOB.

AL58166146

EARL DE CHANTEMERLE

Société civile au capital de 308 670 €
Chantemerle - 58210 Varzy
RCS Nevers - 481 043 404

Par acte sous seing privé en date et à effet du 14 mars 2011, Mme Marie-Elisabeth Lelu, demeurant à Chantemerle - 58210 Varzy, est nommée gérante.
Pour avis, la gérance

AL58166150

SOCIETE COMMERCIALE DU DOMAINE DE MONT

Sarl au capital de 7 622,45 €
Siège social : Domaine de Mont
58490 Saint Parize le Châtel
410 346 902 RCS Nevers

Il résulte des délibérations de l'assemblée générale mixte du 15 avril 2011, les mentions ci-après à publier :
Ancien gérant : M.Alphonsus Evers, Domaine de mont, 58490 St Parize le Châtel
Nouveau Gérant :Mlle Patricia Evers, 39 route de Moiry, 58490 St Parize le Châtel
Pour avis, la gérante

AL58166366

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

CANO TRAVAUX PUBLICS

Société par actions simplifiée
au capital de 663 800 euros
Siège social : 1, route de la mission
89100 Paron
706 680 121 RCS Sens

Aux termes d'une délibération de l'Associée unique en date du 28 février 2011, il résulte qu'à compter du même jour :
M. Christophe Rougeot, demeurant à Beaune (21200), 8, rue de Lorraine a été nommé en qualité de Président en remplacement de M.Pascal Minet, démissionnaire, il a été pris acte de la démission de Mme Solange Demautis de ses fonctions de Directeur général et décidé de ne pas pourvoir à son remplacement, il a été décidé d'étendre l'objet social à l'activité de transport public routier de marchandises pour le compte d'autrui et de loueur de véhicules industriels avec conducteurs (véhicules tous tonnages) et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, après avoir constaté que la durée de la société arrivera à expiration le 19 février 2016, il a été décidé de la proroger de 50 années, soit jusqu'au 18 février 2066 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.
Pour avis

AL89165982

EARL DES OUVOTS

Société civile
au capital 121 959,21 euros
Siège social
4 les Ouvots
89520 Saints en Puisaye
323 402 180 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 13 avril 2011 a nommé M. Loïc Fromentin et M. Cyril Fromentin, demeurant tous deux à Saints en Puisaye (Yonne), 4 les Ouvots, aux fonctions de gérants.
Par ailleurs, la collectivité des associés a décidé de compléter le libellé de l'adresse du siège social de la société, sans que cela constitue un transfert de celui-ci. Le libellé complet de cette adresse est désormais : Saints en Puisaye(Yonne), 4 les Ouvots.
Pour avis, la gérance.

AL89166086

SCEA DU JARRIER

Société Civile d'Exploitation Agricole
au capital de 15 000 euros
Siège social : Le Jarier 89220 Saint-Privé
453 741 357 RCS Auxerre

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er avril 2011, il a été décidé:
- d'accepter la démission de la gérance de M. Sylvain COLLE
- la nomination à la gérance de M. Didier Berruet demeurant Ferme des Bauchets, 89220 Saint Privé

Au cours de la même assemblée, il a été décidé de procéder à une augmentation du capital de la société :
Ancienne mention : 15 000,00 €
Nouvelle mention : 317 850,00 €
et de modifier en conséquence l'article 7 des statuts.
Pour avis
Le Gérant

AL89166093

➜ CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Information préalable (article 1397 al 3 du c.civ)
Suivant acte reçu par Maître Anthony Vaccaro notaire à Villeneuve la Guyard (Yonne), 52 rue du Général de Gaulle, soussigné, le quatre avril deux mil onze.
Monsieur Patrick Gérard Edouard Delaunay et Madame Andrée Madeleine Moy son épouse, demeurant ensemble à Chaumont (yonne) «Les Usages» mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Saint Claude (jura) le 18 novembre 1972 ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle.
Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Anthony Vaccaro, notaire à Villeneuve la Guyard (yonne) où il est fait élection de domicile.
En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal de grande instance.
Pour avis.

AL89166090

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 12 AVRIL 2011, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
EL NINO
Objet social : Bar - Pub - Restaurant
Siège social :
4, Rue de L'Yonne, 89470 Moneteau.
Capital : 2.000 Euros
Durée : 99 ans
Gérant : Mme Perez Monique, demeurant 5, Avenue de L' ile de France, 89470 Moneteau.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89166079

Par acte SSP du 12 Avril 2011, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
LE BORD DE L'YONNE
Objet social : Acquisition, revente, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant
Siège social :
4, Rue de L'Yonne, 89470 Moneteau.
Capital : 3.000 Euros
Durée : 99 ans
Gérant : M Perez Manuel, demeurant 5, Avenue de L'Ile de France, 89470 Moneteau.
Immatriculation au RCS d'Auxerre

AL89166080

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er avril 2011, il a été constitué une Société civile d'exploitation viticole.
Dénomination sociale : DOMAINE WENGIER VINCENT.
Forme :Société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du code civil et par les décrets pris pour leur application.
Objet :Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du code rural.
Capital social :1 000 euros.
Siège social :45 Grande Rue ,Äì 89800 Préhy.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 1 000 euros.
Gérants :M. Vincent Wengier-Simon, demeurant à Chablis (Yonne), 6 rue Abbé Duchatel, et Mme Liliane Rollet épouse Wengier-Simon, demeurant à Préhy (Yonne), 32 Grande Rue.
Cessions de parts :Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, un des fondateurs.

AL89166082

Par acte SSP du 13/04/2011, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes.
Dénomination :
M. C. F. 89
Objet social : acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers et toutes opérations se rattachant à cet objet à caractère civil
Siège social : 18, rue du Parc, 89510 Passy
Capital : 1000 €
Durée : 99 ans
Gérance : M. Christophe Corbin demeurant 14, rue de Moraille 89300 Villecien et M. Frédéric Corbin demeurant 59, route de Joigny 89710 Senan
Clause d'agrément : cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Soumise à agrément dans les autres cas
Immatriculation au RCS de Sens

AL89166001

SCI DU CHEMIN 9

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 20/04/2010, il a été constitué une société civile immobilière :
Activité : achat, vente, location de tous immeubles bâtis ou non.
Capital social : 1 000 €
Siège : 20 bis rue Carnot 89100 Sens
Durée : 99 ans
Gérant : David Nalet
Immatriculée à Sens sous le n° 521.923.524

AL89166085

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Siège Social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la sté : PARFITT,
SARL au capital de 2000 € dt le siège social est à Fouronnes (89560) 10 rte de Mailly, Le Château, Anus, en cours d'immatriculation au RCS Auxerre, qui a pour objet l'entretien, la maintenance et la réparation liés à la mécanique générale, installations mécaniques de tous véhicules automobiles, engins et machines agricoles, bateaux de plaisance et embarcations, dt le gérant est M. Julian Parfitt, dmt à Fouronnes (89560), 10 rte de Mailly Le Chateau, Anus.
Pour insertion : le gérant

AL89166087

SOFIRAL
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Acte sous seing privé en date à Varzy du 14/04/2011, création d'une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : EUROP'AUTO 89
Siège social :1 rue Kruger, 89000 Auxerre
Objet social : Achats, ventes et réparations de véhicules neufs et occasions de manière sédentaire et non sédentaire ; la distribution de toutes marques ; la location de tous matériels liés au transport ou autres ; le convoyage ; le remorquage et le dépannage de tous véhicules. A titre accessoire : carrosserie, peinture....
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS
Capital social : 15 000
Gérance :M.Vincent Vèvres, demeurant Le Paradis, 58210 Varzy
Immatriculation de la société au RCS d'Auxerre
Pour avis, la gérance

AL89166095

➜ RECTIFICATIF

Rectificatif à l'annonce parue le 1er avril 2011 dans Terres de Bourgogne concernant le changement de gérance de la Sarl STA-RECO SERVICES, 32 rue Paul Langevin 89100 Paron.
Il a été écrit : les soussignés nomment en qualité de co-gérants : Madame Starakoski Isabelle née Piat et Monsieur Starakoski Murat à compter du 01/10/2010.
Il faut lire : les soussignés nomment en qualité de gérant : Monsieur Starakoski Murat à compter du 01/10/2010.
Pour avis

AL89166084

➜ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

MAIRIE DE CUSSY LES FORGES

Avis de mise à l'Enquête Publique du Zonage d'Assainissement

En application des dispositions du M. le Maire de la commune de Cussy les Forges en date du 23 février 2011, le zonage d'assainissement sera soumis à l'enquête publique durant 33 jours, du 18 avril 2011 au 20 mai2011 inclus.
Monsieur Patrick Vieuville assurera les fonctions de commissaire enquêteur.
Pendant ce délai susvisé :
Un dossier sera déposé dans la mairie de Cussy les Forges aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête, ou les adresser par écrit à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur à la mairie de la commune concernée lequel les annexera au registre.
Une permanence en mairie sera assurée par le commissaire enquêteur afin de répondre aux demande d'information présentées par le public selon le calendrier suivant :
Lundi 18 avril 2011 de 9h à 12h
26 avril 2011 de 14h à 17h
4 mai 2011 de 9h à 12h
12 mai 2011 de 9h à 12h
20 mai 2011 de 14h à 17h

AL89166077

➜ CONVOCATION

L'ASSOCIATION CENTRE DE GESTION AGREE BOURGOGNE ALLIER

Agréée sous le n° 1.03.710, APE 6920 Z
Siret 38527858500232
64, rue du 19 mars 1962, 71000 Mâcon

Les adhérents de l'association CGA Bourgogne Allier sont convoqués en assemblée générale ordinaire le jeudi 28 avril 2011 à 14 h 30, à la Vieille Ferme, Boulevard Général de Gaulle, 71000 Sance, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :
1-Approbation du procès verbal de l'AG du 29 avril 2010
2-Rapports d'activité et financier
3-Rapport du commissaire aux comptes
4-Approbation des rapports et des comptes
5-Approbation des résolutions
6-Renouvellement administrateurs
7-Questions diverses
Tout membre peut se faire représenter par un pouvoir.
Les documents concernant l'AGO sont disponibles au siège de l'association à Mâcon.
Jean-Luc BRETAGNE,
Président

AL89166076

➜ DISSOLUTION LIQUIDATION

GAEC DU GUILLIN EN LIQUIDATION

Au capital de 315.356,03 €
Domaine du Guillin,
58250 Montambert
RCS Nevers 349.095.315

L'assemblée générale réunie le 13 avril 2011, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, a déchargé MM. Blandin Jean Simon et Maurice de leurs mandats de liquidateurs, a donné à ces derniers quitus de leur gestion et a constaté la clôture de la liquidation.
Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers.
Pour avis, les liquidateurs

AL89166081

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

E.S.N

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 11 rue du Commerce
Z.I. des Sablons - 89100 Sens
321 338 071 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 6 avril 2011, l'Assemblée Générale Extraordinaire a
décidé d'augmenter le capital social de 6.860 euros, pour le porter de 30.000 euros à 36.860 euros, par voie d'apport en nature, et de modifier en conséquence l'article 6 des statuts.
Le Président

AL89166019

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

CUMA DES PRES FANES

RCS Auxerre 321 439 077

Par décision de l'assemblée générale du 6 avril 2011, la CUMA des Prés Fanés a transféré son siège social de chez Rémi Commaille 89200 Annéot au 3 Grande Rue 89200 Etaule.
Le président

AL89166078

MOURAUD IMMOBILIER

SCI au capital de 500 Euros
Siège social:
20 Rue du stade, 89100 Maillot.
508886181 R.C.S. sens

L'AGE du 01/04/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 133 Avenue de Senigallia, 89100 Sens, à compter du 01/04/2011
Modification au RCS de sens

AL89166089

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

M.R.P 89

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 21 bis rue du port
89140 Courlon sur Yonne
498 664 820 RCS Sens

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 11 avril 2011, il résulte que :
Monsieur Sylvain Gasqueton démissionne de ses fonctions de co-gérant à compter de ce jour, Monsieur Gérard Porrelli restera seul gérant.
L'article n°16 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS : Sens

AL89166096

SAFER de Bourgogne

➜ AVIS DE LA SAFER

SAFER DE L'YONNE

La SAFER de BOURGOGNE se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution, tout ou partie des biens suivants :
CHICHEE: Terres à vigne
1 a 42 ca - Butte des bois des bouchots: C-1902-1910
LAINSECQ: Divers Terres et Bois Taillis
2 ha 47 a 73 ca - Bois brule: AY-96-115-131 - Buisson de la perriere: AY-168 - La loutiere: ZH-35 - La rue baude: AY-186-204 - Le grand buisson: AY-246-253-260-346[247] - Le petit bois: AN-27-40 - Le petit bois ouest: AL-49 - Le petit buisson: AY-21-27-35-342(A)-342(C)-344[15] - Les bois du haut: AP-98(A) - Les chaumes de la garenne: AW-270[40] - Les epinasses: ZD-23 - Les taillis de chappe: AP-262 - Les vallees de la chapp: ZD-54 - Sous les vignes: AW-225
MEZILLES: Terres et Prés
43 ha 90 a 70 ca - Champ des cordes: X-334-335 - Grand champ des harots: X-331(J)-331(K) - La chaume du gers: W-230-231 - Le champ du ferrier: X-284 - Le grand champ du ferrier: X-285-286 - Le petit champ du ferrier: X-287 - Les grands pres: X-332-333 - Les poids du bas: X-336(J)-336(K) - Les poids du haut: X-337-338-339 - Pre des grands harots: X-319-320-360[319](A)[F1] -
Pres de bertoin: V-452
STE COLOMBE SUR LOING: Taillis
14 a 55 ca - Les pres du ru: YX-285(A)-286(A)-290(A)
THURY: Bois Taillis
7 a 60 ca - Vallee thomas: U-112
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 09/05/2011 à Safer de BOURGOGNE, 18 rue Guynemer 89000 AUXERRE , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL89166097

➜ CESSION

Suivant acte reçu par Maître Romain Lendais, notaire de la société civile professionnelle Patrick Lendais et Pierre Massol, société titulaire d'un office notarial à la résidence de Villeneuve sur Yonne (yonne) ayant son siège social audit lieu 8 quai du commerce, le 12 avril 2011, enregistré à Sens, le 15 avril 2011 bordereau 293/2011 extrait n° 941 a été cédé par :
Monsieur Philippe Alfred Layer, commerçant, et Madame Zakia Ibn Hadj Abdallah, commerçante demeurant à Villeneuve sur Yonne (89500), 5, rue Carnot à la société dénommée LE CAVISTE DU GRAND FOUR, société à responsabilité limitée, au capital de 1 000 00 euros, dont le siège est à Villeneuve sur yonne (89500), 9, rue du grand four, immatriculée au RCS de Sens sous le numéro 528 651 771.
Un fonds de commerce de détail de boissons en magasin spécialisé exploité à Villeneuve sur Yonne (89500),9 rue du grand four, lui appartenant, et pour lequel le cédant est immatriculé au répertoire SIRENE sous le numéro 513 834 994. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a eu lieu le 01 décembre 2010.
La cession est consentie et acceptée moyennat le prix principal de trente cinq mille euros (35 000,00 €, s'appliquant :
-aux éléments incorporels pour vingt cinq mille euros (25 000,00 Eur),
-au matériel pour dix mille euros (10 000,00 Eur)
Et des marchandises pour un montant de dix mille euros (10 000, 00 Eur)
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire

AL89166091

Suivant acte reçu par Maître TATAT, soussigné, notaire associé de la société Clotilde Tatat, Emmanuel Arnaud et Christophe Dugrosssy notaires associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial dont le siège est à Sens (yonne), 28, avenue Georges Pompidou, le 9 mars 2011, enregistré au service des impôts des entreprises de Sens (yonne) le 15 mars 2011 bordereau n° 2011/203 case n°6, extrait 657, a été constaté la cession du fonds de commerce de : Salon d'esthétique-vente d'accessoires exploité à Sens (89100) 156 rue des déportés de la résistance.
Par : la société dénommée DOMERA COSMETIQUE, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 10 000,00 eur, dont le siège est à Troyes (10000) 23 rue Urbain IV, identifiée au SIREN sous le numéro 453104655 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens, au profit de : la société dénommée DOMYABEL COSMETIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 8 000,00 eur, dont le siège est à Sens (89100), 156 rue des déportés de la résistance, identifiée au SIREN sous le numéro 529543985 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante dix huit mille euros (78 000,00 eur), s'appliquant :
- aux éléments incorporels pour soixante huit mille euros(68 000,00 eur),
-au matériel pour dix mille euros(10 000,00 eur).
Date d'entrée en jouissance : 08 mars 2011
Exploitation à compter du : 08 mars 2011
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notariale de Maître Clotilde Tatat notaire à Sens (89100) 28, avenue Georges Pompidou, ù domicile a été élu à cet effet.
Pour unique insertion,
Le notaire

AL89166092

➜ VENTE

Suivant acte S.S.P en date à Pont sur Yonne des 9 mars 2011 et 8 avril 2011, enregistré au SIE de Sens, le 12 avril 2011, Bord 2011/276 Case n°1 Ext 888, Monsieur et Madame Coudeville demeurant route des Cornettes 89100 Nailly, ont vendu à Monsieur et Madame Carvalho Linharès demeurant ensemble 50, rue du Capitaine Dreyfus, 93100 Montreuil moyennant le prix de quatre cent quarante mille euros (440 000€) le fonds de commerce de Boulangerie Pâtisserie situé 24, rue de la gare, 89140 Pont sur Yonne et le fonds de commerce de dépôt de pain situé 38, rue Charlesde Gaulle, 89140 Michery, la prise de possession a été fixée au : 10 mars 2011.
Pour la validité, les oppositions seront reçues au fonds vendu, jusqu'au dixième jour de la dernière en date des publications prescrites par la loi, et pour la correspondance au Cabinet de Maître Patricia Goujon-Yoh 9, rue de la gare, 89140 Pont sur Yonne

AL89166083

Scolarité

Bourses et logement, jusqu'au 30 avril pour monter un dossier

Bientôt le baccalauréat et le passage vers la vie universitaire. Avec ses soucis : choix de la formation, de l'établissement et financement des études.



Photo: Myriam Tricoci

Au lycée ou à l'université, on peut obtenir des aides de l'État pour pouvoir suivre des études, même avec de faibles revenus.

Même si le bac n'est pas encore dans la poche, il faut penser à l'université… Et si les finances ne permettent pas de tout assumer pour les futurs étudiants, il existe des aides qu'il faut solliciter avant la fin du mois d'avril. Car la vie d'étudiant coûte cher. Surtout pour les ruraux qui ont choisi une grande ville pour suivre leurs études. Et oui, si l'on reste dans la ville de moins de 50 000 habitants la plus proche, on loge en majorité au domicile familial. En France, en moyenne, les étudiants consacrent 515 euros à leur loyer (montant qui varie notablement entre une ville de 100 000 habitants avec un budget de 428 euros et Paris avec 738 euros - source : observatoire de la vie étudiante). Selon cet observatoire, *«au cours d'un mois, 54 % d'étudiants déclarent avoir bénéficié de versements parentaux qui sont en moyenne de 295 euros, 35 % déclarent un revenu du travail qui en moyenne s'élève à 619 euros et 58 % déclarent percevoir une aide de la collectivité dont la moyenne est de 339 euros»*. Une fois le loyer payé, il faut se nourrir, ce qui représente 20 % des dépenses mensuelles d'un étudiant et se déplacer (11 %) des dépenses.

Une bourse pour s'en sortir

Pour arriver à suivre des études, les finances aussi rentrent en ligne de compte. Pour s'en sortir, il faut constituer un Dossier social étudiant (DSE). À partir de celui-ci, on peut obtenir une bourse sur critères sociaux et un logement en résidence universitaire avec le Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (Crous). Il faut déposer son dossier auprès de l'Académie dont on dépend au moment de la demande de bourse. On peut également monter son dossier sur Internet (www.cnous.fr)

Les bourses «sur critères sociaux » comptent sept échelons qui correspondent aux revenus déclarés. Elles sont attribuées pour neuf mois et demi. Elles peuvent être complétées par des aides au logement, des prêts étudiants et des aides au mérite et à la mobilité. Pour l'année scolaire 2010/2011, pour bénéficier de cette bourse sur critères sociaux, il fallait que le revenu de la famille soit inférieur à 32 930 euros par an. Attention, les ressources prises en compte sont celles de l'année n-2 (soit 2009 pour une demande de bourse en 2011). Mais il existe des dérogations accordées selon des critères précis. On peut indiquer ses revenus 2010 ou 2011 en cas de diminution «durable et notable» des ressources familiales (retraite, chômage, divorce…) ou encore en situation de surendettement, de dépôt de bilan ou de baisse de revenus exceptionnelle (suites d'une catastrophe naturelle, par exemple).

Pour y avoir droit, l'étudiant doit avoir moins de 28 ans au 1er octobre de l'année universitaire et suivre une formation habilitée à recevoir les boursiers. En plus du revenu, d'autres critères entrent en jeu pour l'attribution de la bourse : l'éloignement du lieu d'études et le nombre d'enfants à charge du foyer fiscal.

Pour remplir un dossier social étudiant, il faut avoir une copie de l'avis d'imposition 2010 et un numéro d'étudiant (INE) figurant sur la confirmation d'inscription au baccalauréat ou sur la carte d'étudiant. Il faut ensuite indiquer ses vœux d'études (quatre au maximum) et sélectionner, dans la liste des résidences du CROUS de l'université choisie, le logement que l'on souhaite obtenir. Ces logements, peu chers, sont évidemment très demandés. Il ne faut donc pas trop traîner pour constituer son dossier. En cas de refus, on pourra toujours demander à bénéficier d'une aide au logement étudiant pour louer un appartement hors résidence universitaire. Reste alors à payer les droits d'inscription et la sécurité sociale étudiante. Un pas de plus dans l'apprentissage.

M. Tricoci

▶ Au lycée aussi

Les lycéens aussi, peuvent bénéficier d'aides : allocation de rentrée scolaire, bourses de lycée, bourses au mérite, bourses d'enseignement d'adaptation, fonds social lycéen et fonds social pour les cantines.

Les adhérents à la MSA en bénéficient automatiquement en fonction de leurs revenus. Si ce n'est pas le cas, il faut se faire connaître de sa caisse de MSA en remplissant une déclaration de situation et une déclaration de ressources. En 2011, le montant de l'allocation scolaire est de 312,67 euros par enfant de 15 à 18 ans. L'allocation de rentrée scolaire (ARS) est versée automatiquement en août 2011 pour les enfants âgés de 6 à 16 ans. Pour les 16 à 18 ans, le versement intervient dès que la MSA reçoit le justificatif de scolarité ou d'apprentissage de l'enfant.

Installation

PRI infos*

Côte d'Or

Comment trouver un repreneur ?

Vous souhaitez transmettre votre exploitation ou rechercher un associé ? Prenez contact avec l'Odasea. Un conseiller vous accompagnera dans les différentes actions pour mener à bien votre transmission et/ou votre association. Il pourra vous présenter des candidats dont le projet est compatible avec le votre grâce au Répertoire Départ Installation (RDI). Contact Alexis Parent : 03 80 68 67 84

Exploitation spécialisée élevage

A transmettre, exploitation spécialisée élevage sur le canton de Sombernon. Parcellaire de 220ha regroupé incluant 40ha de terres labourables. Exploitation aux normes. Cheptel allaitant charolais de 85 vêlages. Location du foncier et des bâtiments, vente du cheptel et du matériel. Maison en location à proximité des bâtiments. Pour plus d'informations contactez Alexis Parent : 03 80 68 67 84.

Yonne

Candidat au RDI recherche pépinière

Homme marié, deux enfants, actuellement commercial dans ce secteur d'activité recherche, pour son installation, à reprendre et développer une pépinière généraliste (plants forestiers, ornementaux, de sapins de noël...) en location ou à l'achat dans la région Bourgogne. Ouvert à toute proposition. Réf : 089080055. Pour de plus amples informations, contactez Marc Abonnet au 03.86.94.21.95.

La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition: contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22

Nièvre

Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés : fiscalistes, notaires, juristes, experts … n'hésitez pas à contacter Carole Simon à l'Adasea au 03.86.93 45 99

Saône et Loire

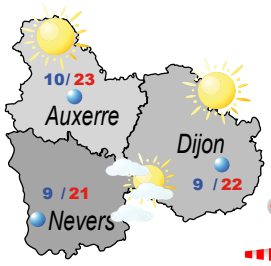
Bien démarrer ses ventes

Du 10 mai au 14 juin prochain, la Chambre d'Agriculture de Saône et Loire organise une formation de 5 jours pour tous les candidats à l'installation qui souhaitent réussir leur projet d'installation en vente directe. Cette formation, sur mesure, alterne apports théoriques sur le marketing, visites de terrain auprès de jeunes agriculteurs récemment installés et travail sur le projet de chaque stagiaire. A la fin de la formation, les stagiaires repartiront avec un plan d'action commercial personnalisé. Pour tous renseignements : contacter Laurent Berizzi, Service Formation-Installation à la Chambre d'Agriculture au 03.85.29.56.36

* Le PRI est cofinancé par l'Europe, l'Etat et le Conseil Régional de Bourgogne.

▶ Prévisions **météo** du 22 au 28 avril

Vendredi 22 Avril



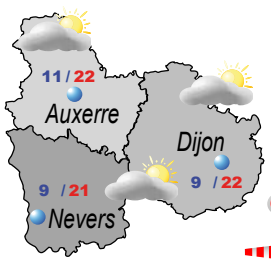
Beau temps
Un temps agréable et ensoleillé ce vendredi mais avec quelques nuages très localement.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 22 à 24 °C

Vents : Sud-Est 20 km/h

St Alexandre
Soleil : 07:09 - 20:57
Lune : 01:20 - 10:20

Samedi 23 Avril



Variable
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel tout au long de la journée. Les vents seront faibles.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 21 à 23 °C

Vents : Ouest 10 km/h

St Georges
Soleil : 07:07 - 20:58
Lune : 02:10 - 11:24

Météo de la Bourgogne

AGATE FRANCE — AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
Prévisions Météo à 8 jours
0892 46 38 36 0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 24 Avril



Instable
Un ciel menaçant s'annonce pour ce dimanche, avec des averses orageuses et de rares apparitions du soleil. Les températures seront en hausse l'après-midi.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 23 à 25 °C

Vents : Nord-Est 10 km/h

St Fidèle
Soleil : 07:06 - 21:00
Lune : 02:50 - 12:30

Prévisions à 7 jours

Lundi 25 au Mercredi 27 Avril :

Des averses orageuses en perspective pour ces prochains jours.

Vents : Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 9 à 13 °C T° maxi. : 21 à 23 °C

Jeudi 28 Avril au Dimanche 1er Mai :
Quelques orages persisteront jusque samedi. Le ciel sera clair ce dimanche.

Vents : Ouest à 10 km/h
T° mini. : 9 à 13 °C T° maxi. : 20 à 22 °C

Terres de Bourgogne

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Les Jardins d'Octobre
4 rue Davout - BP 77 409
21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02 - mail : contact@terres-de-bourgogne.net

Rédaction
• Responsable de la rédaction : Jean-Luc Berthomé mail: jl.berthome@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein mail: am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos mail: f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresne - Tél. 01 49 84 03 30

• Commission paritaire des journaux et publication • • 0511 T 88045 - ISSN : 1969-8232 • Dépôt légal : mois de parution •
• Tirage moyen par numéro : 8 100 ex. • Prix au numéro : 2,00 € • Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
Un supplément Direct Affaires destiné aux abonnés est encarté avec le journal une semaine sur deux.

▶ Sudoku

4				9	6	1		
8	1	5	2	4				
3			8		2		9	5
	9						1	
1	4		6		9			2
				7	3	6	8	9
		9	5	2				7

Solution Sudoku

8	3	9	1	4	7	2	6	5
2	6	5	9	8	3	1	4	7
1	7	4	6	5	2	9	8	3
6	9	7	4	3	5	8	1	2
5	2	3	8	1	6	7	9	4
4	8	1	7	2	9	3	5	6
3	4	2	5	9	1	6	7	8
9	5	6	3	7	8	4	2	1
7	1	8	2	6	4	5	3	9

▶ Télévision Sélection du 23 au 29 avril

Samedi 23

TF1
20.45 Les 100 plus grandes… boulettes. Divertissement présenté par C. Dechavanne et S. Quétier, avec Élie Semoun, Laurence Boccolini, Laurent Lafitte, Ary Abittan.
23.20 New York section criminelle. Série avec Jeff Goldblum ⓾.

FRANCE 2
20.35 Finale de la Coupe de la Ligue «Marseille/Montpellier».
23.05 On n'est pas couché. Magazine de Laurent Ruquier.

FRANCE 3
20.35 L'enfant de personne ★. Téléfilm avec Corinne Touzet, Arnaud Bédouet (3h05). *Un mélo larmoyant et invraisemblable.*

ARTE
20.40 L'aventure humaine «Les cathédrales dévoilées» ★★★. Documentaire. (voir Sélection)
22.05 Whitechapel «Le retour de Jack l'Éventreur» ★★. Série avec avec Rupert Penry-Jones, Phil Davis (2h15). *Une histoire prenante, avec un humour réjouissant.*
00.25 Metropolis.

M6
20.45 Hawaii 5-0 : «Aloha», «Ohana», «Malama Ka Aina». Série avec Alex O'Loughlin ⓾.
23.15 The unit «Commando d'élite». Série avec Dennis Haysbert ⓾.

CANAL +
20.50 La musicale. Divertissement de Emma de Caunes.

Dimanche 24

TF1
20.45 Les experts. Série avec Marg Helgenberger ⓾.
23.15 The score ★★. Policier (2001) de Frank Oz, avec Robert De Niro, Edward Norton, Marlon Brando (2h03) ⓾. *Pas mal.*

FRANCE 2
20.35 Michou d'Auber ★★. Comédie dramatique (2007) de T. Gilou, avec Gérard Depardieu, Nathalie Baye (2h04). (voir Sélection)
22.40 Faites entrer l'accusé «Jean-Paul Leconte, le tueur de la Somme». Magazine ⓬.

FRANCE 3
20.35 Inspecteur Barnaby «La course à l'héritage» ★★. Série avec John Nettles. *Bien ficelé.*
22.55 Le mystère des jumeaux ★★★. (voir Sélection)

ARTE
Le diktat de la beauté
20.40 Muriel ★★. Comédie (1994) de P. J. Hogan, avec Toni Collette (1h46). *Amusant, mais caricatural.*
22.25 Opération bikini «La bataille de la beauté» ★★. *Excellent.*

M6
20.45 Zone interdite «Familles d'accueil : Élever et aimer les enfants des autres». Magazine.
22.45 Enquête exclusive «Fiesta, cocaïne et pickpockets : Fièvre à Barcelone». Magazine ⓾.

CANAL +
20.55 Football «Lorient/Lille».

Lundi 25

TF1
20.45 Camping Paradis «Roméo et Juliette au camping» ★. Téléfilm avec Laurent Ournac. *Lourd.*
22.30 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⓬.
01.00 Au Field de la nuit.

FRANCE 2
20.35 The closer : «Zone de guerre ⓾», «Jusqu'à ce que la mort nous sépare» ★★. Série. *Prenant.*
22.50 Les nouvelles brèves de comptoir. Théâtre de Jean-Marie Gourio, avec Alban Cestarman.

FRANCE 3
20.35 35e Festival international du cirque de Monte-Carlo.
22.40 Les coulisses du 35e Festival international du cirque de Monte-Carlo. Documentaire.

ARTE
20.40 Un dimanche à la campagne ★★★. Comédie dramatique (1984) de B. Tavernier, avec Sabine Azéma (1h30). (voir Sélection)
22.10 Les claquettes, quel pied ! ★★. *Superbe.*
23.05 Haendel. Documentaire.

M6
20.45 Iron Man ★★. Aventures (2007) de J. Favreau, avec Robert Downey Jr. (2h01) ⓾. *Spectaculaire.*
23.00 Angles d'attaque ★★. Thriller (2008) de Pete Travis, avec Dennis Quaid (1h26) ⓾. *Excellent.*

CANAL +
20.55 XIII (3 et 4/13) ★★ ⓾. *Prenant.*

Mardi 26

TF1
20.45 Dr. House : «Comme un chef», «Le serment d'Hippocrate», «L'origine du mal», «La vie privée de n°13» ★★ ⓾. *Bien fait.*
01.45 La chèvre ★★★. Comédie (1981) de F. Veber, avec P. Richard, G. Depardieu (1h30). *Réjouissant.*

FRANCE 2
20.35 Prise directe «Affaires de famille : Pour le meilleur et pour le pire». Magazine.
22.55 Un jour, un destin «Nicolas Sarkozy, les secrets d'une ambition». Documentaire.
01.05 Le troisième homme ★★★. Drame en NB (1949) de et avec Orson Welles (1h45). *Très brillant.*

FRANCE 3
20.35 Les belles-sœurs ★★. Téléfilm avec Sabine Haudepin, Didier Flamand. (voir Sélection)
22.35 Le Saint ★★. Aventures (1997) de Philip Noyce. *Pas mal.*

ARTE
Tchernobyl, l'histoire sans fin
20.15 Tchernobyl forever ★★. *Inquiétant.*
21.35 L'Europe et Tchernobyl ★★. *Instructif.*
22.30 Twin Peaks (2 et 3/7) ★★★. Série de David Lynch. *Excellent.*

M6
20.45 X Factor. Divertissement.

CANAL +
20.45 Champions League «Schalke 04/Manchester United».

Mercredi 27

TF1
20.35 Football «Ligue des Champions : Real Madrid/FC Barcelone».
22.50 Esprits criminels. Série ⓬.

FRANCE 2
20.35 Chez Maupassant «Boule de suif» ★★. Téléfilm avec Marilou Berry, Daniel Russo. *Bien ficelé.*
21.35 Chez Maupassant «L'oncle Sosthène» ★★. Téléfilm avec Jean-Pierre Marielle. *Cocasse.*
22.05 Au siècle de Maupassant «Claude Gueux» ★★. Téléfilm avec Samuel Le Bihan. *Poignant.*
23.05 Face aux Français…

FRANCE 3
20.35 Des racines et des ailes «Du palais des rois au plus grand musée du monde». Magazine.
22.55 Génération reporters «Le 3e souffle» ★★. *Pas mal fait.*

ARTE
20.40 Les mercredis de l'histoire «Nuremberg, le procès des nazis» ★★. *Intéressant, mais inégal.*
22.40 Le dessous des cartes.

M6
20.45 Pékin Express. la route des grands fauves «Dans la folie des rues du Caire». Divertissement.
23.30 Enquête exclusive «Les démons de Naples». Magazine.

CANAL +
20.50 Ensemble, nous allons vivre… ★. Comédie (2009) de P. Thomas, avec Marina Hands, Julien Doré (1h36). *Très décevant.*

Jeudi 28

TF1
20.45 Section de recherches : «Une place au soleil», «Ciel de plomb», «Rescapé ⓾». Série avec Xavier Deluc. *Assez prenant.*

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial : «Vivre avec le Smic», «Les coulisses de la carte scolaire», «Carnet de route «Travail des enfants : Le goût amer du chocolat»». Magazine.
22.50 Infrarouge «William et Kate». Documentaire.

FRANCE 3
20.35 Je vais bien, ne t'en fais pas ★★. Drame (2006) de Philippe Lioret, avec Mélanie Laurent, Kad Merad (1h40). *Émouvant.*
22.40 Affaire de famille ★★. Policier (2008) de C. Drexel, avec André Dussollier (1h18) ⓾. *Original.*

ARTE
20.40 The Bubble. Drame (2006) de Eytan Fox (1h54).
22.35 Sur les traces d'Easy rider (4/4) «It's all right, Ma».

M6
20.45 Kate & William «Quand tout a commencé». Téléfilm avec Camilla Luddington, Nico Evers-Swindell.
22.30 Kate & William «Les nouveaux romantiques».
23.20 Mariage royal «La fièvre des préparatifs».

CANAL +
20.50 Desperate housewives (5 et 4/24) ★★. Série. *Prenant.*

Vendredi 29

TF1
10.20 Noces royales à Buckingham «Le prince William épouse Kate Middleton». (et sur France 2 et M6)
20.45 Familles d'explorateurs. Divertissement .
23.40 Le resto «L'espoir d'une nouvelle vie». Divertissement.

FRANCE 2
20.35 Signature (3 et 4/6) ★★. Série avec Sami Bouajila, Sandrine Bonnaire ⓾. *Prenant, mais violent.*
22.20 Avocats et associés «Un enterrement de vie de jeune fille» ★. Série. *Décevant.*
23.20 Semaine critique ! Magazine de Franz-Olivier Giesbert.

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine.
22.50 Vie privée, vie publique, avec Jean-Pierre Coffe, Julie Andrieu, C. Morin Thierry Beccaro.

ARTE
20.40 Hunkeler et l'affaire Livius ★. Téléfilm avec Mathias Gnädinger, B. Elias (1h31). *Peu palpitant.*
22.15 Botox, un poison à succès ★★. *Très intéressant.*
23.05 Grand format «L'indic et sa famille». Documentaire.

M6
20.45 Bones. Série avec Emily Deschanel ⓾.

CANAL +
20.55 Iron Man 2 ★★. Aventures (2010) de Jon Favreau, avec Robert Downey Jr. (2h). *Spectaculaire.*

SÉLECTION


DR

Le mystère des jumeaux - Vrais ou faux jumeaux, ils intriguent par leur ressemblance. Après la magnifique «Odyssée de la vie», Nils Tavernier récidive avec ce documentaire fascinant qui tente de percer la singularité des jumeaux. Le documentariste s'est appuyé sur des études scientifiques (avec la collaboration du professeur Axel Kahn), qui ont servi de base aux superbes images en 3D, reconstituant la vie intra-utérine. Et l'on regarde avec émotion le ballet de ces deux fœtus qui s'embrassent, se bagarrent et ont même le hoquet. Sarah et Olivier, déjà parents de deux enfants, nous font partager la grossesse de Sarah, qui attend des jumeaux. Plusieurs «couples» de jumeaux racontent leur vie quotidienne, leur relation fusionnelle et ce «nous avant d'être je». Enfin, le commentaire souligne que les vrais jumeaux détiennent une partie de la réponse sur le débat entre inné et acquis. ***Dimanche 24, sur France 3, à 22h55.***

L'aventure humaine «Les cathédrales dévoilées» - C'est un désir de lumière qui a présidé à la construction des cathédrales, joyaux de l'art occidental. Avec des chercheurs, ce documentaire étudie en profondeur l'art des bâtisseurs. Des images en 3D reconstituent l'effondrement de la cathédrale d'Amiens. C'est passionnant, et l'on comprend mieux l'incroyable révolution technologique des cathédrales. ***Samedi 23, sur Arte, à 20h40.***

Michou d'Auber - En 1960, le petit Messaoud est confié à une famille d'accueil du Berry. Thomas Gilou plonge dans la France d'hier, marquée par la crise algérienne. Si le contexte historique est évoqué de façon un peu caricaturale, l'histoire est très émouvante. Certes, le sentimentalisme des situations est appuyé, mais il est difficile de résister à la tendresse qui émane de cette œuvre, tant les personnages sont attachants. ***Dimanche 24, sur France 2, à 20h35.***

Un dimanche à la campagne - L'arrivée tourbillonnante d'Irène bouleverse la sage ordonnance d'une journée à la campagne. Cette œuvre bucolique de Bertrand Tavernier est un hymne à la vie et à la fantaisie. À travers le regard ému de son vieux héros sur le point de mourir, le cinéaste semble dire que le bonheur est aussi fragile que le bel après-midi d'un été finissant. Ce film aussi élégant que mélancolique est superbe. ***Lundi 25, sur Arte, à 20h40.***

Les belles-sœurs - Trois frères se retrouvent, avec leurs épouses, chez l'un d'eux. Cette adaptation d'une pièce d'Éric Assous est un festival de mots d'auteur. Une brochette d'excellents comédiens donne corps à ces joutes verbales cruelles. Les femmes ne sont pas gâtées, les hommes encore moins, tant la méchanceté et l'aigreur des unes et la lâcheté des autres sont de mise. Dommage qu'il y ait une baisse de rythme. ***Mardi 26, sur France 3, à 20h35.***

Rencontres culture et territoires

Des itinéraires bien singuliers...

La 7ème édition des Rencontres culture et territoires organisées pour les élèves des lycées agricoles de Bourgogne se sont déroulées au lycée agroalimentaire de Plombières-les-Dijon. S'ouvrir au monde, aux autres, à soi-même, au travers d'expression artistiques diversifiées, telle est l'ambition de ces rencontres.

Ce sont des itinéraires bien singuliers que les élèves des lysées agricoles de Bourgogne ont présenté le 7 avril dernier, au lycée agricole de Plombières-les-Dijon et dans le parc de la Chartreuse. Ce jour-là, les projets conduits dans les établissements publics agricoles *«ont pris corps et sens»*, selon les mots d'Alain Vasseur, directeur de l'association «Itinéraires singuliers», partenaire de l'opération, ainsi que la DRAAF. Le Conseil régional de Bourgogne et la Direction régionale de l'action culturelle, apportant leur soutien à cette 7ème édition de «Rencontres, culture et territoires». L'EPLEFPA de Quétigny-Plombières les Dijon, a ainsi accueilli tous les élèves des lycées agricoles de Bourgogne qui ont apporté leur contribution artistique à l'opération.

Sortir du cadre formel, s'ouvrir à d'autres expériences, à d'autres vies, tel était le défi et chacun des élèves qui ont participé au projet l'a relevé avec brio. Pour beaucoup de ceux qui se sont totalement investis de la recherche à la concrétisation du projet culturel, rien ne sera plus comme avant. Et c'est tout l'intérêt de cette parenthèse essentielle dans le cursus plus formel du lycée.

Ce programme a vocation socio-culturelle se veut découverte et expérimentation d'autres parcours, d'autres vies et d'autres regards. De la découverte du travail d'expression de jeunes détenus, au regard porté sur le travail de personnes en parcours d'insertion, à la création d'une fresque, en passant par la participation au Festival d' «Itinéraires singuliers», l'expérience esthétique et l'expression artistique ont prévalu sur le dogmatisme et le formalisme. Avec pour corolaire, l'ouverture au monde, l'expérience de nouvelles relations aux autres et à soi-même, grâce à l'appropriation d'un lieu, d'une œuvre ou de tranches de vie.



Les animaux dans l'Art, montages photos réalisés par les BTSA première année du lycée de Challuy dans la Nièvre.


La pierre sèche a inspiré les élèves de BTS aménagement paysager du lycée agricole de Quétigny (21), qui ont valorisé le travail d'une association de réinsertion au travers d'une exposition photographique.


Le «Rêve de pierre» se poursuit pour les BTS de Quétigny qui ont imaginé un aménagement paysager autour d'un muret en pierres sèches.



A partir du travail d'écriture de jeunes détenus du centre pénitentiaire de Varennes (71), les élèves du Lycée de Fontaines ont réalisé un travail d'expression artistique et photographique.

▶ Les contributions artistiques des lycées

Présentations au lycée agricole de Plombières-les-Dijon :

- Exposition photographique «Le Paysage», avec le lycée et Château-Chinon (58)
- Carnet «Toutes ressemblances...», à partir des correspondances de jeunes détenus du Centre pénitentiaire de Varennes le Grand (71) et les élèves du lycée de Fontaines (71).
- Courts métrages «Les clichés de l'immigration», avec le lycée de Tournus et Mâcon (71).
- Retransmission vidéo «Les passeurs de mots» et courts métrages «Luttons contre…» avec le lycée de Fontaines (71)
- Vidéo et exposition «Les animaux dans l'art», avec les élèves de 1ère année de la classe de BTSA du lycée de Challuy (58)
- Exposition et diaporama «La fresque», avec les élèves du lycée de Quétigny (21)
- Radio «Mémoire orale du patrimoine industriel», et sculpture «Art brut» avec des élèves du lycée de Château-Chinon (58)
- Exposition «La pierre sèche» et aménagement paysager autour d'un muret en pierres sèches à vocation de banc, par les élèves de BTS Aménagement paysager du lycée de Quétigny.
- Land Art-installation «Cherche la rose» avec le lycée agricole de Challuy.

Programmation «Itinéraires singuliers» au parc de la Chartreuse :

- Projet chorégraphique et vocal avec le lycée de Château-Chinon (58)
- «Autour du cirque», avec le lycée de Champs-sur-Yonne (89)
- «Agricorps» par les élèves du lycée d'Auxerre La Brosse (89)
- «Autour de Samuel Beckett» avec les lycées de Châtillon, Plombières-les-Dijon et Chenôve (21).